

Ruralités

Comment accompagner le développement de l'innovation sociale sur les territoires ?



GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Juin 2022

Remerciements : L'Avise remercie vivement l'ensemble des partenaires du programme TRESSONS et les structures mentionnées dans cette publication, qui ont permis la réalisation de ce guide.

Les partenaires du programme TRESSONS : le RTES (copilote), le Réseau rural français, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), la Région Grand Est, les départements d'Ille-et-Vilaine et de Meurthe-et-Moselle, l'Association nationale des pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des pays (ANPP), l'association Familles rurales, les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes, de Grand Est et de Bretagne, la Fédération nationale des coopératives d'utilisation de matériel agricole (FNCUMA), la Fédération des parcs naturels régionaux de France (FPNRF), les réseaux ruraux du Grand Est et de Rhône-Alpes, l'Association des maires ruraux de France et ESS France.

Directrice de la publication : Cécile Leclair (Avise) // **Rédaction** : Alice Deceuninck (Avise) et Bérengère Daviaud (Avise), Emmanuelle Genoud et Caroline Megglé // **Relecture** : Léa Volle (Avise), Emma Pierre (Avise) // **Secrétariat de rédaction** : Léa Volle (Avise) // **Conception graphique et maquetage** : Emmanuelle Morand // **Photos de couverture** : Villages Vivants, Les Usines, Domb'innov // **Éditeur** : Avise, 18 avenue Parmentier Bâtiment cour - 75011 Paris // **Impression** : COPIVER - Parc technologique - Immeuble Carnot 10 - 20, Av Edouard Herriot - 92350 Le Plessis-Robinson // **Date achèvement tirage** : juin 2022 // **ISBN** : 979-10-91375-21-4 // **Dépôt légal** : juin 2022 // Imprimé sur papier certifié PEFC



© Avise - juin 2022 – Tous droits réservés

Avise – 18, avenue Parmentier 75011 Paris – 01 53 25 02 25 – contact@avise.org – www.avise.org

Une publication rédigée par l'Avise et coréalisée en partenariat avec le RTES.



Depuis 20 ans, l'Avise accompagne le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'innovation sociale en France en mettant ses savoir-faire d'agence nationale d'ingénierie au service des entreprises de l'ESS et des acteurs qui les soutiennent.

Ses missions consistent à :

- **outiller** et orienter les porteurs de projet à chaque étape de la vie de leur entreprise, de la création à l'évaluation de leur impact, à travers un centre de ressources librement accessible en ligne ;
- **animer** les communautés d'accompagnateurs de l'ESS présents dans les territoires, pour mutualiser les bonnes pratiques et renforcer les expertises ;
- **développer** des programmes d'accompagnement en partenariat avec des acteurs publics et privés qui soutiennent l'ESS et l'innovation sociale ;
- **financer** des projets de l'ESS via le Fonds social européen (FSE).

Association d'intérêt général, elle réunit une trentaine de salariés, des administrateurs représentatifs de l'ESS en France et de nombreux partenaires, désireux d'accompagner la transition écologique et solidaire. L'Avise est aujourd'hui l'acteur de référence sur l'ESS et ses enjeux de développement.

www.avise.org



Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) réunit des collectivités territoriales qui s'engagent pour le développement de l'ESS sur leur territoire. En 2022, le réseau rassemble plus de 180 collectivités : conseils régionaux, conseils départementaux, métropoles, intercommunalités et communes, qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale.

www.rtes.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION

COMPRENDRE

Enjeux de l'accompagnement de l'ESS et de l'innovation sociale dans les territoires ruraux	5
---	----------

S'INSPIRER

Démarches d'innovation sociale en territoire rural : 12 exemples inspirants	19
--	-----------

Un réseau de structures de l'ESS pour coopérer et accompagner la création d'initiatives locales : PLOUCS (Centre-nord des Landes)	20
Une foncière solidaire et rurale pour réinstaller des activités d'utilité sociale et locale : Villages Vivants (Sud-est de la France)	24
Une association d'éducation populaire qui construit et accompagne des projets locaux : La Brèche (Massif central)	27
Un lieu historique devenu espace-ressource sur l'innovation sociétale et l'inclusion : La Chartreuse de Neuville (Neuville-sous-Montreuil)	30
Un collectif pluridisciplinaire et des résidences pour remettre l'habitant au cœur du processus de transition : Le Collectif Trois-Tiers (national)	34
Un dispositif pour coconstruire des activités d'utilité sociale avec les acteurs locaux : la Fabrique à initiatives de France Active Nouvelle-Aquitaine (Creuse)	38
Un programme d'idéation pour appuyer les habitants avec une idée de projet : TAg35 (Louvigné du Désert)	42
Un PTCE pour favoriser l'insertion et le développement de services de proximité : Domb'Innov (Trévoux et alentours)	45
Un pôle de coopération, incubateur et tiers-lieu pour un développement local durable : InnoVales (Genevois français)	48
Une SCIC « Fabrique » et incubateur de projets collectifs : Ecooparc (Parc naturel régional des Ballons des Vosges)	52
Un espace d'expérimentation autour de l'agriculture et de l'alimentation durable : Le Gerموir (Ambricourt)	55
Un tiers-lieu dans une friche industrielle, entre dynamique réseau, Fablab et coopérative d'activité et d'emploi : Les Usines (Ligugé)	59

APPROFONDIR

Développer l'innovation sociale par la coopération : zoom sur 9 expérimentations **62**

Le cycle « Lance-toi ! », pour appuyer les porteurs de projet au stade de l'idée (Nord Ardèche) 63

Le programme d'accompagnement Sprint, pour développer et tester son projet entrepreneurial (Haute Vallée de Chevreuse) 67

May'Idées, un dispositif pour accompagner les premiers pas des entrepreneurs (Mayenne) 70

Un programme d'interconnaissance et de formation pour élus, techniciens et porteurs de projet (Vendée) 73

Informier, sensibiliser et former pour développer l'innovation sociale (Pays du Vignoble Nantais) 76

Des ateliers formatifs et techniques pour un parcours d'accompagnement multiacteur (Montagne d'Ardèche) 80

La formation des acteurs locaux à l'accompagnement de projets collectifs agriruraux hybrides et innovants (Ouest Aveyron Communauté) 83

Un parcours apprenant vers la coopération : Boischaut Sud en transition (Boischaut Sud de l'Indre) 87

Un parcours socle d'appui aux porteurs de projet à déployer sur les territoires ruraux (Nouvelle-Aquitaine) 91

LES POINTS CLÉS À RETENIR **95**

POUR ALLER PLUS LOIN **97**

INTRODUCTION

Contexte

De 2018 à 2021, l'Avisé, agence pour développer l'économie sociale et solidaire (ESS), et le Réseau des collectivités territoriales pour l'économie solidaire (RTES) ont mis en œuvre aux côtés de nombreux partenaires un programme visant à renforcer le développement de l'ESS dans les territoires ruraux : le programme TRESSONS – Territoires ruraux et ESS, outils et nouvelles synergies.

Développé dans le cadre de l'appel à projets « Mobilisation collective pour le développement rural » du Réseau rural français et du Fonds européen agricole pour le développement rural, ce programme d'envergure nationale et multiacteurs s'est notamment intéressé à **l'accompagnement des dynamiques d'innovation sociale et de l'entrepreneuriat dans l'ESS**, qui constituent des leviers importants de transition écologique et solidaire des territoires.

Durant trois ans, l'Avisé et le RTES se sont ainsi attachés à :

- **Valoriser les impacts** de ces dynamiques d'innovation et d'entrepreneuriat sur la revitalisation rurale ;
- **Documenter les programmes et dispositifs** d'accompagnement dédiés à ces sujets en France ;
- **Concourir à leur renforcement par leur mise en réseau et l'échange de pratiques** entre structures de l'accompagnement et acteurs du développement rural (en premier lieu les collectivités territoriales) ;
- **Favoriser une meilleure couverture territoriale** de ces accompagnements à travers l'expérimentation de nouvelles approches dans une dizaine de territoires.

Objectifs

Cette publication a pour but de présenter les résultats des travaux conduits sur l'accompagnement des dynamiques d'innovation sociale et de l'entrepreneuriat dans l'ESS dans les territoires ruraux, de capitaliser et transmettre les bonnes pratiques et enseignements issus de ces travaux, à tout acteur souhaitant contribuer à l'innovation sociale : collectivités, financeurs, acteurs institutionnels, acteurs du développement rural et acteurs de l'ESS.

- **La première partie** de cette publication vise à donner des éléments de contexte sur les besoins et les enjeux d'accompagnement de l'ESS et de l'innovation sociale dans les territoires ruraux ;
- **La deuxième partie** met en exergue douze dynamiques inspirantes d'innovation sociale, pourvoyeuses de transformations économiques, sociales et écologiques ;
- **La troisième partie** présente les neuf expérimentations de programmes d'accompagnement de projets de l'ESS déployés par des structures de l'ESS en coopération avec des collectivités territoriales, dans le cadre du projet TRESSONS.

ENJEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS ET DE L'INNOVATION SOCIALE DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Les initiatives citoyennes solidaires et les innovations sociales entrepreneuriales font de l'ESS un levier important de dynamisme et de résilience des territoires ruraux. Cependant, elles peuvent être freinées par une multitude de facteurs propres à ces territoires, comme la moindre présence d'espaces de mise en réseau ou de soutien en expertise. Afin de lever ces freins et permettre aux initiatives de se développer et de se démultiplier, certains acteurs – majoritairement associatifs – ont mis en œuvre des programmes et des dispositifs d'accompagnement à l'innovation sociale aux formes variées.

L'ESS dans les territoires ruraux

Reconnue par la loi du 31 juillet 2014, l'ESS regroupe un ensemble de structures qui cherchent à **concilier utilité sociale, viabilité économique et gouvernance démocratique**, avec pour ambition de développer une plus grande cohésion sociale et de créer des emplois pérennes et non délocalisables. Les structures de l'ESS sont présentes **dans tous les secteurs d'activité et peuvent prendre de multiples formes juridiques** : association, coopérative, mutuelle, fondation, entreprise sociale à statut commercial.

Les différentes études menées dans le cadre du programme TRESSONS¹ démontrent que **l'ESS est non seulement créatrice d'emplois, mais qu'elle participe également au regain d'attractivité de nombreux territoires ruraux**.

Chiffres clés

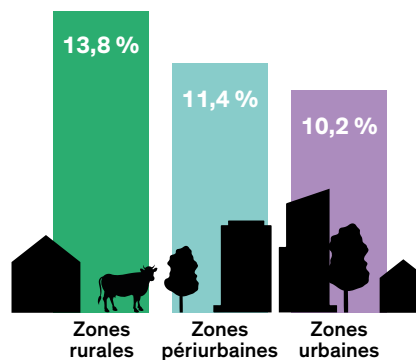
L'ESS REPRÉSENTE

17,7 %

DES EMPLOIS PRIVÉS RURAUX

La part de l'ESS dans l'emploi est beaucoup plus importante qu'en zones urbaines et périurbaines, de même que **l'ESS est plus rurale que le reste de l'économie** : 7 % des emplois de l'ESS sont ruraux contre 5 % dans le reste de l'économie.

PART DE L'ESS DANS L'EMPLOI (PUBLIC + PRIVÉ)



L'ESS revêt historiquement une **place plus importante en milieu rural que sur l'ensemble du territoire**, en partie du fait de l'héritage du coopérativisme agricole, de l'éducation populaire ou encore des grandes œuvres philanthropiques en matière d'action sociale. Si l'action sociale représente ainsi la moitié de ses effectifs, la démultiplication des initiatives citoyennes solidaires et des innovations sociales entrepreneuriales qui composent l'ESS en milieu rural montre qu'elle est également aujourd'hui un **véritable moteur de dynamisme et de résilience**.

Par ses principes et ses valeurs d'engagement pour l'intérêt général, par son fort ancrage local et sa capacité de développement d'activités sur des domaines et des secteurs essentiels et novateurs (économie circulaire, agriculture durable, circuits courts, commerces multiactivités, tiers-lieux), l'ESS se place **au cœur de la transition écologique et solidaire des territoires ruraux**.



POUR ALLER + LOIN

Consultez l'étude **L'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux** réalisée par l'Observatoire de l'ESS du CNCRESS, l'Avisé et le RTES (juin 2019) et le Mode d'emploi **ESS & ruralités** de l'Avisé et du RTES (septembre 2020).

1 Retrouvez l'ensemble des publications réalisées dans le cadre du programme TRESSONS sur [avisé.org](https://www.avisé.org) et [rtes.fr](https://www.rtes.fr).

Les leviers de développement de l'ESS rurale

Sensibiliser, animer, accompagner, coopérer

Afin de renforcer la place de l'ESS dans les territoires ruraux, le programme TRESSONS a identifié différents leviers centraux à partir de l'étude de quatre territoires – la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, le Pays Terres de Lorraine, le Pays Périgord Vert et le Parc naturel régional du Vercors :

- L'acculturation des acteurs du territoire aux spécificités de l'ESS et de l'innovation sociale ;
- L'inscription de l'ESS dans les outils de planification territoriale et de contractualisation (LEADER, contrat de relance et de transition écologique, SRDEII, programme Petites villes de demain, etc.) permettant de mobiliser des moyens financiers et en ingénierie ;
- La présence d'une animation territoriale et d'une ingénierie locale portée par les différents niveaux de collectivités afin :
 - d'appuyer les porteurs de projet au démarrage et les orienter vers les dispositifs et les programmes d'accompagnement adéquats,
 - d'articuler les différents acteurs du territoire (ESS, privés hors ESS, publics, citoyens) partageant des intérêts et des objectifs communs en créant de l'interconnaissance, du dialogue et de la coopération dans la durée,
 - de permettre la connexion entre les projets des acteurs de l'ESS et les politiques sectorielles portées par les différents niveaux de collectivités, afin d'éviter le cloisonnement des compétences ;
- L'existence d'acteurs de l'accompagnement dédiés aux projets de l'ESS et leur articulation avec les acteurs de l'appui et du financement à la création d'entreprises (ESS et hors ESS) ;
- Le soutien des dynamiques collectives et des projets collaboratifs générateurs d'innovation sociale, favorisant le décroisement et la mise en réseau sur le territoire, à travers des démarches partenariales inscrites dans la durée.



POUR ALLER + LOIN

Consultez les *Monographies « Territoires d'innovation sociale »* réalisées par l'Avise, le RTES et Extra-Cité (septembre 2019) sur :

- [le Parc naturel régional du Vercors](#) ;
- [le Pays Terres de Lorraine](#) ;
- [le Pays Périgord Vert](#) ;
- [la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné](#).

Les profils et besoins en accompagnement des porteurs de projet d'utilité sociale

Afin de développer l'innovation sociale, il est nécessaire de comprendre les spécificités des porteurs de projet d'utilité sociale dans les territoires ruraux et les barrières qu'ils rencontrent dans leur démarche de création. À travers des échanges dédiés avec les acteurs en contact direct avec ces porteurs de projet (collectivités, acteurs du développement local, accompagnateurs de l'ESS, etc.), le programme TRESSONS a pu déterminer leurs principaux profils et besoins.



FOCUS

Innovation sociale

Selon la définition du Conseil supérieur de l'ESS, « *l'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution* ».

Le soutien à l'innovation sociale entrepreneuriale permet de favoriser la création de nouveaux projets et de nouvelles activités économiques en partant des enjeux de développement local et des acteurs et ressources en présence sur le territoire.

Son appui revêt deux formes principales :

1. **Les structures et les programmes d'accompagnement à la création de projets d'utilité sociale** – pour des individus, des collectifs ou des structures de l'ESS existantes – comme les incubateurs de l'ESS ou le DLA, Dispositif local d'accompagnement de l'ESS ;
2. **Les démarches et structures de coopération au service du développement de nouvelles activités et de nouveaux projets**, comme la Fabrique à initiatives, certains pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), certaines sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), certains réseaux d'acteurs de l'ESS, etc.

Afin de développer l'innovation sociale dans les territoires ruraux, il est ainsi essentiel de soutenir cet écosystème d'accompagnement et d'assurer la constitution d'une expertise dédiée autour de ses méthodes.



POUR ALLER + LOIN

Consultez le [Mode d'emploi L'innovation sociale de l'Avise](#) (dernière édition : décembre 2019).

Des porteurs de projet aux profils hétérogènes

Trois grandes catégories de publics affichent des besoins différents selon les spécificités de leur démarche (individuelle, collective, en coopération), leurs compétences (connaissances de l'entrepreneuriat, niveau de formation, etc.) ou encore leur connaissance du territoire et de ses enjeux. On retrouve ainsi :

– Des entrepreneurs individuels :

- **néoruraux** : entrepreneurs ayant lancé une activité récemment ou s'installant pour développer une activité porteuse de sens,
- **conjoints** : principalement des femmes, néorurales ou non, qui veulent développer leur activité,

- **jeunes adultes** : jeunes adultes à la fibre entrepreneuriale, NEET (Not in Education, Employment or Training – ni étudiant, ni employé, ni stagiaire), ou jeunes adultes « pluriactifs » qui envisagent, de manière choisie ou subie, des parcours impliquant plusieurs activités, salariées et non salariées ;
- **Des collectifs de citoyens** engagés pour le développement et la valorisation de leur territoire ;
- **Des structures implantées localement**, associatives principalement, porteuses de nouvelles activités (de plus en plus de projets de territoire, pluriacteurs et répondant à des démarches longues et complexes telle que la structuration de filières, émergent dans ce cadre-là).

Cette hétérogénéité de publics induit **des différences fortes dans les attentes, les formats et les thèmes à envisager au sein d'un parcours d'accompagnement**. Par exemple, les projets portés par des collectifs locaux de citoyens ont des besoins importants concernant le développement d'une gouvernance démocratique, alors que les entrepreneurs sociaux néoruraux ont besoin de travailler leur posture et leur lien au territoire.

Afin d'appuyer les projets dans toute leur diversité et leur complexité, les accompagnateurs doivent ainsi se montrer souples et adaptables, dans des territoires où former des promotions homogènes s'avère complexe ; une spécificité qui empêche le développement de programmes standardisés et centralisés permettant des économies d'échelle.

De la même manière que dans d'autres territoires dits « fragiles », les potentiels porteurs de projet sont aussi plus souvent concernés par **des freins connexes à la création d'activité** : monoparentalité, problématiques de mobilité, etc. Ainsi, il est particulièrement pertinent de **développer des approches intégrées en travaillant sur les leviers périphériques** tels que les enjeux d'accueil des nouveaux arrivants, de modes de garde, d'accès au numérique ou encore de mobilité, en parallèle de l'accompagnement au développement des projets.

Des activités variées à fort ancrage local

Bien que l'ESS concerne l'ensemble des secteurs d'activité, des tendances semblent également se dégager concernant les secteurs et thématiques ciblés par les porteurs de projet en milieu rural :

- **Nouveaux modes de consommation et services de proximité** : circuits courts, réemploi ;
- **Création de lien social et accompagnement des publics fragiles**, notamment dans l'insertion par l'activité économique (IAE) ;
- **Transition écologique** : éducation environnementale, énergies durables, écotourisme, préservation de la biodiversité ;
- **Projets en pluriactivités et création de lieux**.

Face à l'accroissement de la sensibilisation à l'ESS et à l'entrepreneuriat social, de nombreux individus souhaitent s'engager dans une démarche d'entrepreneuriat, sans pour autant avoir d'idée préidentifiée. Pour les appuyer, certains acteurs développent des programmes d'appui aux premiers pas, permettant d'approfondir son projet au regard des réalités territoriales et de ses aspirations professionnelles. Dans le cadre des départs à la retraite et de la fragilisation des dynamiques bénévoles suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19, il s'avère aussi intéressant de créer des passerelles entre des porteurs d'idée et des structures de l'ESS recruteuses ou au potentiel de développement de nouvelles activités, dans une logique d'intrapreneuriat.

Des formats nouveaux se développent également afin de permettre aux porteurs de projet d'expérimenter leur activité dans un cadre sécurisant, comme, par exemple, les coopératives d'installation en agriculture paysanne ou d'autres types de coopératives d'activité et d'emploi spécialisées.

Quel que soit leur secteur d'ancrage, les porteurs de projet envisagent souvent leur activité à l'échelle très locale, en proximité étroite avec les acteurs économiques et les habitants du territoire, sans aspiration ou potentiel de développement dans d'autres territoires. La manière d'accompagner ce type de projets repose donc sur un travail fin en matière d'analyse des dynamiques locales, de mobilisation collective et de gouvernance partagée. Ces projets nécessitent, en outre, un croisement des expertises entre accompagnement sur les modèles de l'ESS (gouvernance, impact social, etc.) et accompagnement sectoriel (agricole, énergie, etc.).

Du fait de ces spécificités, **les porteurs de projets de l'ESS ne trouvent pas les réponses à l'ensemble de leurs besoins dans l'écosystème classique d'appui à l'entrepreneuriat**. Cela est d'autant plus vrai pour les projets aux montages technique, juridique et comptable complexes ou innovants, à l'instar des projets collectifs agricoles mêlant actions de sensibilisation et d'accueil non lucratives et des activités commerciales de production et de vente, qui défrichent des zones encore non règlementées et souffrent d'un manque de reconnaissance.

Les structures et les programmes d'accompagnement en milieu rural

Une carence forte au stade de la création de projet

Si les besoins en accompagnement concernent tous les stades d'avancement des projets (premiers pas, création, consolidation, développement), le Dispositif local d'accompagnement (DLA) de l'ESS permet d'accompagner une partie des projets portés par des structures implantées localement.

Au stade de la création, de nombreux programmes d'appui spécialisés sur l'ESS se sont lancés ces quinze dernières années, comme l'illustre la Communauté émergence & accélération animée par l'Avise.

Malgré cette offre qui s'étoffe, **les territoires ruraux restent encore mal couverts ou trop éloignés des lieux d'appui**, et peu d'acteurs se dédient à l'accompagnement des premiers pas et de la phase de création des porteurs de projet individuels ou des collectifs citoyens, que ce soit à travers des incubateurs locaux ou des programmes itinérants, des permanences ou l'organisation d'ateliers. La phase de premiers pas, pourtant décisive pour s'orienter vers les bons relais, confirmer l'intérêt de son projet et son adéquation avec son projet professionnel, souffre également d'un déficit de soutien financier, du fait de l'incertitude concernant l'aboutissement des projets.

La plupart des réseaux d'entrepreneurs, d'accompagnement et de financement étant situés dans les villes, **un fort isolement des porteurs de projet** est ainsi mis en exergue par plusieurs enquêtes réalisées par des accompagnateurs dans différents territoires ruraux.

Mise en réseau et appui de proximité

Au regard des enjeux mis en exergue précédemment, l'intérêt de programmes d'accompagnement dans les territoires ruraux repose en priorité sur la mise en réseau des porteurs de projet, sur différentes dimensions :

- **L'accès à une communauté de porteurs de projet**, qui permet le partage d'outils, de contacts, de bonnes pratiques ainsi que la construction d'un plaidoyer commun autour des valeurs et de l'utilité de l'ESS ;
- **La relation aux partenaires et financeurs**, notamment via la sensibilisation des réseaux départementaux, régionaux et nationaux aux projets d'ambition plus locale mais à fort impact ;

- **L’appréhension du territoire et l’intégration accélérée à l’écosystème local** – collectivités, partenaires de proximité, réseaux associatifs, etc.

Cette mise en réseau, pour être efficace, doit s’accompagner d’un **travail sur la posture à adopter par le porteur de projet vis-à-vis des différents interlocuteurs**. Elle induit également le besoin d’un accompagnement de proximité, crucial pour créer une réelle dynamique d’engagement et réduire le sentiment d’isolement.

Pour ce faire, il est intéressant de **s’appuyer sur les accompagnateurs centraux de l’ESS du territoire tels que le DLA de l’ESS et sur des lieux relais existants**, permettant la mise à disposition ponctuelle de locaux et la rencontre entre les acteurs du territoire. Certains tiers-lieux deviennent, ainsi, des points névralgiques de la création de projets dans les territoires ruraux.



FOCUS

La Communauté émergence & accélération

Sur l’ensemble du territoire, de nombreuses structures **accompagnent l’émergence et l’accélération d’entreprises de l’ESS**. Ce sont des incubateurs, générateurs de projets, plateformes d’innovation sociale, couveuses, espaces de travail collaboratifs, pépinières, etc.

Afin de renforcer la visibilité et la lisibilité de cet écosystème, de faciliter les interconnexions et les échanges de pratiques, l’Avisé anime la Communauté émergence & accélération depuis 2015. Cette communauté rassemble, en 2022, plus de 180 dispositifs, portés par plus de 120 acteurs présents dans toutes les régions.

Présents pour certains dans les territoires ruraux, ces acteurs favorisent le **développement de nouveaux programmes en proximité**, grâce à leur expertise en accompagnement de projets de l’ESS et à leur réseau de partenaires, financeurs et porteurs de projet.



POUR EN SAVOIR +

Accédez au [Panorama des acteurs de la Communauté](#) et trouvez les acteurs de votre territoire pour développer des partenariats et de nouveaux programmes.

La continuité et la complémentarité des parcours d’accompagnement, un enjeu central

Avec un tissu d’acteurs moins dense qu’en zones urbaines, **l’enjeu principal pour les territoires ruraux est d’assurer la continuité du parcours d’accompagnement des porteurs de projet**, de la sensibilisation et de l’orientation jusqu’aux phases de création et développement.

Pour cela, il est impératif pour les accompagnateurs spécialisés dans l’ESS de **tisser des liens avec l’ensemble des acteurs présents sur le territoire, au-delà des frontières entre activités marchandes et non-marchandes, acteurs publics et privés, institutionnels et non-institutionnels**. Ces liens, qui sont notamment essentiels pour assurer l’accès des porteurs de projet à l’information, pourront, par exemple, être tissés avec les chambres consulaires, les collectivités, les acteurs de l’éducation populaire, les acteurs de la formation ou encore les experts sectoriels, assurant une diversité de canaux de communication.



FOCUS

Le DLA, Dispositif local d'accompagnement de l'ESS

Le DLA est un **dispositif public qui permet aux structures employeuses de l'ESS de bénéficier gratuitement d'un accompagnement sur mesure**



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**

afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois.

Le DLA a été créé en 2002 par l'État et la Caisse des dépôts, rapidement rejoints par le Mouvement associatif, avec le soutien du Fonds social européen (FSE), et plus récemment par Régions de France et ESS France. Soutenu et financé au niveau territorial par de nombreuses collectivités locales, il est opéré au niveau national par l'Avisé.

Les structures sont accompagnées localement grâce à un réseau de 103 DLA départementaux et de 17 DLA régionaux, portés par des structures associatives aux compétences variées. Ces dernières sont appuyées par un Réseau Ressource composé d'experts sectoriels et thématiques : sport, IAE, culture, solidarités – santé, transition écologique, financement et numérique.

En 2019, le DLA a accompagné plus de 700 structures dans des zones de revitalisation rurale, dont 17 % dans le secteur de la culture, des arts et du patrimoine, et 13 % dans l'animation sociale.

En savoir plus sur www.info-dla.fr

La reconnaissance des initiatives existantes sur les territoires ruraux et de leurs impacts par les collectivités locales est également un enjeu majeur à l'origine de plusieurs des expérimentations menées dans le cadre du programme TRESSONS. Les élus et les techniciens qui sont amenés à échanger avec des porteurs de projet d'utilité sociale et à construire des partenariats avec eux ont besoin d'être davantage acculturés aux spécificités de ce mode d'entreprendre.

Cette problématique concerne également toute personne susceptible d'avoir à informer, orienter voire accompagner un projet d'ESS, notamment les acteurs de l'entrepreneuriat et du développement local, davantage habitués à accompagner des projets de microentrepreneuriat ou de sociétés commerciales hors ESS. Pourtant, le rôle des développeurs économiques dans l'orientation et l'accompagnement des porteurs de projet est également essentiel.

De nouveaux programmes en cours de développement

En dehors du programme TRESSONS, **de nouveaux acteurs se sont saisis de la question de l'innovation sociale et de l'accompagnement dans les territoires ruraux**. Le programme « Entreprendre la Ruralité » de la Fondation Entreprendre, par exemple, vise à faire émerger des dispositifs d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises du territoire en ruralité, qu'elles fassent partie de l'ESS ou d'une dynamique plus large d'entrepreneuriat de territoire. D'une durée de trois ans, il s'inscrit dans une logique d'innovation sociale et dans une démarche collective inédite, afin de faire émerger des solutions entrepreneuriales en capacité de répondre durablement aux besoins des territoires.



« Favoriser l'entrepreneuriat de territoire, c'est voir le tissu économique comme un vecteur d'identité locale. Cela peut être une véritable opportunité pour revitaliser les territoires ruraux fragilisés afin d'y créer de la valeur économique, sociale, environnementale. La vision portée par ce programme est la suivante : l'entrepreneuriat n'est pas juste un moyen de créer de l'emploi, mais une façon de rayonner sur le territoire et de répondre à ses besoins. Pour cela, il est question de s'appuyer sur leurs ressources et leurs savoir-faire tout en les valorisant. »

Benoît Mounier, directeur des programmes de la Fondation Entreprendre

Les démarches et structures de coopération créatrices de nouveaux projets

En dehors des structures et des programmes d'appui aux porteurs de projet de l'ESS, l'innovation sociale entrepreneuriale se développe aussi à travers des dynamiques et des structures de coopération réunissant des acteurs d'un même territoire afin de construire des réponses aux enjeux locaux.

Encore peu étudiées, **ces formes de coopération revêtent des caractéristiques très variées en matière de cadre de collaboration, de parties prenantes, de périmètre géographique et de thématiques d'action** et sont rassemblées sous plusieurs termes : dynamiques collectives de transition dans les territoires (cf. travaux du Labo de l'ESS), entrepreneuriat de territoire (cf. travaux de Territoires conseils), générateurs de projets et plateformes d'innovation sociale (cf. travaux de l'Avise), etc.

Partir du territoire pour imaginer des projets en coopération

Dans la continuité des démarches menées par les acteurs publics pour élaborer de manière participative des stratégies territoriales et des diagnostics partagés, de plus en plus d'acteurs de l'ESS se réunissent, à différentes échelles, et s'allient à d'autres acteurs locaux pour **construire une feuille de route collective et envisager de nouvelles activités répondant aux enjeux sociaux et environnementaux de leur territoire.**

Ces dynamiques collectives entrepreneuriales peuvent réunir **des acteurs d'un même domaine d'activité** (alimentation, économie circulaire, insertion, solidarités), **des acteurs s'adressant à des publics similaires** (publics éloignés de l'emploi, publics fragiles, jeunes, personnes âgées, etc.), ou des acteurs hétérogènes dans leurs activités et leurs publics mais **souhaitant s'investir dans une démarche commune de revitalisation locale.**

Les acteurs qui les constituent se réunissent dans une démarche continue de coconstruction autour de différentes phases :

- une phase de diagnostic partagé, permettant d'établir une compréhension commune des besoins locaux et des enjeux prioritaires ;
- une phase de définition du projet, afin de trouver un consensus sur les objectifs et les actions à mener ;
- une phase de coréalisation, nécessitant une feuille de route commune, le partage des responsabilités et la mutualisation de ressources et d'expertises.

Si certains des projets développés s'inscrivent dans le prolongement de l'action de l'un des partenaires et n'entraînent pas la création de nouvelles activités, ces dynamiques sont souvent **génératrices d'activités entrepreneuriales**, coportées par différents partenaires ou confiées à des porteurs de projet identifiés ou repérés lors d'événements de mobilisation.

Une diversité de structuration

Ces dynamiques collectives d'innovation sociale se prolongent souvent par la **création d'une structure** permettant leur animation et leur mise en œuvre au long cours, mais elles peuvent aussi exister à travers des **programmes dédiés et délimités dans le temps**.

En voici quelques exemples :

- **Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE)** : reconnus par l'article 9 de la loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, les PTCE sont un outil pour développer des projets coopératifs économiques innovants et solidaires à l'échelle d'un territoire. Ils donnent un cadre légal et financier à des solutions locales, imaginées par les acteurs du terrain, pour répondre à des problèmes locaux et créer des synergies entre acteurs économiques ;
- **Les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC)** : reconnues par la loi 2001-624 comme ayant pour objet « la production ou la fourniture de biens et de services d'intérêt collectif, qui présentent un caractère d'utilité sociale », certaines SCIC réunissent un large panel d'acteurs publics et privés du territoire avec pour objectif la création de nouvelles activités répondant aux besoins locaux. 24 % des PTCE sont d'ailleurs portés par des sociétés coopératives ;
- **Les tiers-lieux** : en rassemblant une diversité d'acteurs autour d'un projet foncier commun, ils sont également pourvoyeurs d'innovations sociales entrepreneuriales. Grâce au soutien de l'État à travers le programme Nouveaux lieux, nouveaux liens ayant labellisé 300 Fabriques de territoire, les tiers-lieux sont en fort développement dans les territoires ruraux. Parmi ces tiers-lieux labellisés, 2/3 sont portés par des associations et près d'1/6 par des SCIC ;
- **Les événements d'idéation collective** : certains programmes – à l'instar de Start-up de territoire ou de Territoire de solutions de France Active Normandie, l'ADRESS et SocialCoBizz – organisent des événements ouverts à tous autour de défis à relever, permettant de décroquer, d'inspirer et d'identifier collectivement de nouveaux projets à développer.

Construire une ingénierie dédiée

Si ces dynamiques se développent, elles ne disposent pas toutes de l'ingénierie dédiée pour accompagner la coconstruction des idées d'activités identifiées. Par ailleurs, elles ne couvrent pas l'ensemble des territoires et ne répondent pas à toutes les problématiques locales.

Afin d'accompagner l'émergence de projets par l'innovation sociale, l'Avisé a développé et anime **un dispositif dédié porté localement par un réseau d'une trentaine de structures de l'accompagnement à la création d'activité : la Fabrique à initiatives**.

En 2020 et 2021, l'Avisé, en tant qu'organisme intermédiaire du FSE au niveau national, a ainsi financé le déploiement de la Fabrique à initiatives dans les territoires ruraux, afin de faciliter le repérage et la conception de nouvelles activités d'utilité sociale.

Onze structures porteuses du dispositif sont ainsi intervenues dans une trentaine de territoires ruraux afin d'accompagner les acteurs locaux dans l'élaboration de solutions variées : maison des aidants, plateforme



FOCUS

Le dispositif Fabrique à initiatives

La Fabrique à initiatives a pour mission de **développer de nouvelles activités économiques utiles aux territoires, en connectant acteurs publics, privés et citoyens pour construire des réponses entrepreneuriales adaptées s'inscrivant dans le champ de l'ESS.**



À travers sa méthodologie sur mesure et son expertise en matière d'animation territoriale et de modélisation économique, le dispositif identifie les besoins et les pistes de solution, suscite des alliances fertiles et mobilise l'ingénierie nécessaire à l'aboutissement d'un projet solide.

Elle permet, après avoir approfondi des idées de projets à développer, de les connecter à des porteurs de projet présents en proximité, d'imaginer des modèles de portage innovants via des partenariats ou des collaborations entre plusieurs acteurs locaux, ou encore de faciliter l'essaimage ou la duplication d'activités ayant fait leurs preuves ailleurs.

La méthodologie de la Fabrique à initiatives se découpe en trois grandes phases :

- Détecter les besoins et opportunités d'un territoire et qualifier des projets à impact pour y répondre ;
- Concevoir des activités innovantes et durables à travers l'étude d'opportunités et la mobilisation collective ;
- Identifier et accompagner des porteurs de projet vers le lancement de l'activité, aux côtés de partenaires engagés.

En savoir plus sur fabriqueainitiatives.org

de mutualisation pour épicerie solidaire, garage solidaire, café-épicerie coopératif, conciergerie apprenante, tiers-lieu, habitat intergénérationnel, recyclerie, etc.

Des enjeux de reconnaissance et de soutien de l'animation

Comme l'illustrent les expériences détaillées dans la suite de ce guide, des enjeux importants subsistent pour permettre à ces dynamiques d'innovation sociale de perdurer et de se déployer dans de nouveaux territoires ruraux.

Tout comme les structures et programmes d'appui aux porteurs de projet, ces dynamiques ont besoin d'être davantage reconnues et connectées aux acteurs publics afin de s'inscrire en complémentarité de l'action publique et de devenir moteurs de sa coconstruction.

Elles nécessitent également une animation territoriale soutenue permettant la mise en lien entre les différents acteurs locaux et la construction d'espaces de dialogue dans la durée, ainsi que des modes de financement permettant le portage de projets en collectif.

Zoom sur les 21 exemples détaillés dans ce guide

Les exemples détaillés dans cet ouvrage et résumés ci-dessous viennent illustrer les deux principaux leviers de soutien à l'innovation sociale entrepreneuriale préalablement explicités, leurs modalités de mise en œuvre et leurs impacts : **des programmes d'accompagnement aux porteurs de projet d'utilité sociale, et des démarches de coopération au service du développement de nouvelles activités**. Il est à souligner que ces deux leviers s'alimentent. En effet, les structures de l'accompagnement peuvent être initiatrices ou parties prenantes des dynamiques de coopération, qui elles-mêmes sont parfois amenées à développer des programmes d'accompagnement formalisés.

Les douze premiers exemples (S'INSPIRER) reviennent sur des initiatives inspirantes ayant fait la preuve de leur impact sur leur territoire d'action. Les neuf exemples suivants (APPROFONDIR) émanent du **cycle d'expérimentations** mis en œuvre par l'Avisé et le RTES dans le cadre du programme TRESSONS entre 2020 et 2021 afin de **développer l'ingénierie d'appui aux projets et l'innovation sociale dans des zones « blanches »**.

L'objectif poursuivi par ce cycle d'expérimentations était **le renforcement des dynamiques de coopération entre les acteurs des territoires ruraux autour de l'appui à l'innovation sociale**. En parallèle, un collectif d'accompagnateurs mobilisés sur l'appui aux projets ruraux, le Collectif Créa'rural, a été lancé par l'Avisé pour favoriser le partage d'expérience et d'expertise.



Le résumé des 21 exemples :

PLOUCS est un PTCE rassemblant quatre associations et une coopérative d'activité et d'emploi (CAE), qui mène un projet de coopération et d'accompagnement de projets au service d'un développement territorial en accord avec les valeurs de l'ESS.

VILLAGES VIVANTS réunit une foncière solidaire et rurale sous forme de SCIC et une association afin d'acheter, rénover et louer des locaux pour y installer des activités et d'accompagner des projets en faveur de la revitalisation des petites communes.

LA BRÈCHE est une association d'éducation populaire qui accompagne les personnes et leurs projets selon leurs valeurs : l'autonomie, l'émancipation et la responsabilisation. Elle décline son action selon trois grandes thématiques : accompagner, animer et expérimenter.

LA CHARTREUSE DE NEUVILLE est un tiers-lieu qui allie réflexion et action, propice à la rencontre, à la découverte et à l'expérimentation de projets d'inclusion à travers son incubateur.

LE COLLECTIF TROIS-TIERS accompagne les collectivités dans l'ingénierie et l'expérimentation de projets de transition en plaçant les habitants au cœur du processus.

FRANCE ACTIVE NOUVELLE-AQUITAINE porte la Fabrique à initiatives en Creuse, un dispositif d'innovation sociale qui mobilise les acteurs locaux autour de la coconstruction d'activités économiques d'utilité sociale.

TAG35, incubateur de projets collectifs, a mis en œuvre, en partenariat avec des collectivités, un programme d'idéation permettant de mobiliser et d'appuyer les habitants porteurs d'une idée d'activité répondant aux besoins du territoire.

DOMB'INNOV, développé par le groupe d'entreprises solidaires Valhorizon, est un PTCE qui rassemble une vingtaine d'entreprises locales autour d'un objectif de développement local durable, déployé à travers divers projets et programmes.

INNOVALES est un PTCE qui rassemble une centaine de membres afin de stimuler la transition écologique et solidaire sur son territoire.

ECOOPARC est une SCIC, Fabrique à initiatives et incubateur, qui rassemble les acteurs locaux du parc naturel régional du Ballon des Vosges autour d'enjeux locaux afin d'impulser et d'accompagner la mise en place de projets économiques collectifs à fort impact.

LE GERMOIR est un tiers-lieu associatif et centre d'expérimentation et d'innovation en milieu rural, dont l'objet est de développer des initiatives durables et solidaires.

LES USINES est un tiers-lieu installé dans une ancienne filature pour répondre aux difficultés d'installation dans les secteurs de l'artisanat, de l'artisanat d'art et de la culture.

RONALPIA et **COURANT FORT** se sont associés pour tester le cycle « Lance-toi ! », un programme court et itinérant d'appui pour les personnes au stade de l'idée sur le territoire nord ardéchois.

MAKESENSE a développé son programme de préincubation Sprint sur le territoire et formé les équipes du **PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE** à son animation.

L'APESS 53 a expérimenté la mise en place de « May'Idées », dispositif de préincubation, pour faire face au manque de dispositifs d'accompagnement dédiés aux créateurs dans l'ESS au stade de l'idée en Mayenne.

LE PÔLE ESS VENDÉE a développé un format double, entre demi-journées de sensibilisation aux élus et techniciens de collectivités et réunions d'information collectives à destination des futurs créateurs d'activité afin d'améliorer la reconnaissance et l'orientation des porteurs de projet de l'ESS.

LA CRESS PAYS DE LA LOIRE a développé, aux côtés des **ECOSSOLIES**, des actions multipartenariales autour de l'information et de la formation à l'innovation sociale.

L'ASSOCIATION MONTAGNE EMPLOI SUD (AMESUD) a cherché à essaimer son ingénierie de soutien aux projets de l'ESS auprès d'accompagnateurs potentiels afin d'appuyer les innovations sociales sur le territoire rural de la Montagne d'Ardèche.

L'UNIVERSITÉ RURALE QUERCY ROUERGUE (URQR) a imaginé avec la communauté de communes un parcours de découverte et de réflexion sur les modalités d'accueil et d'accompagnement de ces projets face à l'apparition croissante d'initiatives collectives atypiques à dimension agricole.

L'ADAR-CIVAM a coconstruit un parcours apprenant vers la coopération au service des transitions, intitulé « Boischaut Sud en transition », aux côtés de la Maison des jeunes, de la culture et des savoirs (MJCS) et de l'association S-Composition.

L'ASSOCIATION TERRITOIRES ET INNOVATION SOCIALE (ATIS) a modélisé un parcours « Premiers Pas », afin d'en faire un outil socle d'ingénierie adaptable et appropriable par une grande diversité d'acteurs.

DÉMARCHES D'INNOVATION SOCIALE EN TERRITOIRE RURAL : 12 EXEMPLES INSPIRANTS

Mobiliser les habitants pour construire un projet de transformation du territoire, développer les coopérations pour impulser de nouvelles activités, faciliter l'installation et l'acquisition foncière de projets d'utilité sociale, expérimenter collectivement autour de l'alimentation et de l'agriculture durables... Des structures de l'ESS ont développé des démarches novatrices basées sur l'implication des acteurs locaux dans la définition et la coconstruction de projets d'utilité sociale. Ces dynamiques revêtent des impacts multidimensionnels importants, de la création de lien social à la construction d'un tissu entrepreneurial, en passant par la mobilisation citoyenne et la mise en place de partenariats public-privé.



UN RÉSEAU DE STRUCTURES DE L'ESS POUR COOPÉRER ET ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'INITIATIVES LOCALES (CENTRE-NORD DES LANDES)

#SENSIBILISATION #INCUBATION #PTCE

Le territoire : une zone rurale profonde

Le réseau PLOUCS (Projets locaux ouverts utiles collectifs et solidaires) déploie son activité dans le centre et le nord du département des Landes.

Il s'agit de la partie la plus rurale du département, confrontée aux **problématiques traditionnelles** liées à ce **contexte de ruralité profonde** : isolement, difficultés de mobilité, manque d'équipements.

PLOUCS

La genèse du projet

Au début des années 2010, **des jeunes de 18 à 20 ans** décident de répondre eux-mêmes aux besoins de leur territoire en créant les lieux et services dont ils rêvent. Ils fondent des associations socioculturelles qui animent des cafés, des lieux d'échange, de création et d'expérimentation dans des domaines variés (art et artisanat, agriculture, éducation, etc.).

Une association coopérante

En 2015, ces structures (quatre associations et une CAE) dessinent collectivement un **projet de coopération** afin de faciliter la rencontre et la coopération entre différentes structures, en vue d'un développement territorial en accord avec les valeurs de l'ESS.

Formalisé à travers une réponse au deuxième appel à projets de l'État visant à soutenir des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), le projet n'est pas retenu (les Landes disposant déjà d'un PTCE à Tarnos, dans le sud du département) mais suscite l'intérêt de la région Nouvelle-Aquitaine et du département des Landes. En commençant à financer le réseau, les deux collectivités permettent le démarrage des activités.

Aujourd'hui, les structures membres du réseau **montent collectivement des projets et mutualisent des ressources et des formations**. Unique salariée du réseau, Clémence Lartigue organise des rencontres, telles que des commissions thématiques, facilite le dépôt de dossiers et la coordination de projets.

La sensibilisation à l'ESS

La première mission de PLOUCS est de **sensibiliser le grand public, notamment les jeunes, à l'ESS**. Comme il n'est pas possible de réaliser des études supérieures sur le territoire, les jeunes s'en vont et ne reviennent pas toujours. L'enjeu est donc de montrer, dans le cadre scolaire, que le territoire landais peut être un lieu attractif d'innovation, que l'on peut y créer son travail en répondant aux problématiques du territoire que les jeunes connaissent bien. Les structures membres de PLOUCS ont créé ensemble le jeu de rôles K'ESS ESSA comme **support de sensibilisation et d'éducation aux principes et aux modalités entrepreneuriales de l'ESS**. En 2020, une coopérative jeunesse de services (CJS) a été mise en place pour que des jeunes du nord du département expérimentent la création d'une entreprise de l'ESS. En 2021, l'opération a été reconduite dans deux territoires du nord du département.

L'accompagnement de projets de l'ESS

Régulièrement sollicitées par différents porteurs de projet pour leur expertise, les structures de PLOUCS ont **créé un parcours d'accompagnement pour soutenir l'émergence de projets d'ESS**. Depuis 2018, l'incubateur de PLOUCS permet l'éclosion de 10 à 12 projets par an. Le fonctionnement en

promotion facilite l'indispensable coopération et le coportage de projets dans ce territoire très rural.



« C'est un segment de projet que nous avions du mal à accompagner, notre regard étant trop institutionnel pour des projets émergents, qui n'ont par exemple pas encore de support juridique. L'incubateur répond à ce maillon manquant et vient appuyer les projets pour qu'ils s'inscrivent dans la durée et sur le territoire. Je crois fort en ces modèles pour nos villages qui voient leurs petits commerces fermer faute de modèle économique. Avec ses formats plus hybrides de portage, l'ESS peut apporter des réponses collectives, impliquant la collectivité, des associations, des bénévoles, plutôt que de tout faire porter à une seule personne. »

Clémentine Ollivier, cheffe de projet Économie, Emploi, Formation, Pôle Haute Lande

Pour être accompagnés par l'incubateur, les projets doivent être portés par un collectif, avoir une visée d'utilité sociale et s'inscrire en complémentarité avec ce qui existe déjà sur le territoire. Les sessions collectives d'accompagnement ont lieu chaque mois, dans différents endroits du département pour répartir les temps de déplacement et mettre en avant des lieux et projets gérés par des structures accompagnatrices et des porteurs de projet.

Par exemple, deux femmes portant le même type de projet visant à aider les communes à structurer des politiques de compostage ont été mises en relation et accompagnées dans le montage d'un projet devenu collectif et déployant ses activités de part et d'autre du département.

Les impacts

30 à 40 projets de l'ESS ont été accompagnés par l'incubateur depuis 2018. Implantés dans des communes très rurales, ces projets conduisent au **développement de nouvelles offres de biens et de services répondant aux besoins du territoire**, notamment en termes de revitalisation.

Grâce à PLOUCS, **la coopération et la mutualisation entre acteurs permettent de répondre collectivement aux défis locaux** et de mettre en lumière l'existence de nombreuses initiatives sur le territoire. Ces projets s'inscrivent dans une logique de développement local sur le long terme, autour d'activités non-délocalisables et utiles pour le commun.

Autre force : la philosophie de PLOUCS repose sur l'éducation populaire, qui permet aux personnes accompagnées de prendre conscience de leur potentiel, de leur imagination et de leur créativité.

Les perspectives

En collaboration avec l'association ATIS, PLOUCS porte un nouveau projet, lauréat de la Fondation Entreprendre, afin d'**accompagner davantage de collectivités**, notamment des communes, au développement de projets d'ESS et à la culture de la coopération.

Autre perspective : la **création prochaine d'une Fabrique à initiatives**. Enfin, deux petites communes ont sollicité le réseau PLOUCS, qui pourra consacrer du temps d'ingénierie à ces démarches grâce aux financements de la Fondation Entreprendre.

Les partenaires

PLOUCS est entouré de nombreux partenaires opérationnels, comme Co-actions, La Smalah, C koi ça, l'Adear et le Pôle d'équilibre territorial et rural Haute Lande, « Le Tube à ESS'ai » du PTCE de Tarnos ainsi que des partenaires financiers, notamment la région Nouvelle-Aquitaine, le Fonds social européen (FSE) et le département des Landes.



PLOUCS EN 6 PROJETS

1 - Un **café associatif** a été créé dans la commune de Herm, à la place de l'ancien bureau de poste. « *Le projet a suscité toute une dynamique citoyenne dans un village où il n'y avait plus du tout de café, alors qu'il y en avait sept il y a une cinquantaine d'années* », souligne Clémence. La collectivité a été particulièrement impliquée et le projet a été lauréat du budget participatif du département, ce qui a permis de financer ses travaux. Dans le cadre de l'incubateur, le projet a été accompagné par la Smalah, un café associatif de Saint-Julien en Born « *très reconnu sur le territoire* ».

2 - Dans la commune de Vert, un autre **café associatif** est destiné à être un lieu de distribution de paniers de légumes préparés par des producteurs faisant partie du collectif, et d'activités diverses telles que des cours de yoga, pour lesquels la commune met à disposition une auberge-restaurant.

3 - Le **projet d'insertion par l'agriculture Lider** a vu le jour à Luxey. « *Sur un territoire complexe qui offre peu d'opportunités, il s'agit de recréer de l'emploi local pour des personnes en difficulté, isolées, ou ne pouvant pas se déplacer* ».

4 - Un **projet de recyclerie de décors de théâtre et de cinéma** est en cours d'émergence. L'objectif est de travailler avec les ressourceries du territoire, notamment pour récupérer du matériel pouvant servir à la fabrication de décors.

5 - Un **projet de tiers-lieu artisanal** à Lesperon vise à proposer, dans un lieu mutualisé, des outils d'artisanat mis en partage.

Zoom sur la coopérative jeunesse de services (CJS)

Ce projet a été expérimenté une première fois en Pays morcenais à l'été 2020, puis dans deux territoires en 2021, les Pays morcenais et Cœur Haute Lande.

En 2021, une vingtaine de jeunes de 16 à 18 ans ont eu l'occasion de découvrir l'ESS, de monter une coopérative éphémère et de se confronter aux différents défis de la création d'une entreprise de l'ESS – prise de décision collégiale, ressources humaines, comptabilité et facturation, etc.



Grâce à des partenaires tels que des bailleurs sociaux, le Parc naturel Landes de Gascogne et le Syndicat mixte de protection du milieu landais, les jeunes ont pu réaliser de nombreuses missions – peinture, nettoyage d'espaces verts, préaccueil dans un écomusée – et tirer un revenu de leur activité.



« L'incubateur de PLOUCS constitue un réel maillon de la chaîne de l'accompagnement, au lancement des projets parfois au stade de l'idée : c'est important pour nous, collectivités, d'avoir ces ressources sur notre territoire pour pouvoir orienter au mieux les porteurs de projet et leur permettre de concrétiser plus facilement leur projet. Cela nous permet également de rediriger certains territoires vers PLOUCS pour qu'ils puissent s'informer et s'éduquer à l'ESS. Le réseau PLOUCS est un facilitateur d'innovation sociale, qui se traduit notamment par la diversité des projets qui émergent. La coopérative jeunesse de services (CJS) est l'exemple même de cette contribution à l'innovation sociale. Elle montre qu'il est possible d'entreprendre autrement, d'accompagner et de donner vie à des projets innovants sur le territoire avec d'autres modes de fonctionnement et d'acculturer les jeunes à l'ESS. La CJS a beaucoup intéressé les élus et il y a eu des retours très positifs de la part des jeunes qui ont participé. »

Laurène Queury, coordinatrice Sports de nature et ESS, à la direction Éducation Jeunesse et Sports du département des Landes



UNE FONCIÈRE SOLIDAIRE ET RURALE POUR RÉINSTALLER DES ACTIVITÉS D'UTILITÉ SOCIALE ET LOCALE (SUD-EST DE LA FRANCE)

#INSTALLATION #APPUI AUX COLLECTIVITÉS #CRÉATION D'ACTIVITÉ #SCIC

Le territoire, des centres-bourgs aux locaux vacants

Villages Vivants est une structure implantée à Crest, dans la Drôme rurale. Son champ d'action actuel s'étend dans **les milieux ruraux du quart sud-est de la France**. Le choix de cette implantation rurale répond à une problématique générale des campagnes françaises : celle d'un éloignement et d'une centralisation des services, entraînant la fermeture de lieux, la périphérisation des commerces et leur digitalisation, au profit des grandes métropoles.

Villages Vivants

Une foncière solidaire en coopérative

Créée en 2018, Villages Vivants est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) dont la mission est de **remettre de la vie et de l'activité dans les villages et les petites villes**, en facilitant le parcours des entrepreneurs qui souhaitent y installer leur activité.

Foncière solidaire et rurale, Villages Vivants **achète, rénove et loue des locaux** pour y installer des **activités aux modèles hybrides**, mixant des services et des usages variés : logements, commerces, services, etc.

Un montage juridique pluriel

Pour séparer les activités d'ingénierie et de mobilisation citoyenne et celles d'investissement immobilier, la SCIC Villages Vivants a initié et pilote la société en commandite par actions (SCA) Foncière solidaire Villages Vivants, en tant qu'associée fondatrice, commanditée et gérante. Pour chaque projet immobilier, une société civile immobilière (SCI), dont la SCIC est

actionnaire minoritaire (avec 5 % du capital social), est créée. La SCIC assure des prestations d'ingénierie de montage de projet puis de gestion locative pour le compte des SCI.

Plus globalement, les missions de la SCIC Villages Vivants sont regroupées en quatre types d'activités :

- **L'activité foncière**, dont des missions de gérance facturées à la SCA ;
- **La stratégie de territoire**, dont des missions de conseil et de formation notamment auprès des collectivités ;
- **L'ingénierie et l'immobilier**, dont des prestations de services facturées aux SCI ;
- **Les finances solidaires et la vie coopérative**.

Les bénéficiaires de la foncière ?

La sollicitation de la foncière peut se faire via plusieurs types d'acteurs :

- Le porteur de projet, qui rencontre un blocage d'acquisition immobilière et fait appel à Villages Vivants pour que la SCIC investisse dans un local ;
- Une collectivité, qui identifie des locaux intéressants pour des porteurs de projet potentiels et les soumet au portage de Villages Vivants.

Le porteur de projet qui s'installe dans un local acheté par Villages Vivants bénéficie d'un accompagnement sur mesure pour sécuriser son activité.

Fin 2021, **cinq projets ont été installés** par la foncière : une agence mobilité à Crest sur les mobilités douces, une librairie coopérative dans l'Ain pour laquelle les habitants ont recruté leur libraire, une

ressourcerie dans les Cévennes, une brasserie artisanale dans le Vercors et une auberge coopérative en Ardèche. Cinq autres projets sont en cours d'achat : une auberge, une recyclerie, une épicerie, un tiers-lieu et une boutique solidaire multiservice.

Les impacts

Depuis la création de la SCIC en 2018, de nombreux impacts ont déjà été mesurés en plus des 4 projets installés :

- 770 mètres carrés rénovés ;
- 340 porteurs de projet de l'ESS orientés ;
- 300 investisseurs solidaires mobilisés ;
- 17 accompagnements auprès de territoires et de porteurs de projet ;
- 9 personnes salariées par Villages Vivants.

Au 31 décembre 2020, la SCIC comptait 261 particuliers et 10 structures investisseuses détenteurs de titres participatifs. 6 nouveaux sociétaires sont entrés dans la coopérative, portant à 36 le total des sociétaires, pour un capital social total de 210 800 euros, répartis dans 4 collèges : Producteurs, Bénéficiaires (citoyens), Partenaires ESS et Autres partenaires.

Au-delà de l'accompagnement, Villages Vivants est également **initiateur d'événements** à l'image du Forum des ruralités engagées, coorganisé en 2020 avec l'Avisé et le RTES. L'objectif de cet événement, qui a rassemblé 600 participants, était de faire découvrir les initiatives innovantes des campagnes, faciliter les rencontres entre porteurs de projet, élus, techniciens ou financeurs et valoriser l'ESS en tant que modèle de développement rural. Parmi les thématiques abordées figuraient les conciergeries, les tiers-lieux, la culture ou encore l'installation en agriculture.

Les perspectives

Villages Vivants souhaite aujourd'hui **se développer au niveau national** face à la demande croissante venant d'autres régions.

La première étape de ce développement est le Massif central, suite à une rencontre avec l'association IPAMAC qui fédère les douze parcs du territoire et souhaite agir sur l'accès, la gestion et la rénovation,

nécessaires à la revitalisation. Le montage d'une foncière étant trop lourd pour les acteurs locaux, l'implantation de Villages Vivants est apparue comme une réponse pertinente. Cette intention **a été confirmée par une étude de faisabilité** cofinancée par IPAMAC.

Ce déploiement se fera en plusieurs phases : une phase "laboratoire" en 2021 puis l'ouverture du bureau et l'arrivée d'une équipe permanente en 2022. L'objectif est de permettre l'ouverture d'antennes tous les deux ans.

Les partenaires

Les partenaires de la SCIC sont le programme P'INS de la Fondation MACIF et de l'Avisé, la Fondation Raoul Follereau, la Fondation RTE, la Fondation La France s'engage, le Prix Finansol, la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence de services et de paiements (ASP).

Les partenaires de la SCA sont la SCIC Plateau Urbain, SCOP Sens de la Ville, SCIC GRAP, Crédit Coopératif, Villages Vivants SCIC, Mirova, Banque Populaire AURA, Ecofi, France Active et la Caisse des Dépôts.



VILLAGES VIVANTS EN 4 PROJETS



1 - **L'Auberge multiactivités de Boffres - SCOP | Installation.** Les porteurs de projet ont sollicité Villages Vivants pour ouvrir un café-restaurant-épicerie dans l'ancienne auberge du village de Boffres, en Ardèche, une commune de 700 habitants. Le local de 600 m² a été acheté par Villages Vivants. Dix-huit mois de travaux, entrecoupés par les périodes de confinement, ont permis de refaire complètement l'auberge. La terrasse a ouvert à l'été 2019.

2 - **L'Étrier, ressourcerie - association | Installation.** Ressourcerie et atelier chantier d'insertion — structure pour l'insertion par l'activité économique (SIAE) conventionnée par l'État — ouverte depuis 2016, l'Étrier emploie 15 personnes et souhaite s'agrandir. Les dirigeants de l'association ont contacté Villages Vivants pour l'acquisition d'un nouveau local pour le siège de l'association, une boutique de mobilier et un atelier de revalorisation. Ceci permettrait d'augmenter la capacité de réemploi tout en améliorant la qualité du mobilier vendu, d'augmenter les prestations de vide-maison et d'améliorer le confort des employés et des bénévoles. La ressourcerie est basée à Monestier-de-Clermont, en Isère, une commune de 1 427 habitants.

3 - **Aouste-sur-Sye | Stratégie de territoire.** La commune souhaitait travailler sur l'image de la ville, répondre aux besoins des habitants tout en accompagnant la mutation du commerce de proximité. Elle a fait appel à Villages Vivants pour être accompagnée dans l'élaboration de son programme d'action et notamment dans la structuration du projet d'épicerie associative, l'Épicerie Géniale, portée par des habitants. Pour cette mission, Villages Vivants s'est associé au GRAP (Groupement régional alimentaire de proximité), une coopérative rhônalpine réunissant des activités de transformation et de distribution dans l'alimentation bio-locale.

4 - **Parc naturel régional du Pilat | Ingénierie de projet et immobilier collaboratif.** Le Parc travaillait depuis plusieurs années à la restructuration de la filière textile dans la Vallée du Dorlay dans la Loire. La création d'un tiers-lieu dédié aux artisans du textile dans deux anciennes usines sur la commune de Doizieux en est le projet phare. Face aux problématiques immobilières liées au projet (poids des travaux, rapport aux propriétaires des usines, gestion des lieux, modèle économique...), le Parc a fait appel à Villages Vivants pour être accompagné.



UNE ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE QUI CONSTRUIT ET ACCOMPAGNE DES PROJETS LOCAUX (MASSIF CENTRAL)

#APPUI À L'ENTREPRENEURIAT #PAVA #ÉDUCATION POPULAIRE

Le territoire, face aux problématiques rurales de montage

Le territoire d'action de La Brèche s'étend sur une partie du Massif central, à la limite de trois départements (Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Loire). Ce territoire éloigné des centres urbains fait face à des problématiques de vieillissement de la population, de départ des jeunes, mais connaît aussi un fort renouvellement de sa population. La population est confrontée à des **problèmes d'isolement et de mobilité**, notamment en hiver, à une altitude entre 500 et 1500 m.

En termes d'activités, on y retrouve un **tissu industriel important**, notamment autour de la tresse, du cordage, ainsi qu'une grosse entreprise pharmaceutique (Sanofi-Aventis). Les services à la personne se développent également.

La Brèche

Une association d'éducation populaire

Créée en 2012, la Brèche est une **association d'éducation populaire**, membre du réseau des Centres de recherche d'étude de formation à l'animation et au développement (Crefad), qui accompagne les personnes et leurs projets selon leurs valeurs : l'autonomie, l'émancipation et la responsabilisation. Elle décline son action selon **trois grandes thématiques : accompagner, animer et expérimenter**.

Elle possède deux antennes, à la Chaise-Dieu (Haute-Loire) et à Ambert (Puy-de-Dôme), et pratique beaucoup l'itinérance sur un territoire qui compte plus d'une centaine de communes.

Un accompagnement partenarial et sur mesure, entre individuel et collectif

Également positionnée sur des actions d'appui à la création d'activité, l'accompagnement de La Brèche peut aller d'un rendez-vous pour répondre à une question précise jusqu'à la proposition d'un accompagnement collectif sur quatre mois, avec des formations, des stages en entreprise, des visites, etc.

La Brèche se propose d'**articuler accompagnements individuels et accompagnements collectifs**, qui permettent de créer des échos entre porteurs de projet.

La Brèche accueille tous types de projets et de porteurs et s'articule avec les autres acteurs locaux. À l'opposé du fonctionnement en guichet unique, l'association rencontre les personnes à une étape de leur parcours et ce sont elles qui choisissent la fréquence et la durée de l'accompagnement. Elles sont également orientées vers d'autres acteurs : collectivités, associations, autres porteurs de projet, BGE, etc.

Parmi les projets accompagnés, on retrouve de nombreux projets de transition agricole ayant des besoins d'appui sur l'accès au foncier pour l'installation, la transformation et la vente directe (qui restent atypiques).

Des locaux partagés

Dans ses deux antennes, la Brèche est installée dans des locaux partagés, avec des espaces de coworking et des espaces de rencontre au sein desquels des animations et événements sont proposés. À la Chaise-Dieu, l'association est installée au premier étage d'un café-bistro de pays.

À Ambert, les locaux sont partagés avec des associations : un collectif d'architectes qui accompagne des projets de collectivités, une association de sociologues, une association culturelle, une association agricole (Ilots paysans, qui travaille sur l'installation et la transmission autour d'espaces tests agricoles et dont La Brèche est membre) et une compagnie de marionnettes. Un atelier d'autoréparation de vélos est également installé dans les locaux. Ce fonctionnement se veut proche du principe de « couveuse » : l'accueil peut débiter sur un simple accès à la photocopieuse, et se transformer en installation durable dans un bureau ou dans la salle d'activités.

Un appui aux associations

La Brèche est également un **point d'appui à la vie associative**. Elle accompagne les associations sur des questions et des problématiques variées, comme aider à répondre aux appels à projets du Fonds de développement de la vie associative, revoir ses statuts, trouver un chapiteau pour organiser un concert, renouveler sa gouvernance associative, etc. L'accès aux locaux, difficile pour les acteurs associatifs, est également un sujet de plus en plus accompagné, notamment sur les aspects de propriété et de mutualisation avec d'autres associations.

Les impacts

La Brèche emploie **5 salariés** pour 3 équivalents temps plein (ETP). Le conseil d'administration est constitué de 15 bénévoles issus de secteurs divers. L'association accompagne environ **30 projets par an**. Si l'on ajoute l'accompagnement des associations et des collectivités, cela représente 50 à 60 projets par an.

Les perspectives

Depuis quelques années, la Brèche reçoit de plus en plus de **projets portés par des jeunes** (environ 10 par an). Pour les accompagner au mieux, l'association a embauché un salarié dédié au volet jeunesse, afin de renforcer son action, notamment sur les échanges internationaux et le service civique. La Brèche peut en effet jouer un rôle d'intermédiation, en portant

administrativement des postes en service civique pour le compte d'autres associations.

L'association aimerait également instaurer une démarche de recherche-action.



« Nous voyons bien que nos manières atypiques d'intervenir sur le développement local, l'éducation populaire et l'animation des territoires ruraux bouscule mais est aussi enrichissante pour les collectivités locales. »

Jean-Marie Perrinel, animateur-formateur de l'association La Brèche

La Brèche accueille régulièrement des étudiants pour des stages et aimerait développer des partenariats plus structurés avec des laboratoires de recherche universitaire, autour de projets de recherche à mener en commun.

Enfin, la question des personnes âgées, souvent abordée à travers l'opposition entre maintien à domicile et installation en maison de retraite, est un sujet que La Brèche aimerait aussi approfondir. *« Il y a un domaine à explorer entre les deux : l'autonomie, le fait de décider de sa vie, y compris à un âge avancé où les questions de dépendance se posent »*. **La Brèche accompagne notamment une association porteuse d'un projet d'habitat inclusif senior**, qui invite à réinterroger les schémas et les modèles du vieillissement.

Les partenaires

L'association a pour partenaires l'État, à travers le ministère de la Jeunesse et des sports, le département via la Maison des solidarités d'Ambert, la caisse d'allocations familiales (CAF) et les collectivités qui mettent des salles à disposition gratuitement.



LA BRÈCHE EN 2 PROJETS

1 - **Un espace de vie sociale itinérant.** Depuis juin 2021, la Brèche est agréée « espace de vie sociale » par les CAF du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire.

« *Cet outil n'existait pas sur le territoire, précise Nadine Silvestrini Cartier, responsable de la Maison des solidarités d'Ambert (services sociaux du département). Sa particularité est qu'il est itinérant. Du fait de notre éloignement géographique des centres urbains, cette idée « d'aller vers » est extrêmement précieuse. L'avantage de la Brèche, avec qui nous travaillons depuis plusieurs années, est qu'ils sont bien implantés sur le territoire. Cela facilite beaucoup l'émergence d'actions adaptées.* »

La Brèche intervient depuis des années sur ce territoire rural du Massif central. Elle se déplace dans les petites communes, à la rencontre des personnes isolées, qui ont des difficultés socio-économiques, des problématiques d'emploi, mais aussi des projets. « *En tant qu'espace de vie sociale, notre objectif est d'aller vers les publics. On intervient dans les maisons de services au public, les bibliothèques, là où il y a des situations d'isolement mais où l'on rencontre aussi d'autres personnes que celles ciblées. Cela permet un croisement des publics et c'est ce que l'on trouve intéressant* », complète Jean-Marie Perrinel. Il n'y a pas que les personnes en difficulté qui se sentent isolées ; parfois, des porteurs de projet le ressentent aussi, au risque du découragement.

2 - « **Un temps pour soi** » : un accompagnement pour les femmes isolées. La Brèche s'est investie depuis 2019 dans une action destinée à un public de femmes isolées, appelée « Un temps pour soi ». Sous ce format, la Brèche intervient en binôme avec un travailleur social. Cette action a été coconstruite avec la Maison des solidarités d'Ambert. « *Nous avons besoin d'acteurs associatifs qui soient des points d'appui pour ce type de travail. Avant, nous faisons appel à des intervenants spécialistes mais qui n'étaient pas du territoire. En connaissant mieux la Brèche, implantée sur le territoire, on a souhaité travailler avec eux* », explique Nadine Silvestrini Cartier.

Un groupe d'une dizaine de femmes suivent ainsi un programme d'ateliers pendant un an, à raison d'une journée par mois. Partager un pique-nique, rencontrer une association locale et découvrir une petite commune des alentours d'Ambert lors d'une balade est un exemple de journée proposée au groupe par La Brèche. « *L'objectif de cette action est que ces femmes reprennent confiance en elles, dans une dynamique de groupe, pour pouvoir s'investir ensuite dans une activité ou se projeter à nouveau dans un projet professionnel* ».



UN LIEU HISTORIQUE DEVENU ESPACE-RESSOURCE SUR L'INNOVATION SOCIÉTALE ET L'INCLUSION (NEUVILLE-SOUS-MONTREUIL)

#INCLUSION #INCUBATION #TIERS-LIEU

Le territoire, un lieu historique en zone de revitalisation rurale

La Chartreuse de Neuville est située à Neuville-sous-Montreuil, dans le Pas-de-Calais, « à la charnière entre la frange côtière de la Côte d'Opale et un arrière-pays rural en souffrance », explique Alexia Noyon, directrice de la Chartreuse de Neuville. Du fait d'une population en diminution et vieillissante, les communes du territoire sont en **zone de revitalisation rurale**.

Ancien monastère fondé en 1324, plusieurs fois détruit et reconstruit, la Chartreuse devient propriété de l'État au début des années 1900. Le lieu, qui a abrité l'imprimerie générale de l'ordre des Chartreux, est alors brièvement un sanatorium et un phalanstère culturel, avant d'héberger un hôpital civil belge pendant la Première Guerre mondiale puis un hospice-asile pendant la seconde moitié du XX^e siècle. En 2005, après quelques années de présence d'une communauté de religieuses et alors que de coûteux travaux s'avèrent indispensables, la Chartreuse est laissée à l'abandon.

La Chartreuse de Neuville

La genèse du projet

En 2007, après l'abandon d'un projet hôtelier et associatif, Yves Ducrocq, chef d'entreprise à la retraite, et Alexia Noyon découvrent la Chartreuse de Neuville et sont touchés par la puissance et l'intérêt de son histoire et de son architecture.

Un projet original se dessine alors : il s'agira de **restauration la Chartreuse** afin d'en créer « un lieu qui permet à chacun de se reconnecter à lui-même, aux autres et de contribuer à inventer l'avenir au service



« Cette histoire à la fois monastique, artistique et hospitalière possède des traits de force : la recherche d'un équilibre permanent entre l'individu et le collectif, la complémentarité des acteurs y compris des plus fragilisés, l'innovation à partir du terrain et l'idée qu'on est plus résilient quand on a créé une communauté de vie inclusive. »

Alexia Noyon, directrice de la Chartreuse de Neuville

d'une économie plus humaine et responsable ». Un lieu à la fois de réflexion et d'action, propice à la rencontre, à la découverte et à l'expérimentation.

Un projet hybride et multiactivité

Ce **lieu hybride** dans son projet le sera aussi dans son modèle économique, faute de moyens publics suffisants et de modèle économique viable pour un opérateur privé. Pour Alexia Noyon, ce contexte crée l'opportunité d'**inventer de nouveaux projets** qui ne sont pas centrés uniquement sur les dimensions patrimoniale et culturelle, ni uniquement sur un projet économique d'hôtellerie, mais qui s'attachent à plusieurs finalités (culturelle, sociale, éducative, environnementale, économique, sociétale) et à une grande diversité de parties prenantes (acteurs publics, privés, associatifs, etc.).

La Chartreuse de Neuville se veut **un lieu ressource** et construit ainsi ses actions – colloques, événements, programmation artistique et résidence d'artistes – autour d'une réflexion transversale. Choisi tous les

trois ans, un sujet est alors approfondi : après un cycle sur l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprendre, c'est actuellement le sujet des aidants qui est abordé.

Lié au « faire » et intitulé « la Fabrique », le deuxième volet conduit l'association à proposer des formations, un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, des ateliers pédagogiques pour les enfants ou les personnes fragilisées et un programme d'incubation de projets d'entrepreneuriat de territoire.

Le lieu est par ailleurs labellisé **Centre culturel de rencontre** par le ministère de la Culture.

Un incubateur

Expérimenté de 2016 à 2018, l'incubateur est actuellement relancé dans le cadre des appels à projets nationaux « Fabrique des territoires » (ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales) et « Entreprendre la ruralité » (porté par les Fondations Entreprendre, RTE, Terre&Fils et AG2R La Mondiale) et donne lieu au recrutement d'une personne dédiée. L'incubateur se concentrera notamment sur l'émergence de projets (maturation de l'idée, étude de la faisabilité), ce maillon de la chaîne d'accompagnement étant pour l'heure inexistant sur le territoire.

Trois axes principaux sont visés :

1. **Le « bien vieillir », les aidants et le handicap**, notamment autour d'un lieu de répit inclusif à la Chartreuse ;
2. **Le développement du lien social**, notamment par la reconversion de petits, moyens et grands patrimoines bâtis sous la forme de tiers-lieux vecteurs de lien social, à l'image de l'écolieu qui doit être créé dans un ancien couvent de Boulogne-sur-Mer. La Chartreuse de Neuville a développé une formation de six jours à destination des pilotes de projet de renaissance patrimoniale, portant sur l'émergence et le montage du projet, la conduite des travaux de rénovation, le financement, etc. ;
3. **La préservation et la valorisation des savoir-faire des territoires**, liés aux res-

sources naturelles et aux métiers d'art du bâtiment (tailleurs de pierre, couvreurs...) qui peinent à recruter. La Chartreuse appuie, par exemple, le montage d'un projet de relance de la culture de l'osier, initié par le maire d'un village, qui devrait se concrétiser par l'installation d'une vannière, créatrice de meubles en osier.

Les impacts

La structure compte parmi ses nombreux impacts économiques, sociaux et sociétaux pour le territoire :

- 11 emplois créés, dont 2 postes d'apprentis ;
- 40 millions d'euros de travaux s'échelonnant dans le temps pour la rénovation réalisée par des entreprises locales et régionales et permettant de former des jeunes ou des personnes en situation de handicap en reconversion ;
- un lieu de colloques attirant des entrepreneurs et intervenants nationaux ainsi que des résidences d'artistes, d'auteurs et de chercheurs permettant une ouverture stimulante pour les habitants du territoire ;
- un lieu culturel ouvert et proposant une programmation toute l'année, permettant l'accès à la culture de tous les habitants ;
- un collectif d'une centaine de bénévoles, réguliers (impliqués au quotidien ou au sein de commissions d'orientation) ou occasionnels, qui permet la rencontre entre jeunes bénévoles, bénévoles retraités et usagés du lieu (entrepreneurs notamment) ;
- des jeunes et adultes fragilisés issus d'Ehpad, de classes d'Instituts médico-psychologiques et d'un centre d'addictologie en apprentissage, investis dans la rénovation et l'entretien des jardins.

Les perspectives

Les perspectives de la Chartreuse portent en 2022 sur le **développement de l'incubateur et du dispositif d'accompagnement de porteurs de projet** en ruralité.

La Chartreuse de Neuville souhaite en effet se positionner sur la création et l'accélération, en collaboration avec des acteurs plus classiques de l'entrepreneuriat (tels que BGE et le Réseau Entreprendre). L'objectif est d'accompagner chaque année entre 10 et 15 porteurs de projet, issus des bassins de vie à proximité.

Cette nouvelle étape est liée à une autre ambition : celle de l'essaimage du concept dans d'autres territoires.

Le modèle économique de la Chartreuse de Neuville évoluera également au moment du lancement du projet d'hôtellerie (60 ETP prévus alors sur l'ensemble du site), porté par des investisseurs et opérateurs privés ; cette étape interviendra quand les travaux seront achevés, d'ici quatre à cinq ans. Actuellement, le projet associatif est financé à environ 45 % par du mécénat, 35 % par des subventions publiques et 20 % par des recettes propres. L'objectif est de passer, avec l'hôtellerie, à 60 % d'autonomie financière.

Le projet est actuellement porté par l'Association de préfiguration de la fondation La Chartreuse de

Neuille tandis qu'une fondation abritée permet à l'association de recueillir les dons. À terme, le projet dans son ensemble sera porté par une fondation indépendante.

Les partenaires

Les **partenaires publics financiers** de la Chartreuse de Neuville sont l'État, la région Hauts-de-France, le département du Pas-de-Calais, la communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois, la commune de Neuville-sous-Montreuil et l'hôpital. Une trentaine d'entreprises mécènes (notamment d'entreprises régionales et de fondations nationales) soutiennent le projet sous différentes formes (numéraire, matériel et prestations, etc.).

Les **partenaires opérationnels** sont le réseau de l'entrepreneuriat (chambres des métiers, réseau Côte d'Opale initiative, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), BGE, Réseau Entreprendre, Enactus, etc.) et un vaste ensemble de partenaires thématiques (sur les métiers d'art, les acteurs des solidarités et de la formation).



« Le département s'est intéressé au projet de la Chartreuse de Neuville pour la préservation d'un patrimoine absolument splendide, mais aussi pour le système très novateur mis en place autour de la création d'un lieu d'innovation sociale en milieu rural. La Chartreuse, par la beauté du lieu et de l'architecture, est un puissant vecteur de développement touristique et sa programmation culturelle en fait un lieu attractif. La Chartreuse porte aussi un projet d'inclusion sociale : sa démarche est un levier de développement social dans la manière de recréer du lien, de réfléchir à des problématiques et d'apporter collectivement des réponses aux défis d'un territoire rural, liés notamment à une population vieillissante. C'est une sorte de phare territorial, où tout le monde se rencontre, les usagers, les partenaires, les acteurs territoriaux, les porteurs de projet, dans une même envie d'inventer des solutions. Le projet de la Chartreuse est enthousiasmant car, dans les territoires ruraux, les instances de coconstruction sont assez rares. Cela permet aussi d'attirer le regard sur les potentialités de la ruralité. »

Blandine Drain, vice-présidente du conseil départemental du Pas-de-Calais, en charge des collègues, des politiques éducatives et de l'enseignement supérieur



LA CHARTREUSE DE NEUVILLE EN 5 PROJETS



Issu de la première génération de l'incubateur, le projet Traces d'avenir a conduit au développement d'une formation innovante s'appuyant sur le patrimoine du site (graffitis, matériel d'imprimerie et décors architecturaux) pour remobiliser des personnes très éloignées de l'emploi ou en grande précarité, leur permettre de reprendre confiance et de consolider des savoirs de base (lecture, écriture) et des compétences diverses. La formation a été expérimentée en 2015 et en 2017, avec 85 % de sorties positives. L'association est désormais agréée organisme de formation et développera en 2022 la formation « Rampe de lancement » à destination de jeunes de 16 à 25 ans, décrocheurs et éloignés de l'emploi. Les jeunes bénéficiaires restent au minimum six mois à la Chartreuse et ont l'opportunité de découvrir neuf domaines professionnels.

Quatre autres projets sont issus des débuts de l'incubateur :

1 - **Athena**. Un lieu de vie intergénérationnel et inclusif pour des personnes handicapées ou en perte d'autonomie, dans un ancien corps de ferme sur le territoire de l'Audomarois.

2 - **Le projet Tous des génies**. Des ateliers de créativité pour permettre l'émergence de solutions originales face à des problématiques concrètes, à destination de tout type de publics (particuliers, entreprises et organisations, scolaires, structures du médico-social...).

3 - **Le projet Arrière Scène**. Une formation à l'entrepreneuriat et à la gestion de projet afin d'aider les musiciens classiques à vivre de leur art, au-delà de la maîtrise de leur instrument.

4 - **Les Jardins Vavilov**. Un jardin connecté ouvert aux visiteurs et destiné à soutenir les travaux de l'Institut Vavilov (banque de semences mondiale) par la création d'un réseau visant à démultiplier et enrichir ses collections et à sensibiliser aux enjeux de la biodiversité cultivée.



COLLECTIF TROIS TIERS

UN COLLECTIF PLURIDISCIPLINAIRE ET DES RÉSIDENCES POUR REMETTRE L'HABITANT AU CŒUR DU PROCESSUS DE TRANSITION (NATIONAL)

#PROJETS PARTICIPATIFS #MOBILISATION CITOYENNE #ASSOCIATION

Le territoire : des communes rurales en revitalisation

En Gironde, la métropole bordelaise s'est fortement développée ces dernières années, renforçant ainsi les disparités avec ses territoires ruraux avoisinants. On y parle de croissance de la pauvreté : la partie du nord, nord-est et du sud du département présentent des seuils de pauvreté très importants.

Souhaitant développer des projets sur les **territoires ruraux**, le Collectif Trois-Tiers a principalement travaillé sur la communauté de communes du Grand Saint-Émilionnais et la communauté d'agglomération du Libournais. On retrouve sur ces territoires de nombreuses activités agricoles, notamment liées aux métiers de la vigne, et une population de plus en plus vieillissante, même si cette tendance est aujourd'hui atténuée par l'**installation de nouvelles populations** arrivant de la métropole bordelaise.

Le Collectif Trois-Tiers

Des professionnels du territoire au service des communes rurales

En 2016, des **professionnels issus des métiers du territoire** (urbanistes, géographes, paysagistes, ou encore architectes) ont fondé l'association Collectif Trois-Tiers dans une approche transdisciplinaire ; un nom qui fait référence **aux tiers-lieux, aux tiers-temps et aux habitants**. L'idée du Collectif est de réinterroger le territoire à travers ces trois dimensions, mais aussi d'expérimenter des projets sur des temporalités longues, plaçant les habitants au cœur du

processus : son approche permet d'imaginer des tiers-lieux, c'est-à-dire des lieux qui ne sont pas encore définis, pouvant accueillir des potentiels de projets et d'usages très divers.

Le projet associatif du Collectif Trois-Tiers est aujourd'hui synthétisé par le slogan « faire le pari des campagnes ». Les bénéficiaires de l'association sont en premier lieu **les communes souhaitant mettre en place des projets**, mais manquant d'ingénierie et d'outils. Le Collectif Trois-Tiers intervient auprès de ces collectivités sous forme de prestations.

Acculturer et sensibiliser

L'association organise des **temps d'échange et de partage autour des enjeux de la ruralité**. Deux outils ont été créés pour cela :

- « **Le Pari des campagnes** », un film documentaire valorisant des initiatives citoyennes sur des territoires ruraux ;
- « **Les Festiv'idées de la ruralité** », un festival organisé tous les deux ans pour mettre en valeur un territoire rural et un projet coconstruit avec l'ensemble des acteurs locaux et les habitants. Il s'agit d'un temps fort et fédérateur d'échange et de débat autour de la ruralité. Ce festival, tout comme l'ensemble des accompagnements proposés aux communes, n'a pas toujours lieu en Gironde, afin de s'enrichir d'expériences, de projets émanant d'autres territoires.

Accompagner les projets participatifs des communes rurales

Cet axe a pour objectif de **revaloriser des espaces ou des lieux délaissés**, afin d'appuyer l'émergence de projets sur les territoires ruraux. Le Collectif accompagne notamment la mise en place de dynamiques collaboratives et coopératives impliquant les habitants. Cette méthodologie a déjà été expérimentée avec les communes de Saint-Christophe des Bardes en Gironde et de Saint-Jouan-des-Guérets en Ille-et-Vilaine.



« Notre objectif est d'intervenir dès le démarrage, sous forme de résidence. Nous nous implantons sur le territoire, soit à travers des interventions ponctuelles sur un temps long, soit en continu pendant deux semaines. Nous habitons le territoire, nous dormons sur place et nous vivons avec les habitants. Nous essayons d'impulser une véritable dynamique coopérative autour du projet ciblé par la commune. »

Marion de Lajarte, cofondatrice du Collectif Trois-Tiers

S'implanter durablement et ouvrir un lieu

Le Collectif Trois-Tiers souhaite aujourd'hui créer un lieu sur lequel il pourra s'investir et créer une dynamique participative et de coopération à long terme.

Depuis un an et demi, l'association travaille donc à la **création d'un lieu de vie sur la commune de Lussac**, au nord de Saint-Émilion. Y seront proposés des hébergements aux saisonniers du territoire et un espace de vie sociale. Le projet est coconstruit avec la commune, propriétaire du bâtiment, avec la communauté de communes et l'ensemble des acteurs du territoire.

Les impacts

Le Collectif Trois-Tiers a réalisé différentes interventions aux impacts multiples depuis sa création. On retrouve par exemple :

- l'animation d'ateliers au sein d'un parcours d'accompagnement de projets à destination des jeunes de 16 à 35 ans, « La Fabrik à Declic » ;
- la création d'un tiers-lieu sur le Grand Saint-Emilionnais, notamment à travers des ateliers participatifs, la création d'une maison de projet et d'un lieu d'expérimentation ;
- la transformation d'un jardin et son four à pain à travers une résidence d'un an et demi en partenariat avec l'association d'animation locale (ADCL) à Saint-Christophe-des-Bardes ;
- l'accompagnement de la commune de Castéra Salargue dans le cadre de son projet de réaménagement du centre-bourg ;
- l'animation d'un lieu de vie, La Caze Majou, dans l'ancienne boulangerie de Lussac.

Les perspectives

Le Collectif Trois-Tiers souhaite **développer le modèle d'accompagnement des résidences destinées aux collectivités**.

L'association commence à travailler sur une nouvelle dynamique avec ATIS, qui accompagne l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et de structures de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine. L'objectif de ce partenariat est de faire ressortir les besoins et les opportunités d'un territoire grâce au format de résidence. À la suite, ATIS pourra apporter ses compétences et son expertise pour accompagner les projets jusqu'à leur création.

Dans le cadre de l'appel à projets « Entreprendre la ruralité » de la Fondation Entreprendre, le Collectif Trois-Tiers va ainsi travailler avec ATIS sur quatre territoires afin de **faire émerger des besoins et des envies de projets**, qui pourront ensuite être accompagnés par ATIS.

Les partenaires

Le Collectif Trois-Tiers est entouré de plusieurs **partenaires publics**, notamment la région Nouvelle-Aquitaine, le département, la CAF et la MSA, la communauté de communes du Grand Saint-Emilionnais et la mairie de Lussac.



LE COLLECTIF TROIS-TIERS EN 2 ACCOMPAGNEMENTS DE COLLECTIVITÉS



1 - **Saint-Christophe-des-Bardes.** En Gironde, les habitants et la collectivité de Saint-Christophe-des-Bardes ont été accompagnés dans l'objectif de **faire émerger un nouvel espace de convivialité, autour d'un jardin et d'un four à pain.** L'association est intervenue ponctuellement sur la démarche, à raison d'une fois par mois entre avril 2018 et juillet 2019.

L'objectif était d'échanger avec les habitants afin d'imaginer comment cet espace pouvait être réaménagé et comment il pourrait vivre. Pour ce faire, des ateliers avec des enfants et des adultes et un chantier participatif ont été organisés, afin de construire du mobilier pour réaménager l'espace et des temps de plantation de végétaux pour le jardin.

Le Collectif a ainsi pu observer que l'arrivée d'un nouvel acteur sur un territoire, avec une démarche collaborative, permet de relancer une dynamique, en apportant de nouvelles idées, de nouveaux projets et de nouveaux outils. Le maire s'est ensuite saisi de la dynamique participative et l'a placée au cœur de son nouveau mandat.

La mairie est ainsi par la suite devenue un laboratoire d'innovation territoriale en tant que lauréate du projet VitiREV de la région Nouvelle-Aquitaine. Ce projet, lié à la transition du village, est **porté par les habitants eux-mêmes, pilotes et copilotes de chantiers** (l'ouverture d'un café associatif, la végétalisation du village, la réflexion sur le tourisme social et durable, etc.).

2 - **Saint-Jouan-des-Guérets.** À Saint-Jouan-des-Guérets, en Ille-et-Vilaine, un **projet similaire de résidence** a mobilisé 180 personnes sur cette commune de moins de 3 500 habitants, durant l'été 2021. Plusieurs animations proposées par le Collectif Trois-Tiers ont permis aux habitants de s'exprimer sur **un espace mobilisé pour un projet collectif.**

Avec les résidences qu'il propose, le Collectif Trois-Tiers fait régulièrement appel à des associations ou des collectifs artistiques regroupant des comédiens, des musiciens ou des danseurs. Pour l'association, il s'agit là d'une autre manière d'ouvrir le dialogue pour mieux travailler ensemble. *« Nous utilisons l'approche culturelle et artistique. Elle libère la parole des habitants autour de l'espace ou du lieu qu'ils habitent ou qu'ils utilisent. Elle est différente de celle que l'on peut recueillir en tant qu'urbanistes ou professionnels du territoire ».*



« Suite à l'intervention du Collectif Trois-Tiers dans notre village de 420 habitants, qui n'a quasiment aucune autre activité économique que la vigne, diverses opérations ont été mises en place. Un four à pain communal a été réhabilité. Le collectif a organisé des manifestations avec les habitants et avec l'école. Il a fait venir des partenaires, des associations pour différentes activités et spectacles. Un artiste est venu faire un tag avec les enfants de l'école, représentant Saint-Christophe-des-Bardes. On peut dire qu'ils nous ont reboosté. Ils nous ont redonné l'envie de faire quelque chose. Parce qu'on ne savait pas faire, qu'on ne prenait pas le temps de faire des projets pour redynamiser le village. »

Patrick Goineau, maire de Saint-Christophe-des-Bardes



UN DISPOSITIF POUR COCONSTRUIRE DES ACTIVITÉS D'UTILITÉ SOCIALE AVEC LES ACTEURS LOCAUX (CREUSE)

#COCONSTRUCTION D'ACTIVITÉS #ÉMERGENCE DE PROJETS #DISPOSITIF

Le territoire, en fort déclin démographique

Située dans le nord-ouest du Massif central, la Creuse est le **deuxième département français le moins peuplé**, avec 117 500 habitants en 2018. Le territoire perd des habitants depuis la fin du XIX^e siècle (il en comptait alors quelques 280 000) et sa population est de plus en plus âgée.

On compte une dizaine d'intercommunalités sur le département, dont la communauté d'agglomération du Grand Guéret (29 000 habitants).

La Fabrique à initiatives en Creuse

La genèse du dispositif

En 2018, France Active Limousin (actuellement France Active Nouvelle-Aquitaine) décide de porter le dispositif Fabrique à initiatives en territoire rural et choisit la Creuse, du fait d'un partenariat fort avec le département.

Derrière cette volonté, un constat : face aux difficultés du territoire liées à l'éloignement, au manque de mobilité, etc., de nombreuses micro-initiatives inventives sont amorcées, mais restent souvent inexploitées par manque de coordination et d'ingénierie.

Les missions de la Fabrique

Afin de pallier à ce besoin, la Fabrique à initiatives de Creuse poursuit trois objectifs :

- **Participer au développement de l'ESS** et plus généralement au développement économique de la Creuse ;
- **Apporter de l'ingénierie au territoire** pour construire de nouvelles activités ;

- **Participer à des projets transversaux** qui réunissent des acteurs n'ayant pas l'habitude de travailler ensemble.

Afin de lancer la démarche, la Fabrique à initiatives commence par rencontrer et mobiliser un maximum de partenaires intéressés par le développement de nouveaux projets économiques répondant aux enjeux locaux. Une quarantaine d'entre eux – collectivités, réseaux, acteurs de l'ESS, etc. – participent à un séminaire de créativité et font émerger **quelques 30 pistes de projets possibles**. La Fabrique constitue ensuite un comité de pilotage, qui retient des sujets prioritaires : la structuration de la filière papier, un projet d'itinérance des professionnels de santé et un incubateur de projets.

De l'idée à l'activité

À partir de ces idées, la Fabrique à initiatives apporte son expertise afin de vérifier et de qualifier le besoin, d'identifier la solution innovante, de bâtir le modèle économique, tout cela à travers la mobilisation d'un groupe de partenaires locaux. Une fois l'intérêt et le potentiel de l'activité validés, la Fabrique à initiatives entourée des partenaires identifie un porteur de projet pour lancer l'activité (individu, collectif ou structure existante).

Au fil du diagnostic approfondi en 2019, les sujets initiaux sont ainsi étudiés puis écartés faute de potentiel, comme sur la filière papier, ou développés, comme l'incubateur, où une réflexion avec des partenaires a abouti rapidement à l'appropriation du projet par trois structures. La Fabrique poursuit également son animation pour détecter de nouveaux sujets, comme celui des aides techniques liées à la perte d'autonomie.

Les impacts

La Fabrique à initiatives apporte une expertise reconnue en Creuse : à la fois un apport en ingénierie pour de petits territoires et la capacité à faire travailler ensemble des personnes et des structures diversifiées. **La mobilisation d'un vaste ensemble d'acteurs et l'animation d'une dynamique partenariale efficace** permettent aux parties prenantes du territoire de partager un diagnostic, de concevoir collectivement une solution satisfaisante pour tous et d'entrer rapidement dans la phase opérationnelle.



« On parvient à faire de la transversalité là où en général les équipes travaillent en silo et cette transversalité est facteur de réussite. La Creuse n'est pas un département très riche et, en mutualisant et en coopérant, on arrive à baisser nos coûts de façon à mettre en œuvre des projets qu'aucun organisme seul n'aurait réussi à faire. »

Véronique Faurie, chargée de mission
Fabrique à initiatives

La dynamique collective de projet et le consensus sont favorisés par une approche très exhaustive. Par exemple, sur le sujet de la gestion des déchets du bâtiment, la Fabrique est allée rencontrer tous les acteurs intervenant dans ce domaine afin de les informer et de les inviter à travailler avec elle.

D'un point de vue quantitatif, la Fabrique est entrée depuis décembre 2020 dans une phase de concrétisation de projets, ce qui a donné lieu à la création de trois associations et au recrutement de cinq personnes. Avec l'installation de l'atelier d'insertion sur les aides techniques en 2022, sept ou huit personnes supplémentaires devraient être recrutées. Plusieurs autres projets sont en développement et de nombreux besoins du territoire remontent régulièrement.

Les perspectives

Outre la structuration du projet de réemploi des déchets du bâtiment, deux projets seront développés en 2022 :

- **L'expérimentation d'une solution de mode de garde** pour les familles ne pouvant actuellement pas faire garder leur enfant (50 à 60 enfants concernés simplement sur l'agglomération de Guéret). Parmi les pistes explorées : la micro-crèche et l'adossément à des établissements hospitaliers et médico-sociaux (une maison de retraite par exemple). Si la solution testée s'avère pertinente, elle pourrait être ensuite déployée sur tout le territoire ;
- **La structuration d'un accompagnement des services d'aide à domicile et des professionnels du lien social**, autour des enjeux d'attractivité des métiers, de recrutement et d'ingénierie pour la réponse aux appels à projets. Un pôle territorial de coopération économique pourrait éventuellement être le support de cette dynamique de mutualisation.

Les partenaires

La Fabrique à initiatives est soutenue par la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Creuse, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), en particulier la communauté d'agglomération du Grand Guéret et la communauté de communes de Creuse Sud-Ouest, pour certains projets, la préfecture, AG2R La Mondiale, la Macif et l'ADEME.

De nombreux **partenaires publics et privés, notamment de l'ESS**, contribuent à la dynamique de la Fabrique à initiatives, dans le cadre du comité de pilotage général (réuni quatre fois par an) et des comités de pilotage des différents projets. Composé d'une centaine de personnes, le réseau relationnel de la Fabrique sert à chacun des projets et permet de construire des ponts entre ces derniers.



LA FABRIQUE À INITIATIVES EN 3 PROJETS

1 - Revatec : le projet de remise en valeur des aides techniques.

Alors que beaucoup d'aides techniques (fauteuils roulants, lits médicalisés, barres de douche, etc.) se retrouvent à la déchetterie ou inutilisées, le taux de couverture des besoins sur la Creuse n'est que de 43 %. Face à ce constat remonté à la Fabrique à initiatives par ses partenaires, cette dernière



a travaillé à une solution de récupération, de remise en état et d'amélioration de la distribution des aides techniques. L'économie de la fonctionnalité est privilégiée : dans la mesure du possible, l'aide technique n'est pas vendue mais mise à disposition en location, afin qu'elle reste dans le circuit.

Pour porter ce projet à la croisée de l'économie circulaire et du secteur médico-social, aucun opérateur n'a été identifié. Les partenaires mobilisés par la Fabrique (ressourceries, établissements médico-sociaux, services d'aide à domicile...) ont donc créé, fin 2020, l'association Revatec (Remise en valeur des aides techniques en Creuse), qui deviendra prochainement une SCIC. Aujourd'hui, les deux salariés de l'association sont installés dans ses nouveaux locaux et un atelier d'insertion est en train d'être monté.

2 - La structuration d'une filière de gestion des déchets du bâtiment. En 2020, la Fabrique est sollicitée par des fédérations du BTP de la Creuse. Suite au changement de la réglementation sur la gestion des déchets, elles réfléchissent à la manière de faire évoluer le tri. En septembre 2021, grâce à l'appui de la Fabrique, une association départementale de gestion des déchets du bâtiment est créée : Économie circulaire de la construction en Creuse (EC3). L'association réunit les parties prenantes du déchet du bâtiment sur le territoire, dont les syndicats de déchets, les collectivités locales, les fédérations et la chambre des métiers.

Une plateforme principale de gestion des flux à Guéret et une plateforme secondaire à Bourgneuf ont déjà été créées et une dizaine de plateformes satellites seront mises en place en 2022 dans tout le département. L'objectif est de permettre à chaque entrepreneur des travaux publics de déposer ses déchets à moins de 30 minutes de son chantier. L'association développera ensuite la partie réemploi à travers la mise en place d'une matériauthèque, d'un atelier de démantèlement de menuiserie ou encore d'un atelier de dépôt.

3 - Élan : la coopérative d'activité et d'emploi (CAE). À l'origine de ce projet, la Fabrique à initiatives a été sollicitée par le département autour d'un constat : parmi les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), environ 350 personnes ont créé leur micro-entreprise mais n'en tirent pas de revenu. Parmi les solutions envisagées, la CAE est retenue ; il n'y en a pas encore sur le territoire. Là encore, avec l'ensemble des partenaires – département, incubateur, pépinières, missions locales, maison de l'emploi... – une association est créée, afin de constituer le support temporaire de la CAE qui deviendra une SCIC. L'objectif est d'atteindre un total de 30 coopérateurs, dont une quinzaine dès 2022.



« Le département de la Creuse est face à un double enjeu. D'une part, on ne dispose pas toujours des opérateurs de l'ESS dont on a besoin pour mettre en place les politiques et les dispositifs qu'on imagine, avec un équilibre de taille à trouver pour couvrir les besoins d'un petit nombre d'habitants mais également pour mailler l'ensemble du territoire. D'autre part, autour de l'emploi et de la création d'activité, beaucoup de choses se font mais ne rencontrent pas forcément les publics, pendant que d'autres besoins ne sont pas couverts. Donc l'idée de la Fabrique d'inverser la démarche nous intéressait : partir d'un besoin identifié, avant de concevoir la solution puis de définir le porteur de projet.

La Fabrique permet d'aborder un sujet sous un angle nouveau par rapport à l'angle institutionnel où chacun reste dans son domaine de compétence. Avec son positionnement neutre, elle prend en compte l'ensemble des prismes et voit ce qui converge. Sur la base d'un diagnostic objectif des besoins, qui fait consensus parce que les gens ont été associés, la Fabrique embarque les partenaires dans la mise en œuvre de solutions concrètes. Et un sujet permet d'en tirer un autre : depuis le montage de la CAE, par exemple, nous travaillons avec une intercommunalité sur un autre sujet. »

Maele Tijeras, directrice Insertion et logement au conseil départemental de la Creuse



UN PROGRAMME D'IDÉATION POUR APPUYER LES HABITANTS AVEC UNE IDÉE DE PROJET (LOUVIGNÉ DU DÉSERT)

#IDÉATION #APPUI AUX PREMIERS PAS #INCUBATION

Le territoire, une commune en revitalisation

Louvigné du Désert est une commune de 3 500 habitants située au nord-est du département d'Ille-et-Vilaine (Bretagne), à la frontière de la Manche (Normandie) et de la Mayenne (Pays de la Loire), soit « au carrefour des trois provinces ». Louvigné du Désert **perd des habitants** depuis le début des années 1980 et est en **processus de revitalisation** depuis 2014.

Successivement lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt national sur la revitalisation des centres-bourgs et du **programme Petites villes de demain**, la commune a également été soutenue en la matière par la région. Dans le cadre de trois projets européens, dont le projet Interreg Support Network for Social Entrepreneurs (SuNSE), la ville travaille depuis près de trois ans sur l'ESS mais aussi sur la formation et le numérique ou le tourisme vert.

L'idéateur de TAg35

La genèse du projet

Nés en 2016-2017, les TAg des quatre départements bretons accompagnent la création d'entreprises collectives solidaires sources d'innovation, d'activité et d'emploi, dans le cadre d'une gouvernance partagée entre les pôles de développement de l'ESS de chaque département (sept pôles en Ille-et-Vilaine), la CRESS, des partenaires et des entrepreneurs.

Les TAg animent trois programmes :

1. **Le révélateur**, une Fabrique à initiatives, pour partir des besoins du territoire et inven-

ter des solutions durables, qui agit via un appel à révélation diffusé aux collectivités notamment ;

2. **L'idéateur**, qui accompagne des porteurs de projet à un stade précoce, pour les aider à passer de l'idée au projet ;
3. **L'incubateur**, qui accompagne des projets de l'ESS pour qu'ils deviennent des entreprises autonomes et créatrices d'emplois.

Dans le département d'Ille-et-Vilaine, la ville de Louvigné du Désert est en réflexion sur les usages d'un futur tiers-lieu numérique et décide de répondre à l'appel à révélation du TAg35, amenant ce dernier à proposer la création d'un « idéateur » sur son territoire. Financé à 60 % par les fonds européens et à 40 % par la commune de Louvigné du Désert, le programme démarre en 2020.

Le programme d'accompagnement aux premiers pas

En lien avec les collectivités, **les pôles de l'ESS identifient sur leur territoire des besoins et des publics pour ce dispositif**. À Louvigné du Désert, la commune souhaite au départ s'appuyer sur l'idéateur pour animer une démarche participative autour des usages d'un futur tiers-lieu numérique. Des associations, le centre social ou encore des commerçants participent ainsi à des ateliers sur l'aménagement, les équipements et les services (espace de réalité virtuelle pour les jeunes, cours d'informatique...) de ce futur lieu.



« L'idéateur est un programme d'accompagnement aux premiers pas à l'entrepreneuriat en ESS. J'ai une idée, j'y vais ou je n'y vais pas, je découvre la vie d'entrepreneur, je formalise un pitch puis une note d'intention, je me confronte au collectif. C'est un format qu'on peut moduler assez facilement en fonction des publics et des territoires. »

Assia Aïch, directrice de TAG35

Le détail de l'accompagnement proposé

Le programme d'accompagnement démarre ensuite à l'automne 2020, autour de 8 projets portés par 10 personnes. Pendant deux mois, les porteurs de projet sont réunis chaque semaine. Ils bénéficient d'un accompagnement technique et méthodologique et participent à des sessions d'intelligence collective et à des visites de projets en territoire rural – un atelier d'artisanat partagé, un projet de restauration avec des jeunes ayant des troubles du spectre autistique, ainsi qu'un café-bar-épicerie. Une dernière journée donne l'opportunité aux porteurs de projet de « pitcher » leur initiative devant des acteurs du territoire, dont les collectivités et les pôles de l'ESS, permettant de se faire connaître et de développer leur réseau.

Le programme d'idéateur, centré sur la validation de l'idée et l'émergence du projet, permet également aux participants, dont certains éloignés de l'emploi, d'écarter une idée et de se réorienter vers un autre projet, souvent de formation ou d'emploi.

Une expérimentation renouvelée

En 2021, la commune de Louvigné du Désert a souhaité renouveler l'opération et **une deuxième session d'idéation a débuté en octobre**, autour de six projets – dont un projet portant sur la mise en place de casiers fermiers pour des producteurs et des artisans locaux, une ferme culturelle, une guinguette et une résidence sociale partagée.

Les impacts

Dans la perspective de l'ouverture du tiers-lieu numérique à l'automne 2022, les sessions d'idéation ont permis de préciser le cahier des charges du programme du lieu, mais aussi de **créer une communauté d'utilisateurs potentiels et d'impulser un groupe autour des problématiques numériques et de formation en milieu rural**.

Sur l'accompagnement des porteurs de projet, la session de 2020 a constitué « un coup d'essai extrêmement réussi » pour la commune. Sur les huit projets, un seul n'a pas abouti. Les autres sont actuellement soit opérationnels, soit en cours de développement. Parmi eux, on trouve un atelier de fabrication de mobilier en bois écoconçu, un café-boutique associatif, une structure locale d'insertion socio-professionnelle, un restaurant et un projet d'hébergements touristiques légers en milieu rural. Une porteuse de projet a poursuivi l'accompagnement dans le cadre de l'incubateur de TAG35, un autre a rejoint la CAE Élan créateur, et une autre est en train de se former dans le cadre de son projet.

En dehors de la concrétisation des projets, **une vraie dynamique collective s'est créée et des collaborations ont vu le jour**. Par exemple, du mobilier de l'atelier écoresponsable a été conçu et fabriqué pour le nouveau restaurant qui s'est installé à Fougères.

Enfin, l'idéateur a permis à la commune de **promouvoir l'ESS**, de la faire mieux connaître à travers des exemples et de l'appréhender également comme un levier d'attractivité pour le territoire.

Les perspectives

Pour Louvigné du Désert, la poursuite de l'idéateur en 2022 est souhaitée. Actuellement en cours de rédaction, la convention Petite ville de demain va probablement inclure un volet dédié à l'ESS incluant son renouvellement.

De son côté, le TAG35 **plaide pour que des idéateurs soient déployés dans tous les territoires ruraux d'Ille-et-Vilaine**. Une session d'idéation coûte entre 10 000 et 12 000 euros, ce qui implique

de trouver un partenaire financier pour que la session se tienne, même si les porteurs de projet participent à hauteur de 120 euros (sauf à Louvigné du Désert, la commune ayant pris en charge tous les frais).

Les partenaires

À Louvigné du Désert, l'idéateur a été intégralement financé par la commune et l'Union européenne (Interreg). Plus largement, sur ce programme, le TAG35 a pour **partenaires financiers** la région Bretagne et l'État.

Les principaux **partenaires opérationnels** du TAG35 sur ce programme d'idéation sont les sept

pôles de l'ESS du département, et plus précisément sur ce territoire le pôle Ecosolidaire du pays de Fougères. Les interventions auprès des porteurs de projet sont réalisées conjointement par le TAG35 et le pôle de l'ESS qui a « la connaissance du territoire ». Le TAG35 travaille aussi régulièrement avec la CAE Élan créateur, qui oriente certains porteurs de projet vers l'idéateur et en accueille aussi à l'issue de leur parcours.



« L'idéateur est un coup d'essai extrêmement réussi, qui a créé une vraie dynamique de groupe avec des projets et des collaborations qui se sont concrétisés. Cela montre aux habitants, aux jeunes en particulier, qu'un tel accompagnement est possible à Louvigné du Désert, qu'on peut avoir une idée et la mettre en œuvre. Cela rejoint l'objectif du projet européen SuNSE qui vise à faire en sorte que les porteurs de projet restent dans les territoires ruraux et ne soient pas obligés d'aller dans de grandes métropoles pour développer leur projet ou travailler. Cela inscrit des petites villes telles que Louvigné sur la carte de l'accompagnement de projets. »

Guillaume Foucault, responsable du pôle Attractivité et communication pour la ville de Louvigné du Désert



UN PTCE POUR FAVORISER L'INSERTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES DE PROXIMITÉ (TRÉVOUX ET ALENTOURS)

#INCUBATION #COCONSTRUCTION D'ACTIVITÉS #CAE #PTCE

Un territoire industriel

Implanté à Trévoux, une commune de 6 500 habitants dans l'Ain, Domb'Innov agit sur le territoire de Dombes Saône Vallée, et plus largement sur le sud-ouest de l'Ain, du Val de Saône à la Côtière.

À dominante industrielle, on retrouve sur le territoire de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI). Parmi les problématiques majeures, on retrouve le manque de services pour les habitants, les entreprises et les salariés, ainsi que la désertification commerciale.

Domb'Innov'

La genèse du projet

L'histoire de Domb'Innov a commencé il y a trente ans, avec la **création du centre social Valhorizon**, porté par des habitants et développé pendant une vingtaine d'années. Beaucoup de projets s'y sont mis en place, comme une première crèche, ou encore un premier chantier d'insertion. Valhorizon a ensuite continué à croître sur ses domaines de compétences – centres sociaux, centres de loisirs, crèches et SIAE. Devenue groupe d'entreprises sociales, l'association prend un tournant stratégique en 2013 en impulsant un pôle d'innovation sociale via la création d'un PTCE nommé Domb'Innov.

Un PTCE historique

Domb'Innov est l'**un des premiers PTCE** créé en France. Il regroupe aujourd'hui une vingtaine d'entreprises, des habitants, sept réseaux et collectivités partenaires, qui prennent part à une dynamique de coopération afin d'impulser un développement local durable.



« Quand le concept de PTCE est apparu, Valhorizon s'est retrouvé parmi les acteurs qui portaient cette dynamique économique. On a participé à la structuration de ce concept, en essayant de construire un écosystème d'acteurs, dans une dynamique très horizontale, reposant sur le collectif »

Armand Rosenberg, directeur général de Valhorizon - Domb'Innov

Le PTCE concentre son activité autour de 4 axes :

- l'incubateur d'entreprises sociales ;
- la mutualisation de moyens ;
- la promotion de l'économie de proximité ;
- le Lab' territorial pour l'emploi.

L'incubation d'activités

À destination de projets en lien avec le développement local durable et le développement de services, l'incubateur de Domb'Innov permet la création d'une à deux entreprises par an. L'un des atouts de cet incubateur est de pouvoir s'appuyer sur les membres du PTCE durant l'accompagnement, et de permettre une éventuelle intégration au sein du groupe Valhorizon post-crétion.

En complément, Domb'Innov a impulsé la CAE Élan Création en partenariat avec la CAE ESS'Ain de Bourg-en-Bresse, permettant d'appuyer 15 à 35 entrepreneurs par an dans leur démarche d'étude de faisabilité, à travers un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE).

La mutualisation de moyens

Domb'innov propose une offre de services mutualisés et met à disposition des compétences pour soutenir le développement des entreprises locales. Cette mutualisation concerne à la fois **les fonctions supports** (communication, direction générale, stratégie, ingénierie, gestion des crises et contrôle de gestion, comptabilité, gestion des paies, etc.), l'ingénierie développée par l'incubateur, ou encore l'emploi.

Par exemple, la Recyclerie, le Groupement d'entreprises solidaires (GES) Icare, l'entreprise de travail temporaire d'insertion Girol et toutes les SIAE membres du groupe coopératif travaillent autour du développement commercial et de l'accompagnement de personnes en insertion. Comme chacun offre des solutions d'insertion sur des métiers différents, l'objectif est que les personnes puissent passer d'une structure à l'autre, en fonction de leurs projets professionnels à tester ou à concrétiser.

La promotion de l'ESS et des coopérations économiques

Il s'agit ici de faire réseau autour du projet, d'avoir une **vision globale et mobilisatrice**, afin d'intégrer autant de parties prenantes que possible à la démarche. Domb'Innov organise par exemple le Festival Économie du 3^e type et participe à la Convention des entreprises pour le climat, ce qui lui permet de construire des relations avec de nouveaux acteurs du territoire et des partenariats économiques.

Le Lab' Territorial pour l'Emploi

En 2019, Domb'Innov a impulsé une dynamique collective entre les entreprises et les 9 SIAE locales, afin de faire le lien entre les besoins en recrutement des entreprises d'une part, et ceux des bénéficiaires des SIAE en matière d'emploi durable d'autre part.

Ce Lab' permet notamment d'harmoniser et mutualiser les pratiques RH et d'identifier les filières métiers en tension pour accompagner les personnes en insertion.

Les impacts

Les projets soutenus par Domb'Innov ont contribué à revitaliser la commune de Trévoux et ses environs.

En 2020, Domb'Innov c'est :

- Plus de 600 emplois consolidés ;
- 14 entreprises mutualisant des fonctions supports et l'accompagnement des personnes en insertion ;
- 4 projets soutenus en phase préopérationnelle ;
- 24 entrepreneurs accompagnés par Élan Création ;
- 15 emplois sauvés ;
- 299 personnes accompagnées par le Lab'.

Parmi les projets accompagnés par l'incubateur et la CAE, on retrouve la création de food trucks, d'épiceries, d'un cinéma, d'une crèche interentreprises, d'une activité de revalorisation de jouets support d'insertion, etc.

Les perspectives

En lien avec la SCIC 96 - Espace partagé, membre de Domb'Innov, espace de restauration, de coworking et conciergerie d'entreprise, le PTCE s'est investi dans la coconstruction du Local Lab', tiers-lieu dédié à l'entrepreneuriat social et au développement durable qui ouvrira ses portes en 2022.

En mobilisant de nombreux acteurs du territoire, y compris au sein d'une SCI, Domb'Innov a permis le rachat et l'équipement du 1^{er} étage du 96 - Espace partagé, afin d'en faire un lieu complet avec quatre missions principales : promouvoir une alimentation saine et durable, créer des activités à impact, organiser des temps de réflexion et d'imagination collective sur les transitions et accueillir des événements culturels.

Les partenaires

Domb'Innov est entouré de nombreux **partenaires publics et privés**, notamment le conseil départemental de l'Ain, la communauté de communes Dombes Saône Vallée, la mairie de Tramoyes, la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, AÉSIO, Centre Ain Initiatives, La Recyclerie, Icare, Serv'emploi, Girol, la SCIC La folle aventure, le cinéma La passerelle, la SCOP Dessica, la SCOP Saône Vallée Proximité, la SCIC Le 96.



DOMB'INNOV EN 3 PROJETS



1 - **Une recyclerie.** Premier projet incubé par Domb'Innov, en 2011, cet outil de territoire a développé plusieurs activités à destination des habitants du territoire : récupération et collecte d'objets à domicile et débarras de logements, service de livraison, sensibilisation à l'environnement, etc.

2 - **Une coopérative d'activité et d'emploi.** En partenariat avec la coopérative ESS'Ain de Bourg-en-Bresse, Domb'Innov a pu ouvrir, en 2014, l'antenne Élan Création, CAE qui accueille aujourd'hui une trentaine d'entrepreneurs.

3 - **La Librairie La folle aventure (SCIC).** Lors d'une édition du Festival Économie du 3^e type ayant pour thème les financements en circuit court, un club d'investisseurs locaux (Cigale) a été créé. Au sein de cette Cigale, des personnes ont réalisé une étude de marché pour créer une librairie. Suite à une campagne de financement participatif sur le site du PTCE, une SCI a été lancée pour acheter les locaux, au sein de laquelle plusieurs coopérateurs du PTCE ont pris part. La librairie a ouvert en mai 2019 et propose aujourd'hui des ateliers, des expositions, des rencontres, etc.



« Dans beaucoup de projets sur le territoire, nous sommes là, nous finançons ou mettons à disposition des locaux. Nous continuons à imaginer des choses, parce qu'il y a cette relation avec Domb'Innov et leur inventivité qui nous permettent de construire ensemble. Je qualifierais notre relation de partenariat gagnant/gagnant, et je rajouterais même un dernier gagnant : le territoire. Car les habitants du territoire, les citoyens du territoire, bénéficient grâce à cette coopération d'un meilleur service de proximité et d'améliorations sociales. »

Samuel Lachaize, directeur général des services - communauté de communes Dombes Saône Vallée (CCDSV)



UN PÔLE DE COOPÉRATION, INCUBATEUR ET TIERS-LIEU POUR UN DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE (GENEVOIS FRANÇAIS)

#IDÉATION #INCUBATION #TIERS-LIEU #PTCE

Un territoire dynamique et protéiforme

Saint-Pierre-en-Faucigny, situé dans la vallée de l'Arve et le Genevois français, en Haute-Savoie, est un **territoire protéiforme** : à la fois métropolitain, périurbain et rural. Très **dynamique économique**, grâce à la forte attractivité de Genève, il connaît cependant des problématiques de mobilité et de foncier.

InnoVales

La genèse du projet

Spécialisée dans l'industrie du décolletage, la vallée de l'Arve a souffert de la crise économique de 2008. La SIAE Alvéole s'est alors efforcée de **diversifier ses activités autour du développement durable**.

Pour cela, elle a commencé à coopérer avec d'autres acteurs de l'ESS, des entreprises traditionnelles et des collectivités, jusqu'à donner naissance à un **PTCE**, en 2013, puis à une association autonome pour le porter, InnoVales, en 2015.

Appuyer l'innovation sociale

InnoVales exerce quatre métiers au service de la transition écologique et solidaire :

- **l'accompagnement d'entrepreneurs à impact**, principalement à travers son incubateur et l'initiative Start-up de Territoire ;
- **l'appui de collectivités territoriales et d'entreprises** dans la mise en place d'achats socialement et écologiquement responsables ;
- **le conseil en rénovation énergétique du logement** auprès de particuliers ;
- **l'animation du PTCE**, notamment à travers le tiers-lieu InnoLab destiné à être le « camp

de base » des membres du réseau, de leurs partenaires et, au-delà, de tous ceux qui souhaitent contribuer à cette dynamique de transition sur le territoire.

Un PTCE fédérateur

Le PTCE, dont la mission est de **stimuler la transition écologique et solidaire sur le territoire des deux départements de Savoie**, rassemble aujourd'hui une centaine de membres.



« Il s'agit de jeunes structures à impact passées par notre incubateur, d'entreprises plus grosses, de personnes individuelles... un ensemble de structures et de personnes qui s'intéressent à un développement différent de notre territoire. »

Frédéric Khadri, responsable projets chez InnoVales

Au conseil d'administration d'InnoVales, on trouve par exemple des chefs d'entreprise opérant dans différents secteurs (alimentaire, bois, hôtellerie, énergies) et des représentants d'associations.

L'incubateur ID Cube

L'incubateur ID Cube a été créé en 2016 dans le but **d'accompagner le lancement de projets innovants et à impact**, contribuant à la transition écologique et solidaire du territoire. Désormais, l'incubateur accueille chaque année une promotion de 20 à 24 porteurs de projet issus des deux départements de Savoie et Haute-Savoie.

Si elle n'est pas un critère de sélection en tant que tel, la **diversité des territoires d'implantation** (urbains, périurbains, ruraux) des porteurs de projet est prise en compte, tout comme la **diversité des thématiques abordées**, afin d'enrichir le processus d'intelligence collective : économie circulaire, alimentation durable et zéro déchet, artisanat, événementiel durable, restauration et handicap, etc.

Pour composer avec les distances importantes, InnoVales a digitalisé l'ensemble de son accompagnement, tout en maintenant des temps collectifs. L'équipe se rend fréquemment sur le terrain et noue des alliances avec des collectivités, des entrepreneurs, des associations. C'est, ainsi, le **maillage de partenaires** qui permet de connecter des porteurs de projets issus de vallées éloignées au programme et au réseau d'entrepreneurs à impact.

La démarche Start-up de Territoire

Animée dès 2019 par une « équipe cœur » composée d'InnoVales, d'un bailleur social, de France Active, d'un club d'entreprises et du pôle métropolitain du Genevois français, la démarche Start-up de Territoire a permis la remontée de **1 000 idées pour accélérer la transition écologique du territoire**.

En décembre 2019, 400 personnes aux profils divers (citoyens, collectivités, entrepreneurs sociaux ou « classiques », etc.) ont travaillé collectivement, lors d'une soirée, sur les 30 défis territoriaux qui résultaient des 1 000 idées. Depuis début 2020, l'équipe cœur s'emploie à trouver un porteur de projet pour chacun des 30 défis. 8 à 10 défis sont en cours de déploiement opérationnel. L'un d'entre eux consiste par exemple à installer un service de collecte, réparation et remise en service d'appareils électroménagers. Mise en œuvre par InnoVales et Ecocline et soutenue par le Pôle métropolitain du Genevois français, l'**expérimentation « Entrez dans la boucle »** est également issue de Start-up de Territoire. Elle consiste à accompagner **une vingtaine d'entreprises, à l'échelle d'une zone d'activité, dans la mise en œuvre d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale** (limitation de la consommation de ressources, diminution des

déchets, réemploi des matériaux en partenariat avec des acteurs locaux de l'IAE, etc.)

Les impacts

À travers ses programmes et son réseau d'envergure, le PTCE InnoVales contribue à **relever les défis économiques, sociaux et environnementaux du territoire** et à **structurer des filières durables autour d'enjeux tels que la rénovation énergétique ou l'économie circulaire**. L'association anime une dynamique de mobilisation des acteurs et des citoyens au service de la transition. Avec ID Cube, elle propose une offre d'accompagnement à de jeunes projets de l'ESS et elle favorise la coopération entre les porteurs de projet et les territoires.

Au-delà de ses impacts directs, l'équipe d'InnoVales observe sur les territoires, y compris ruraux, une **évolution de la façon dont les collectivités et les entreprises perçoivent l'ESS**. Selon Frédéric Khadri, grâce à l'exemple des projets développés, l'ESS apparaît de plus en plus comme une solution pour la transition, pour avancer sur des stratégies territoriales telles qu'un plan alimentaire territorial ou un programme Leader.

L'incubateur accompagne entre 20 et 24 projets chaque année. Le taux de lancement est de 70 % et le taux de pérennité à trois ans est supérieur à 90 %. En tout, **entre 50 et 55 projets ont été lancés** suite à leur passage dans le dispositif.

Les perspectives

InnoVales envisage le **développement d'offres d'accompagnement des entrepreneurs à impact au-delà du stade d'amorçage**, notamment en phase d'accélération. L'association s'interroge par ailleurs sur la possibilité d'animer une démarche de mécénat territorialisé et mutualisé, afin de permettre aux PME et aux ETI du territoire de soutenir les jeunes pousses de l'ESS.

Enfin, le PTCE InnoVales réfléchit à la façon dont il pourrait davantage s'appuyer sur son collectif de membres pour **créer des communautés actives**

dans la structuration de différentes filières sur le territoire.

Les partenaires

InnoVales compte des **partenaires financiers publics** (la communauté de communes du Pays Rochois, le Pôle métropolitain du Genevois Français, la région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Union européenne

via le Fonds social européen) et **privés** (EDF Hydro, AG2R la Mondiale et la Fondation Caisse d'Épargne) ainsi que plus de 100 **partenaires opérationnels** autour de l'incubateur (acteurs de la création d'entreprise, du financement, entreprises du territoire, réseau de prescripteurs pouvant orienter des porteurs de projet, etc.).



L'INCUBATEUR D'INNOVALES EN 5 PROJETS



1 - **La Vagabonde** est une épicerie ambulante de produits biologiques et en vrac, qui dessert les villages de montagne du Parc naturel régional des Bauges. Né lors du premier confinement, ce service contribue notamment à rompre l'isolement des personnes âgées du territoire.

2 - Aux Houches dans la vallée de Chamonix, **la Réserve du Mont-Blanc** est un drive zéro déchet proposant une offre de producteurs locaux et une option de « consigne inversée » (des bons d'achat sont distribués lorsque les contenants sont ramenés au magasin).

3 - Dans le pays rochois, **la Fabrique à biclou** récupère des vélos, les remet en état et les vend à prix réduit ou les loue, propose des ateliers d'auto-réparation, convertit des vélos en vélos à assistance électrique... Sur l'ensemble de son territoire, le Pôle métropolitain du Genevois français entend s'appuyer sur ce projet pour accompagner les citoyens vers le retour du vélo.

4 - Également située dans le pays rochois, **la conciergerie de territoire Solus** propose des services aux entreprises en s'appuyant sur l'économie de proximité, des circuits courts et des modes de livraison respectueux de l'environnement. Il s'agit d'une autre expérience dont le Pôle métropolitain souhaite s'inspirer, afin de déployer des conciergeries de territoire dans les grandes zones d'activité du Genevois français.

5 - À Thonon-les-Bains, **le projet RetroZéro** consiste à transformer des véhicules thermiques anciens en véhicules électriques. Un prototype qui fonctionne a été réalisé uniquement avec des pièces de récupération.



« Centre de ressources pour l'innovation sociale et environnementale, InnoVales anime un réseau autour de nouvelles activités innovantes et génératrices d'emplois durables, ce qui crée de la valeur sociale et environnementale pour le Genevois français. Ces dynamiques entrepreneuriales ouvertes et coopératives ont donné lieu à des projets importants, tels la multiressourcerie qui, en associant une matériauthèque, une ressourcerie classique et un repair-coop spécialisé dans le petit matériel électronique, aura un rayonnement très fort. On ne voit pas cela dans un incubateur classique : les projets de l'ESS qui en découlent sont plus résilients et plus agiles. »

Lionel Pelud, responsable du service Économie et emploi-formation, au Pôle métropolitain du Genevois Français



UNE SCIC « FABRIQUE » ET INCUBATEUR DE PROJETS COLLECTIFS (PARC NATUREL RÉGIONAL DES BALLONS DES VOSGES)

#COCONSTRUCTION #PARTENARIAT COLLECTIVITÉS #INCUBATION #SCIC

Le territoire : un Parc naturel diversifié

Le **Parc naturel régional des Ballons des Vosges**, territoire initialement fortement industrialisé, a connu une importante désindustrialisation depuis les années 1980. Les vallées textiles ont, ainsi, progressivement été remplacées par d'autres activités.

Les territoires du Parc regroupent « *des réalités sociales et économiques très différentes, ce qui oblige à s'adapter à chaque collectivité, dans la méthodologie et dans la compréhension du contexte du territoire* », explique **Dominique Rivière**, à l'origine du projet et du développement d'Ecooparc.

Ecooparc

Un acteur au service du territoire

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a été un **territoire d'expérimentation et d'invention d'une démarche**, celle de la Fabrique à projets. Elle a donné naissance à Ecooparc, coconstruit avec la coopérative Cooproduction, une SCIC qui gère aujourd'hui plusieurs coopératives d'activité et d'emploi (CAE). Deux piliers fondateurs ont défini le projet : un environnement à préserver et une dynamique de territoire à impulser, à travers la coopération des acteurs locaux.

L'année 2014 marque le début de l'expérimentation opérationnelle. Les **premières démarches d'émergence de projets** ont été engagées sur quatre territoires pilotes : les communautés de communes rurales du Val d'argent, de Rahin et Chérimont, de Saint-Dié-des-Vosges et de la Vallée de Munster.

Une Fabrique à projets

En tant que Fabrique à projets, membre du réseau Fabrique à initiatives animé par l'Avise, Ecooparc

accompagne les collectivités rurales du parc naturel régional et à proximité. À partir d'un besoin, d'une thématique ou d'une problématique identifiée sur un territoire, Ecooparc décroïsonne et accompagne la mise en place d'une démarche d'innovation à travers la mobilisation des acteurs du territoire. La Fabrique rassemble pour trouver des solutions, que ce soit par la mise en place de nouvelles activités ou de nouvelles structures.

Ainsi, autour de la thématique alimentaire, Ecooparc a mobilisé des producteurs locaux, des transformateurs, des restaurateurs, des traiteurs, des habitants, des élus, des associations ou encore des structures d'insertion.

Un processus d'idéation

Suivant les principes des rencontres participatives, cette démarche repose sur un **processus d'idéation**. Ecooparc utilise ainsi des techniques d'animation d'ateliers collectifs pour faire émerger des idées.

La Fabrique développe ainsi une posture d'animatrice de projet collectif. Elle travaille à la fois sur le projet à développer (modèle économique, offre de services, réponse au besoin), et à la fois sur la manière dont le projet est construit, en coopération : l'organisation des acteurs, la coconstruction, la prise de décision collective... La Fabrique, en construisant l'activité, prépare la phase d'après : le portage collectif du projet.

Un incubateur de projets collectifs

Depuis 2020, Ecooparc a développé un **incubateur de projets collectifs**, destiné aux porteurs de projet. Le programme dure huit mois et concerne six projets à chaque édition. Dans ce programme, huit à dix temps de travail individuel sont organisés,

portant notamment sur la méthodologie de construction de projet d'activité économique à impact social et environnemental.



« Notre particularité, c'est que l'on se focalise sur la connaissance et le développement de l'écosystème partenarial autour du projet, pour un véritable ancrage sur le territoire et une bonne connaissance des acteurs. Nous intégrons aussi dans le processus de création de l'activité la notion de mesure d'impact. »

Dominique Rivière, directrice et ingénieure projets (Ecooparc)

Les impacts

Depuis sa création en 2014, Ecooparc compte :

- 9 territoires accompagnés ;
- 21 projets collectifs accompagnés ou en cours d'accompagnement dans le cadre des démarches Fabrique ;
- 13 projets collectifs accompagnés ou en cours d'accompagnement dans le cadre de l'incubateur depuis 2020 ;
- et près de 270 personnes bénéficiaires de l'accompagnement dans le cadre des projets collectifs.

Les perspectives

Fin 2021, Ecooparc s'est engagé au sein d'un collectif pour la **création d'un nouveau tiers-lieu à Munster**. Ce lieu est dédié à la dynamique entrepreneuriale de la Vallée et proposera la location d'espaces de travail (bureaux fermés, ouverts, etc.). Ecooparc y invitera ses partenaires d'appui à la création d'entreprise, proposera des temps de partage avec les clubs d'entreprises et organisera un forum sur la création d'entreprise. Le tiers-lieu développera également un volet numérique, porté par une association, constitué d'actions dans le lieu et au domicile de personnes en situation de précarité numérique.

Ecooparc ambitionne également de contribuer à **l'acculturation des collectivités à la coopération d'acteurs sur les territoires**, et prend part à la dynamique autour des PTCE en Grand Est. « Lorsque l'on rencontre une collectivité, les personnes sont souvent démunies face aux projets collectifs. On sent que notre apport – ces nouveaux paradigmes et ces façons de voir le développement sur des territoires ruraux – commence à se diffuser. Mais en même temps, les équipes se renouvellent, les techniciens changent, donc c'est tout le temps un renouveau ».

Enfin, la structure souhaite **davantage intégrer les porteurs de projet à sa gouvernance**, notamment à travers la prise de parts sociales, afin d'étoffer l'écosystème Ecooparc, de gagner en pouvoir d'agir et en légitimité, au profit du développement local. Certains porteurs ont déjà fait le pas et sont devenus associés d'Ecooparc.

Les partenaires

Ecooparc est entouré de **nombreux partenaires techniques**, comme les coopératives d'activité et d'emploi, les couveuses, France Active, Initiatives durables, les structures locales d'appui à la création d'entreprise, les chambres consulaires dont la chambre d'agriculture, les autres Fabriques à projets et le réseau Fabrique à initiatives, et de plusieurs **partenaires financiers**, notamment la région Grand Est, l'ADEME et la Fondation Macif.

La SCIC compte deux salariées et comporte **cinq collèges de vote**. Au sein de son sociétariat, on retrouve notamment le Parc régional naturel des Ballons des Vosges et Cooproduction en tant qu'initiateurs, deux collectivités, trois porteurs de projet, Segar Terre d'envie, une structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et des personnes ressources en appui d'ingénierie.



ECOOPARC EN 2 PROJETS



1 - **La création de deux magasins de producteurs.** Ecooparc a accompagné, entre 2016 et 2019, la création de **deux magasins de producteurs, gérés et animés par les producteurs eux-mêmes** : « Corne et carotte » basé sur le territoire du Val d'argent et « Comme à la ferme », sur celui de Rahin et Chérimont.

Ecooparc travaille également sur l'approvisionnement d'une future cuisine centrale en circuit court, avec la communauté de communes de Rahin et Chérimont.

2 - **La création d'un commerce multiservice à Wuenheim.** Ecooparc travaille sur des **projets de récréation de lieux de vie** au sein de villages. Sur la commune de Wuenheim, par exemple, Ecooparc a **accompagné la collectivité pour définir l'usage d'un local disponible**. « *Il y avait plein d'idées, d'envies, de projections à faire autour de ce lieu. Mais il fallait définir un usage qui réponde vraiment aux besoins du territoire, des habitants et des structures locales* ».

Le projet développé regroupera un café et un commerce multiservice, qui devraient ouvrir en 2022, appuyé sur un modèle de gestion hybride : un boulanger se chargera de la partie commerciale (vente de pain et produits locaux) tandis qu'un collectif d'habitants s'occupera du volet animation et lien social.



« *Ce n'est ni dans nos compétences ni dans nos habitudes d'animer des réunions de façon participative. Nous avons des réunions très descendantes et sommes toujours décisionnaires. Ecooparc nous a permis d'envisager nos réunions autrement, de ne plus seulement amener l'information. Là, au contraire, on a changé de posture : on demande quel est le besoin et on part de celui-ci pour proposer un accompagnement. L'accompagnement d'Ecooparc, c'est aussi et surtout un équivalent temps plein ! Avec quelqu'un de disponible à 200 % pour nous et sur un sujet précis.* »

Mathilde Corneille, technicienne à la communauté de communes de Rahin et Chérimont



UN ESPACE D'EXPÉRIMENTATION AUTOUR DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION DURABLE (AMBRICOURT)

#TIERS-LIEU #ESPACE-TESTS #INCUBATION #ASSOCIATION

Le territoire : un rayonnement régional

Le territoire concerné par l'action du Gerموir s'étend à l'**échelle régionale**. Quatre communautés de communes sont notamment concernées : le sud du département du Pas-de-Calais et le territoire du Montreuillois Ternois 7 Vallées. Ces territoires sont marqués par une **forte ruralité** et parfois des distances importantes pour accéder aux services de première nécessité.

D'un point de vue sociodémographique, la population comporte une part importante de personnes âgées et connaît des difficultés de mobilité et d'emploi. En termes d'activités, le territoire est très marqué par l'agriculture et le développement du tertiaire, un enjeu important pour créer des activités et favoriser l'accès aux services (alimentation, santé, social, sport, culture, etc.).

Le Gerموir

Un tiers-lieu et une association

Le Gerموir désigne deux entités : un **tiers-lieu**, basé à Ambricourt dans le département du Pas-de-Calais, et une **association**, anciennement nommée Association d'information et de formation pour le développement d'initiatives rurales (AFIP).

La fédération nationale de l'AFIP ayant fusionné avec les Civam (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), en 2017, Le Gerموir est devenu membre du réseau Civam. L'association existe depuis 20 ans (2001) et emploie cinq salariés à ce jour.

Un lieu d'expérimentation unique

Le lieu, installé sur cinq hectares, dans une ancienne ferme biologique, a été créé en 2005. C'est un centre

d'expérimentation et d'innovation en milieu rural dont l'objet social est de développer des initiatives durables et solidaires en milieu rural. Ce tiers-lieu est constitué de locaux de coworking, d'ateliers, de bureaux, d'une grange, d'une cuisine professionnelle et de deux hectares voués aux expérimentations des porteurs de projet.

Un Point d'information pour la vie associative et un lieu d'accueil

Le Gerموir est reconnu comme **Point d'information pour la vie associative (PIVA)** et organise, ainsi, des formations à destination des salariés et des bénévoles d'association, notamment sur l'animation de collectifs. Il organise par exemple les formations « animer un groupe, une réunion » où l'on apprend des modes d'animation de gouvernance partagée voire de sociocratie et des éléments de posture pour faire vivre un collectif.

Un Espace test agricole

Le Gerموir dispose également d'un **Espace test agricole**. Le lieu est une ancienne ferme biologique de quatre hectares de surface agricole, dont deux mis à disposition des porteurs de projet, pour une expérimentation de deux ans au maximum. Les porteurs sont en contrat CAPE avec la couveuse d'entreprises À petits pas. Une convention tripartite est signée, dans laquelle Le Gerموir met à disposition des terres, du matériel, des serres, un accompagnement et l'accès à son réseau.

Sur le site du Gerموir, des temps de visite du site sont aussi régulièrement organisés auprès de différents publics (porteurs de projet, collectivités, associations, etc.). Des chantiers participatifs ouverts à tous sont aussi organisés pour apprendre la taille des fruitiers,

l'importance de la biodiversité, la plantation des courges, etc.

L'accompagnement des porteurs de projet

Depuis la genèse de l'association, le Gerموir **accompagne des porteurs de projet** d'utilité sociale, innovants et ruraux, à travers un programme monté par le collectif « De l'envie au projet ». Ce collectif, porté par quatre structures autonomes – À petits pas, Initiatives paysannes, Accueil paysan et le Gerموir –, est composé d'acteurs travaillant pour le maintien de l'agriculture paysanne et faisant partie du réseau InPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale).

Le Gerموir fait également partie du réseau TREMPLIN animé par la CRESS Hauts de France, réseau d'accompagnateurs de l'ESS.

L'accompagnement proposé repose sur les valeurs issues de l'éducation populaire : l'autonomie du porteur et le fait de vouloir donner la capacité d'agir à chacun.



« Nous ne sommes pas dans une logique d'incubateur, avec une inclusion de 6 ou 9 mois de parcours. Nous proposons aux porteurs de rentrer dans un réseau et de choisir les formations, les accompagnements individuels ou collectifs en fonction de leurs besoins. Cette logique de renforcement des possibilités d'action des porteurs et des habitants est vraiment au cœur du projet. »

Noémie Hilmoine, responsable Développement alimentation durable et accompagnatrice Création ESS au sein du Gerموir.

Le réseau MARmeet

Enfin, depuis 2019, Le Gerموir a créé et anime un **réseau multiacteur et multilieu** : la MARmeet, espace de dialogue, de mise en commun et de coo-

pération par et pour l'alimentation durable. L'idée de départ est de permettre les échanges entre acteurs de domaines très éloignés mais pour lesquels l'alimentation représente un enjeu (agriculture, tourisme, santé, social, éducation, etc.), tout en intégrant les habitants.

Son objectif est d'**aider chacun à se réapproprier les questions d'alimentation**, de contribuer à la construction d'un système local solidaire et résilient, et de créer une communauté apprenante, à laquelle sont proposés des visites, des temps de formation communs, des chantiers participatifs. « Nous développons une approche basée sur l'économie de la fonctionnalité et la coopération : coconstruire un ensemble de services et mettre en avant toutes les fonctionnalités qui sont mutualisables au sein d'un réseau. Il y a aujourd'hui beaucoup de tiers-lieux en devenir et l'intérêt est qu'ils fonctionnent ensemble : jardins partagés, épiceries solidaires, cafés associatifs, lieux d'accueil touristique ».

Les impacts

Les impacts du Gerموir sur son territoire sont nombreux. On compte notamment :

- 20 porteurs de projet ayant pu tester leurs activités, depuis 2005 ;
- plus de 650 porteurs ayant été accompagnés en 20 ans ;
- 15 projets étant accompagnés par an dans le cadre du dispositif Starter'ESS (Région Hauts-de-France).

Ont par exemple été accompagnés une épicerie sociale, un café associatif, une micro-crèche associative en prestation de service unique (PSU), des projets de tiers-lieux et l'animation d'ateliers en zoothérapie.

Plusieurs enjeux de l'alimentation durable sont concernés par l'action du Gerموir : soutien à la diversification des fermes, lutte contre la précarité alimentaire, diminution du gaspillage alimentaire, développement des circuits courts, coopération économique locale, et sensibilisation et accessibilité à une alimentation de qualité pour tous.

Les perspectives

L'un des enjeux pour MARmeet en 2022 est de **structurer une gouvernance partagée** afin de définir les actions à mutualiser et les rôles de chacun. Le Gerموir souhaite également mettre en place la MARmeet nomade : un cycle de visites de projets alimentaires, d'entreprises, de tiers-lieux en émergence, comprenant échanges et temps de forum ouvert ou de transmission de compétences sur un thème choisi par le lieu.

Le **foodlab solidaire** est un autre projet en construction, qui sera avant tout un lieu proposant un petit laboratoire de transformation (légumerie et conserverie) de fruits et légumes aux normes sanitaires en vigueur et aux compétences variées permettant l'émergence d'une alimentation durable sur le territoire. Plusieurs activités y sont envisagées : prestation de services pour les agriculteurs, élaboration d'une gamme propre de produits avec commercialisation en

circuits solidaires et circuits classiques de distribution — restauration collective, grandes et moyennes surfaces (GMS), magasins locaux... —, location du labo par les agriculteurs et porteurs de projet, lieu de sensibilisation et transmission de savoir-faire, etc. L'approvisionnement sera constitué des invendus des agriculteurs voisins et éventuellement des GMS et industriels en lien avec le réseau local de l'aide alimentaire.

Les partenaires

Le Gerموir est entouré de **nombreux partenaires** : l'ANCT, via l'AMI «Fabriques de territoire», l'État, dans le cadre du plan France Relance, la région Hauts-de-France, le département du Pas-de-Calais, la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, la communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois, la Fondation de France et la société Desmazières.



« Pour nous, le Gerموir est un relais évident pour les porteurs de projet dont on connaît la qualité de l'accompagnement. Le Gerموir joue également un rôle d'animation territoriale, en réunissant autour de lui différents partenaires, différents réseaux. Il crée de la richesse et du maillage par la mise en place de ce réseau, c'est très important. »

Julien Boidin, animateur-développeur territorial de l'Apes (Acteurs pour une économie solidaire) Hauts-de-France



LE GERMOIR EN 1 PROJET

Dans le cadre du projet MARmeet, le Gerموir a organisé en octobre 2020 le MARMeethon, un **hackathon (marathon d'idées) sur l'alimentation durable**, afin de mobiliser les habitants sur la thématique. Dix idées ont émergé de ce temps d'intelligence collective et se sont ancrées localement. Parmi elles : « Le sentier de l'assiette », parcours en itinérance (van, randonnée, vélo, etc.) pour rencontrer des producteurs locaux, échanger autour de leurs métiers et déguster leurs produits ; « La popote mobile » ou « Le banquet nomade », qui proposeraient des ateliers de cuisine et des repas insolites chez les producteurs ou sur les places de village ; ou encore « L'atelier mutualisé », un lieu partagé mettant à disposition des maraîchers, porteurs de projets et habitants du matériel de production et de transformation.

Cette journée d'intelligence collective a été suivie d'un comité d'experts régionaux en novembre 2020 qui a pu apporter un éclairage professionnel sur les propositions. Un cycle de cinq webinaires inspirants, appelé « Les 4 saisons de la MARmeet » a eu lieu de mars à juin 2021, afin de mettre en avant des projets locaux et régionaux, en lien direct avec les projets imaginés lors du MARMeethon.

La troisième étape de ce processus de création inversée sera concrétisée par la sortie d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour trouver des porteurs de projet et mettre en œuvre les idées coconstruites sur les territoires ruraux. Ces derniers suivront le parcours d'accompagnement du Gerموir et bénéficieront de l'ensemble des compétences du réseau MARmeet et de la Compagnie des tiers-lieux.



UN TIERS-LIEU DANS UNE FRICHE INDUSTRIELLE, ENTRE DYNAMIQUE RÉSEAU, FABLAB ET COOPÉRATIVE D'ACTIVITÉ ET D'EMPLOI (LIGUGÉ)

#TIERS-LIEU #FABLAB #COCONSTRUCTION

Le territoire : une commune rurale à proximité de Poitiers

Les Usines se sont installées il y a dix ans, à Ligugé, une commune qui regroupe un peu moins de 3 500 habitants, en bordure de l'agglomération de Poitiers, sur un **territoire semi-rural**.

Pôle universitaire conséquent, avec de nombreuses associations et équipements culturels et pôle touristique, avec le Futuroscope, Poitiers regroupe des activités tertiaires.

Les Usines

La genèse du projet

Lorsque le projet de tiers-lieu Les Usines a été lancé, en 2013, son intention était de solutionner les difficultés à l'installation dans les secteurs de l'artisanat, de l'artisanat d'art et de la culture.

Les quatre cofondateurs de l'association AY 128 ont donc racheté un parc industriel en ruine de deux hectares – une ancienne filature fermée depuis trente ans – pour **accueillir l'installation de porteurs de projet**.

Une association coordinatrice

L'association AY 128 orchestre le projet : elle pilote les activités et la gestion des espaces partagés du lieu, met en œuvre des événements, de la médiation technique et technologique, des formations et des initiations sur différentes thématiques. Elle assure également la dynamique de réseau et l'interconnaissance entre projets résidant ou non sur le lieu.



« Pour nous, l'innovation sociale se positionne à cet endroit. J'aime bien la définir comme étant une zone d'activité d'une autre génération, qui vit grâce à la facilitation de l'accès à des espaces de travail. En ajoutant une animation entre structures, cela permet d'aller plus loin, de favoriser des coopérations ou des coups de main sur des aspects un peu plus informels, mais aussi une bonne humeur au quotidien ! »

Cyril Chessé, cofondateur du lieu et copilote du projet associatif

Des locaux de travail et un Fablab

Le socle d'activité des Usines repose sur la **facilitation de l'accès aux locaux de travail**, avec la mise en place d'une tarification en dessous des prix du marché. L'association propose des locaux privés et des espaces mutualisés, permettant aux structures de minimiser leur surface et donc leurs coûts. Les résidents ont accès à des salles de réunion, de déjeuner, un copieur et à des outils mutualisés dans le Fablab.

Le Fablab – ou espace de prototypage – est installé sur plus de 400 m². Des « open ateliers » permettent aux membres de l'association de l'utiliser. L'équipe technique accueille des professionnels ou semi-professionnels pour les aider sur leurs problématiques de conception ou de production. Des ateliers gratuits de découverte sont également proposés au grand public.

La coopérative d'activité et d'emploi

Le tiers-lieu héberge la coopérative d'activité et d'emploi (CAE) Consortium coopérative, qui aide les porteurs de projet à caractériser leur future activité et les accompagne dans leur lancement. Cette structure, qui regroupe une cinquantaine d'entrepreneurs salariés, coopère avec Les Usines pour certains dispositifs ou certains profils de porteurs de projet.

Des évènements fédérateurs

Deux temps forts animent chaque année Les Usines : les **Journées du patrimoine**, et les **Journées européennes des métiers d'art**, qui rassemblent 2 500 à 3 000 personnes sur deux jours. L'équipe associative coordonne l'organisation de l'évènement, qui permet de renforcer la visibilité du lieu et le faire découvrir, de mettre en avant les métiers d'arts et les professionnels en résidence, et d'organiser des restitutions de résidence de création artistique qui occasionnent des rencontres avec le public.

Les impacts

Les Usines ont permis la réhabilitation de 3 000 m² d'espaces de travail et emploient 4,5 ETP. Aujourd'hui, elles accueillent au quotidien une quarantaine de salariés, des usagers réguliers, principalement basés à Poitiers et aux alentours.

Des corps de métiers et des projets très divers se développent au sein des Usines : artisans d'art ou artistes (menuisier, designer d'objets, ferronnier, plasticien, architecte d'intérieur, coiffeur, maître d'œuvre

spécialisé dans l'écoconstruction, luthier, ludothèque itinérante, culture de plantes aromatiques médicinales...), une brasserie artisanale, un média ou encore des associations dans le champ de l'environnement.

L'association a confirmé l'attractivité du lieu et l'envie des projets d'y rester, et rencontre ainsi un très faible turnover de résidents.

Les perspectives

L'association souhaite proposer plus d'espaces de travail et une plus grande polyvalence des espaces communs, mais aussi **développer l'ouverture au public**, à travers la création d'évènements plus réguliers et l'accueil de structures extérieures autour de rencontres professionnelles ou de formations. La création d'une galerie-boutique, avec des produits locaux, des œuvres d'art, des biens issus de l'artisanat d'art et de consommation culturelle, et l'implantation d'une activité de restauration sont aussi prévues.

Les partenaires

Les Usines ont pour **partenaires publics** la ville de Ligugé, l'agglomération du Grand Poitiers, le département, la Région, l'État (notamment la Direction régionale des affaires culturelles et la Direction régionale environnement aménagement logement) et l'Europe, via le Fonds européen de développement régional (FEDER). Du côté des **partenaires privés**, elle est soutenue notamment par la Fondation Orange et le Crédit Coopératif.



« Les Usines pour nous, c'est un lieu symbolique. C'est un lieu patrimonial, qui a une histoire et sur lequel ce collectif d'acteurs réinvente la vocation de ce patrimoine industriel. Ce qui est intéressant, c'est qu'ils viennent combler un manque de dynamique sociale et économique. Ils réinsufflent une pensée écologique, avec une réflexion sur la production agricole. Ils portent également la question de l'entrepreneuriat collectif, avec la présence d'une quarantaine de personnes qui travaillent tous les jours sur site et l'implantation d'une CAE, qui permet à des artistes de se développer autrement que dans des conditions précaires. »

Lucile Aignon, directrice générale de la Coopérative des tiers-lieux



LES USINES EN 3 PROJETS

1 - **Un Fablab solidaire.** En partenariat avec la Fondation Orange, Les Usines développent un dispositif de Fablab solidaire, pour faciliter l'appropriation de la fabrication et de la confection numérique à travers des parcours de formation et d'initiation, notamment pour les jeunes et les porteurs de projet. « *Lors du dernier parcours, nous avons accompagné une douzaine de porteurs de projet, sélectionnés suite à un parcours de découverte. Ils ont bénéficié d'un mois de formation, autour d'un projet à mener pour apprendre à utiliser les machines du Fablab* ». Près de la moitié de cette promotion fait aujourd'hui partie de la CAE Consortium coopérative.

2 - **Un marché de producteurs.** Il y a deux ans, l'association a mis en place un marché de producteurs locaux. Encore en expérimentation, le marché accueille chaque semaine entre 5 et 10 producteurs de légumes, pain, miel, fruits de mer, bière, savon artisanal et des services de restauration rapide. Les producteurs partagent des valeurs environnementales fortes et proposent des produits biologiques dans la mesure du possible. L'objectif est de développer ce marché et d'y associer des rencontres culturelles ou la découverte de projets.

3 - **Un transfert de savoir-faire.** Pour répondre à la crise sanitaire et économique, la Coopérative des Tiers-lieux a monté le consortium HomeMade et lancé un appel à initiatives pour permettre aux structures médicales de développer des projets avec les Fablabs proches de chez elles. Dans ce cadre, Les Usines travaillent avec le centre hospitalier universitaire (CHU) de Poitiers et forment les chirurgiens de l'hôpital pour qu'ils puissent être autonomes dans la fabrication de prothèses osseuses (très onéreuses) avec du matériel biocompatible.

APPROFONDIR

DÉVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE PAR LA COOPÉRATION : ZOOM SUR 9 EXPÉRIMENTATIONS

Dans le cadre du programme TRESSONS, neuf programmes d'appui multiacteurs ont été expérimentés par différents opérateurs afin de soutenir les porteurs de projet d'utilité sociale et générer des dynamiques d'innovation sociale. Ils recouvrent différents formats : ateliers de sensibilisation des collectivités et acteurs du développement local, mise en œuvre de parcours d'appui aux premiers pas ou encore élaboration d'une stratégie collective de transition sur un territoire.

LE CYCLE « LANCE-TOI ! », POUR APPUYER LES PORTEURS DE PROJET AU STADE DE L'IDÉE (NORD ARDÈCHE)

#APPUI AUX PREMIERS PAS #ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Afin de pallier le déficit de solutions d'appui pour les porteurs de projet de l'ESS sur le territoire nord ardéchois, les accompagnateurs Ronalpia et Courant Fort se sont associés pour tester le cycle « Lance-toi ! », un programme court et itinérant de sensibilisation et d'appui pour les personnes au stade de l'idée.



OPÉRATEURS

Ronalpia accompagne les entrepreneurs sociaux en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2013.



Missions

- Détecter et accompagner les entrepreneurs sociaux ;
- Faire de la ruralité un espace d'innovation et de transformation ;
- Fédérer des écosystèmes de professionnels de l'accompagnement.

Contact : Josepha Poret • directrice •

www.ronalpia.fr

Catalyseur d'innovation sociale, Courant Fort active les potentiels locaux et apporte son expertise pour faire émerger, construire et concrétiser des projets d'utilité territoriale.



Missions

- Animer le processus de diagnostic partagé et de design coopératif ;
- Apporter son ingénierie de projet économique ;
- Faire émerger des projets d'utilité sociale à travers le dispositif Fabrique à initiatives.

Contact : Claire Vergnes-Soulié • Codirectrice • courantfort.com

La genèse

Un déficit de solutions d'accompagnement à l'ESS

Le nord de l'Ardèche, territoire majoritairement rural, compte peu de solutions d'accompagnement dédiées à l'ESS, malgré des porteurs de projet en demande et l'existence de structures de l'ESS.

Les futurs entrepreneurs sont ainsi contraints de parcourir d'importantes distances pour rencontrer des acteurs spécialisés, comme l'association AMESUD implantée dans le sud du département, ou Ronalpia, qui a déjà reçu plusieurs candidatures ardéchoises pour ses programmes d'incubation implantés à Saint-Etienne, Lyon et dans la Drôme.

La coopération entre structures complémentaires

Dans le cadre de son action dans les territoires ruraux, Ronalpia, qui développait son incubateur sur la Biovallée, souhaitait tester des formats plus courts de sensibilisation à l'entrepreneuriat social afin de révéler les porteurs de projet sur ce territoire. L'association Courant Fort, porteuse du dispositif Fabrique à initiatives en Drôme-Ardèche, avait été sollicitée par des porteurs de projet sur le nord Ardèche.

Les deux structures ont décidé de s'allier et d'aller à la rencontre des acteurs de l'accompagnement du territoire pour mieux comprendre les besoins restant sans réponse.

L'expérimentation

Les objectifs : sensibiliser, connecter, révéler

Le cycle « Lance-toi ! » a été imaginé à la suite de cet état des lieux, afin de :

- rompre l'isolement des porteurs de projet ;
- transmettre des outils aux porteurs pour faciliter la structuration de leur idée ;
- acculturer les acteurs locaux aux enjeux de l'ESS.

Ce cycle a également permis aux deux structures, complémentaires dans leurs métiers, de :

- tester un format d'accompagnement porté en partenariat ;
- identifier et préciser les besoins des créateurs afin d'affiner une proposition plus complète ;
- impliquer de nouvelles parties prenantes autour des enjeux de l'ESS.

La mise en place : étapes et organisation

1. Une mobilisation du territoire

Jusqu'en septembre 2020, Ronalpia et Courant Fort ont rencontré différents acteurs locaux afin d'identifier les territoires cibles. Une quinzaine de prescripteurs – notamment des acteurs publics, mais aussi des lieux d'accueil d'entrepreneurs – se sont

ensuite mobilisés pour préparer le cycle et ont permis d'identifier une dizaine de porteurs de projet avant de lancer la communication.

Les collectivités locales ont été des partenaires opérationnels clés pour la détection des porteurs, la communication, la mise en lien avec des lieux d'accueil et le prêt de salles.

2. Un format adapté pour favoriser l'accessibilité du cycle

Le cycle a démarré en octobre 2020 autour de quatre ateliers menés en itinérance, afin de toucher un public plus large et de se rapprocher du lieu de vie des entrepreneurs, et sur des temps en matinée et en soirée pour plus d'accessibilité.

3. Une répartition des rôles et une alliance d'expertises

Animés par Courant Fort, les ateliers ont combiné temps théoriques, échanges entre pairs et temps d'inspiration, à travers des témoignages d'entrepreneurs du territoire ou de la « communauté Ronalpia », afin de donner à voir des modèles ayant fait la preuve de leur impact.

Outre l'apport initial d'ingénierie, Ronalpia a pris en charge la détection des porteurs de projet et la coordination globale de l'expérimentation.

La communication et la rencontre avec les acteurs étaient quant à elles toujours réalisées en binôme.

Les résultats : 9 projets de services de proximité et de transition écologique

Un appui méthodologique et la rupture de l'isolement

L'expérimentation du cycle « Lance-toi ! » a permis de favoriser le parcours de création des projets accompagnés : restaurant avec production locale, tiers-lieu, boutique de vente de vêtements féminins de seconde main, développement d'une filière chanvre, ferme maraîchère biologique, atelier de fabrication de conserves alimentaires, chambres et table d'hôtes pour financer un projet de village solidaire au Burkina Faso, livraison de courses à domicile en vélo et régie de territoire.

Pour les neuf bénéficiaires, deux grands apports ont été soulignés :

- Un apport méthodologique jusqu'alors inexistant sur le territoire ;
- La création d'un réseau et d'une dynamique collective entre pairs portant les mêmes valeurs, rompant l'isolement des porteurs.

La préparation de l'expérimentation et l'étude de terrain ont également permis de sensibiliser les acteurs du territoire à l'ESS et à l'innovation sociale. Les élus locaux, notamment, ont ainsi été davantage acculturés aux besoins des porteurs de projet et à l'intérêt d'accompagner les idées d'utilité sociale.

Un atelier artisanal de transformation de légumes biologiques et locaux

Frédéric travaille sur le montage d'un atelier artisanal de transformation de légumes biologiques et locaux, utilisant la lactofermentation comme méthode de conservation. Cet atelier proposera des condiments naturels aux apports nutritifs enrichis et à l'empreinte carbone mesurée.

« Ma participation aux ateliers de « Lance-toi ! » a été l'occasion de jeter les premières balises de mon parcours de création, de confronter ma démarche par l'apport d'une méthode, par la rencontre d'autres créateurs et par l'éclairage sur l'ESS. Les ateliers, très interactifs, ont également été des bouées pour me motiver et me nourrir d'énergies. »

Frédéric, porteur de projet

Des perspectives pour la poursuite de l'accompagnement

Ayant bénéficié d'un accompagnement court sur les premiers pas de leur projet, les bénéficiaires ont exprimé le besoin d'un appui plus long, comme ceux proposés par les programmes d'incubation, encore inexistant sur le territoire. « Lance-toi ! » est, ainsi, un programme intéressant à développer sur un territoire

disposant d'une offre d'incubation, complémentaire à l'accompagnement proposé.

Ronalpia et Courant Fort ont également relevé le besoin pour les entrepreneurs d'approfondir certaines thématiques structurantes, comme celles du modèle économique ou des relations avec l'écosystème territorial.

Les deux structures réfléchissent ainsi au juste positionnement à donner à ce programme expérimental, afin de compléter la demande sans s'éloigner pour autant des besoins propres à l'entrepreneur au stade de l'idée.

Les bonnes pratiques : accompagnement sur mesure et coopération

Facteurs clés de succès

- Le format court, itinérant et expérimental, permettant de créer des nouveaux contacts avec les collectivités locales, de réaliser une première acculturation des élus et des techniciens sur ce mode d'entreprendre et d'assurer une détection de projets plus large ;
- La pédagogie adaptée – notamment les temps de codéveloppement – les outils proposés, les témoignages et retours d'expérience d'entrepreneurs ;
- La complémentarité des deux structures – ancrage local et connaissance des besoins de Courant Fort et ingénierie du cycle de Ronalpia – et leur travail partenarial ayant permis la construction d'une offre adaptée aux besoins de tous les profils de porteurs de projet.

Points d'attention

- Le format distanciel imposé par la situation sanitaire, freinant les interactions sociales et le développement du réseau des entrepreneurs et induisant un besoin d'échanges entre chaque session pour ne pas laisser les bénéficiaires seuls face à leurs questionnements ;

- Le souhait des porteurs de projet de bénéficier d'un accompagnement plus long et plus complet, notamment sur l'apport d'expertises (économique, financière, juridique), et de mieux appréhender le parcours de création d'une entreprise sociale ;
- La nécessaire anticipation de la communication, pour que les tiers prescripteurs relais intègrent les informations dans leurs publications.

Le détail de l'accompagnement

Le cycle est composé de quatre ateliers de trois heures, d'un temps individuel d'une heure, afin de travailler la feuille de route des porteurs de projet, et un temps collectif de clôture.

Les sessions proposées ont été conçues pour sensibiliser les bénéficiaires aux spécificités et aux enjeux de l'entrepreneuriat dans l'ESS :

Atelier 1 - La Charte sociale – Redonnez du souffle à votre mission sociale

- Formaliser son arbre à problème pour affiner la connaissance du besoin social ou environnemental ciblé ;
- Comprendre l'utilité de la charte sociale et de sa formalisation pour structurer son projet.

Atelier 2 - Le modèle économique – Découvrez des modèles économiques hybrides innovants

- Comprendre ce qu'est un modèle économique et les spécificités liées à l'ESS ;
- Initier la réflexion sur son modèle économique et les pistes de revenus pour son projet.

Atelier 3 - La gouvernance participative – Innovez avec des formes juridiques participatives

- Comprendre les tenants et aboutissants d'une gouvernance participative ;
- Assimiler ces principes en vue de la structuration de son projet.

Atelier 4 - La mesure de l'impact social – Rendez visibles vos impacts sur votre territoire

- Comprendre les enjeux de la mesure d'impact social pour son projet ;
- Initier la réflexion sur les premiers indicateurs clés à mettre en place au lancement de son activité.

Le conseil de l'opérateur

« Travailler en coopération avec d'autres acteurs permet de renforcer le dispositif et de l'ancrer localement, de le rendre plus impactant. Il est essentiel de veiller aux autres propositions développées localement pour mailler au mieux les dispositifs d'accompagnement. »

Il est aussi important, dans un programme d'appui aux premiers pas, de penser l'après et de se demander quelles sont les suites possibles pour les entrepreneurs qui souhaiteraient poursuivre un accompagnement.

Enfin, il ne faut pas hésiter à s'appuyer sur les lieux existants pour diffuser et détecter. En effet, le temps nécessaire pour bien communiquer sur les territoires ruraux ne doit pas être sous-estimé. »

Josepha Poret, directrice de Ronalpia

LE PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT SPRINT, POUR DÉVELOPPER ET TESTER SON PROJET ENTREPRENEURIAL (HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE)

#APPUI AUX PREMIERS PAS #TRANSFERT D'INGÉNIERIE

Afin de développer une offre d'accompagnement à la création d'activités à fort impact, complémentaire aux actions du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, makesense a déployé son programme de préincubation Sprint sur le territoire et formé les équipes du Parc à son animation.

La genèse

Le Parc, un soutien à l'entrepreneuriat social

En Haute Vallée de Chevreuse, le Parc naturel régional (PNR) dispose d'une politique volontariste de soutien aux projets, pilotée par le pôle Développement économique : appui-conseil méthodologique, appui à la recherche de locaux et soutien aux campagnes de financement participatif via la prise en charge des frais de collecte et la communication aux habitants. 220 porteurs de projet ont ainsi été accompagnés entre 2011 et 2018.

Le besoin de mieux comprendre et appuyer les projets de l'ESS

Malgré ce soutien étoffé, les équipes du PNR constataient des manques. À l'issue d'une rencontre avec makesense, alors en cours de développement d'une offre dédiée aux territoires ruraux, un travail d'identification des besoins a fait ressortir deux sujets prioritaires :

- l'absence d'un accompagnement adapté pour les porteurs de projet de l'ESS en amont de la création, empêchant la constitution d'un écosystème entrepreneurial actif et l'émergence de projets à impact durable ;
- le souhait des équipes du Parc de monter en compétences sur l'accompagnement au prototypage de projets innovants de l'ESS (connaissances et outils).

Afin d'y répondre, makesense a proposé de transférer au pôle Développement économique du Parc sa méthode « SPRINT prototypage », conduite depuis plusieurs années et aux résultats éprouvés.



OPÉRATEUR

make sense

makesense inspire et équipe les citoyens, entrepreneurs et organisations pour construire collectivement une société plus inclusive et durable.

Missions

- Concevoir et déployer des programmes d'accompagnement pour des porteurs de projet de l'ESS ;
- Financer le déploiement de projets de l'ESS ;
- Former et accompagner des organisations dans le soutien aux porteurs de projet de leurs territoires ;
- Accompagner la collaboration entre des porteurs de projet de l'ESS et de grandes organisations.

Contact : Basile Michadière • codirecteur de l'incubateur • www.makesense.org

L'expérimentation

Les objectifs : accompagner le prototypage de projets de l'ESS

L'ambition de l'expérimentation consistait donc à former les équipes du PNR afin que celles-ci soient en mesure de mener en autonomie des accompagnements à l'émergence de projets de l'ESS. Les partenaires se sont fixés les objectifs suivants :

- 8 à 12 porteurs de projet accompagnés, via un programme SPRINT prototypage ;
- l'autonomisation des chargés d'accompagnement du Parc sur l'animation des SPRINT prototypage ;
- l'élargissement de l'offre d'accompagnement du Parc à une dizaine, voire une vingtaine, de projets de l'ESS.

La mise en place : étapes et organisation

1. Une journée de formation initiale pour préfigurer le programme

Afin de construire le programme, l'équipe du Parc a bénéficié d'une formation initiale d'une journée afin de :

- avoir une meilleure compréhension des apports et du contenu du programme Sprint ;
- préciser le cadre du Sprint du Parc et de l'appel à projets (cible, promesse, communication) ;
- appréhender les rôles et niveaux d'implication des coordinateurs et référents thématiques du programme ;
- découvrir les méthodologies clés pour coordonner un Sprint (méthodes agiles et centrées utilisateur, animation de communauté, facilitation digitale et accompagnement de projet) ;
- valider les prochaines étapes clés du programme et de la formation des équipes.

2. Un apprentissage chemin faisant

Un appel à projets a ainsi été lancé en octobre 2020 : parmi 35 porteurs d'idée, 10 ont été retenus pour rejoindre la première promotion du programme de janvier à mars 2021.

Suite à la formation initiale, cinq membres de l'équipe du Parc se sont impliqués à travers différents rôles : référent thématique, coordinateur et responsable de l'animation du groupe. Programme d'abord opéré sur les temps collectifs par makesense, les deux coordinateurs du PNR ont progressivement pris le relais de la mise en œuvre du parcours.

Les résultats : un programme renouvelé par le PNR

9 porteurs d'idée souhaitant s'implanter durablement au sein du Parc

Comme en témoignent les chiffres de l'enquête en fin de programme, l'expérimentation a beaucoup apporté aux entrepreneurs.

Chiffres clés :

- Note de recommandation du programme : 9/10 ;
- 100 % des participants souhaitent poursuivre leur projet ;
- 91 % des participants sont confortés dans leur envie d'implanter durablement leur projet sur le territoire.

Un collectif d'appui à l'autoconstruction

Archi Possible est un collectif indépendant et convivial pour ne pas rester seul face à ses projets de travaux. Archi Possible propose stages, chantiers, rencontres collectives et suivi personnalisé afin d'accompagner les projets d'autoconstruction et d'autoréhabilitation.

« J'ai avant tout candidaté pour faire connaître le projet auprès des élus et agents du Parc, en me disant qu'ils pourraient alors le soutenir concrètement. J'ai été agréablement surpris par la méthode proposée : définir de manière très précise une unique cible bénéficiaire et faire des essais itératifs pour la toucher... c'est redoutable ! »

Franck Mathieu, copporteur du projet Archi Possible

Une équipe outillée et de prochaines éditions programmées

Du côté de l'équipe du PNR, les chargés de mission ont pu profiter de la dynamique de groupe, se former en situation réelle sur les outils et la posture d'accompagnement et gagner en confiance dans le coaching.

En plus de ces impacts directs, le programme a permis une meilleure identification des actions citoyennes innovantes du territoire et la définition des modalités pour les appuyer.

Pour les prochaines éditions, plusieurs pistes d'évolution sont envisagées afin de répondre aux enjeux constatés : une rencontre avec les alumni du programme, l'identification d'un ambassadeur de promotion dans chaque groupe pour maintenir une animation postprogramme, ou encore la systématisation des temps de rencontre en présentiel.

Bonnes pratiques à retenir : un relais local et une mise en situation

Facteurs clés de succès

- Le lien avec les acteurs du territoire à travers la mise en place de référents du PNR, l'organisation de temps de présentation des

projets devant des élus du Parc et le soutien de la presse locale sur la communication ;

- Le format du parcours : dynamique collective entre participants, méthodologie pas à pas et qualité des supports ;
- La formation continue des équipes du Parc.

Points d'attention

- Le besoin d'affiner la cible et les critères de sélection des participants au programme ;
- La clarification du rôle du référent thématique ;
- Le maintien de la dynamique collective entre les participants au-delà du programme ;
- Le temps nécessaire à l'appropriation des supports transférés.

Le détail de l'accompagnement

1. L'appui aux porteurs de projet

Durant 8 semaines, les porteurs de projet ont bénéficié chaque semaine de :

- ressources pour se former et passer à l'action (par mail) ;
- un échange collectif animé par makesense et l'équipe du Parc ;
- temps d'échange réguliers et individuels avec leur référent thématique ;
- l'opportunité de présenter leur projet devant des élus du Parc, en fin de parcours.

2. La formation des équipes du Parc

5 membres de l'équipe Fabrik du PNR ont bénéficié pendant la durée du programme Sprint d'une heure et demi de support hebdomadaire par makesense pour :

- Faire le point sur les avancées des porteurs de projet dont chacun est référent ;
- Explorer des pistes de réponse aux problématiques des participants ou de l'équipe dans leur rôle de coordinateur ou de référent ;
- Approfondir les ressources de formation fournies chaque semaine par makesense aux entrepreneurs pour pouvoir en comprendre les contenus et les apprentissages ;
- Préparer les temps d'échange collectifs avec les participants.

Le conseil de l'opérateur

« Apprendre en faisant et la mise en situation sont essentiels. Cela ne suffit pas de transmettre les méthodologies, il est important de respecter deux temps : faire avec, puis, faire faire, afin d'arriver à un niveau d'aisance suffisant. Il faut aussi transmettre l'énergie et la posture nécessaires. »

Talia Sarfati, responsable des programmes d'accompagnement « SPRINT prototypage » de makesense

MAY'IDÉES, UN DISPOSITIF POUR ACCOMPAGNER LES PREMIERS PAS DES ENTREPRENEURS (MAYENNE)

#APPUI AUX PREMIERS PAS #ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

En Mayenne, l'association APES 53 a expérimenté la mise en place de « May'Idées », dispositif de préincubation, pour faire face au manque de dispositifs d'accompagnement dédiés aux porteurs de projet de l'ESS au stade de l'idée.

La genèse

Des offres d'appui à la création, centrées sur les sociétés commerciales lucratives

Département le moins peuplé, en nombre d'habitants comme en densité, de la région des Pays de la Loire, la Mayenne possède un écosystème d'acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise principalement centré sur les sociétés commerciales lucratives et constitué des chambres consulaires, de financeurs et de consultants, etc.

Le besoin d'un parcours dédié à l'ESS et articulé des premiers pas à la création

Si l'association APES 53 intervenait déjà aux côtés des chambres consulaires dans le cadre du dispositif « Entreprendre dans les territoires en Pays de la Loire », il semblait important au réseau départemental de pouvoir expérimenter son propre dispositif d'appui à l'ESS afin d'apporter une solution aux Mayennais la contactant pour lancer leur projet.

Elle s'est donc saisie du programme TRESSONS afin de concrétiser un dispositif de préincubation à destination des personnes au stade de l'idée, imaginé au préalable, en partenariat avec ses adhérents experts : BGE Anjou Maine, France Active Pays de la Loire et la CAE Coodem.

L'expérimentation

Appuyer les premiers pas des projets en s'appuyant sur les experts du territoire

L'APES 53 a ainsi lancé le dispositif « May'Idées » afin de :

- Proposer un cadre d'accompagnement



OPÉRATEUR



L'APES 53 est le réseau départemental de promotion de l'ESS en Mayenne.

Missions

- Représenter et valoriser les structures et acteurs de l'ESS ;
- Promouvoir et veiller sur l'actualité de l'ESS ;
- Appuyer l'émergence de projets de l'ESS et d'innovation sociale ;
- Accompagner le développement de l'ESS.

Contact : Gianina Perca • coordinatrice • apess53.org

dédié aux projets, principalement ruraux, de l'ESS ;

- Offrir un parcours basé sur l'échange et sur la coconstruction ;
- Faciliter l'accès à un réseau composé d'acteurs et de ressources de l'écosystème local.

S'entourer de partenaires a également permis de proposer aux porteurs de projet de poursuivre leur accompagnement dans un parcours d'incubation proposé par BGE Anjou Maine ou en testant leur activité au sein de la CAE Coodem.

Pour l'association, il s'agissait également d'une opportunité pour se professionnaliser sur ses missions d'accompagnement, qui jusqu'ici se limitaient à l'accueil, l'information et l'orientation.

La mise en place : étapes et organisation

1. Un accompagnement sur mesure et individualisé

Le dispositif « May'Idées » a ainsi été expérimenté par l'APÉSS 53 de mi-novembre 2020 à fin janvier 2021 sur un premier groupe de trois porteuses de projet, afin d'offrir un accompagnement sur mesure quasi individualisé et un suivi resserré.

2. Un programme porté par 4 acteurs de la création complémentaires

L'APÉSS 53 a orchestré la mise en œuvre du programme dans son ensemble et assuré le lien avec les porteuses de projet, tandis que différents partenaires intervenaient sur leur champ d'expertise.

3. Une articulation avec l'offre existante sur le territoire

Une demi-journée consacrée au bilan de l'accompagnement a été organisée en fin de parcours afin que les créatrices puissent présenter leurs projets devant un jury composé des intervenants et chargé d'évaluer l'évolution du projet et de sa porteuse.

Ce temps a également permis aux personnes accompagnées d'échanger avec l'équipe sur les perspectives du projet et d'être orientées vers d'autres dispositifs existants sur le territoire.

Les résultats : une épicerie de produits en vrac et un dispositif renouvelé

Un dispositif à fort impact à pérenniser

Le dispositif a bénéficié à trois projets de création d'une parthèque, d'une épicerie de produits biologiques, locaux et en vrac et d'une association intermédiaire pour accompagner et favoriser l'intégration des réfugiés. Sur les trois personnes accompagnées, deux continuent leur parcours de développement, et l'épicerie Les Cornichons a déjà pu ouvrir ses portes.

Une épicerie de produits biologiques, locaux et en vrac

L'épicerie Les Cornichons a vu le jour dans la ville de Laval avec l'aide du programme May'Idées. Les produits proposés sont issus de l'agriculture biologique ou raisonnée et s'inscrivent dans une démarche de proximité avec les producteurs. Des denrées en vrac sont également proposées pour lutter contre le gaspillage et le suremballage.

« L'accompagnement May'Idées m'a apporté des bases pour construire le projet et m'a guidé sur la poursuite du projet initié. Les échanges avec les intervenants et les autres participants ont été constructifs. Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement introductif permettant la bonne mise en œuvre des étapes nécessaires à la structuration d'un projet comme le mien. »

Claire Jottreau, porteuse du projet Les Cornichons

Concernant le format du programme, les intervenants ont constaté les atouts d'un accompagnement en petit groupe et souhaitent limiter leurs futures promotions à six ou sept projets accompagnés. Six nouveaux porteurs de projet ont d'ailleurs déposé leur dossier pour une deuxième session. L'expérimentation a ainsi permis à l'APÉSS 53 de tester un premier format et d'en tirer des enseignements en vue de son déploiement dans la durée.

Des dynamiques partenariales au service des porteurs de l'ESS

Suite à l'expérimentation, de nouveaux porteurs de projet sont orientés vers l'APÉSS 53 par d'autres structures, ce qui témoigne d'une meilleure identification de celle-ci comme accompagnatrice sur l'ESS. L'APÉSS 53 continue donc de s'entourer pour les sessions suivantes, en organisant des réunions d'information en partenariat avec les acteurs publics locaux du développement économique. L'association

envisage également de poursuivre avec un parcours d'incubation.

La première édition de May'idées a également été l'occasion pour l'association de renforcer les relations existantes au sein du réseau, voire d'initier de nouvelles collaborations – comme ce fut le cas avec l'Union régionale des SCOP (URSCOP) de l'Ouest, invitée lors de la deuxième session à animer l'atelier sur le choix de la forme juridique.

Les bonnes pratiques : appui quasi-individualisé et dynamique collective

Facteurs clés de succès

- La petite taille du groupe, permettant de moindres contraintes de temps, des réponses ciblées, un appui plus dense pour chaque projet ;

- Un format collectif permettant de bénéficier d'une dynamique de groupe, du partage d'expériences et de contacts ;
- La diversité des expertises apportées et leurs complémentarités.

Points d'attention

- La nécessité d'inclure l'ensemble des partenaires du réseau dans la mise en place du dispositif ;
- Le travail de communication nécessaire pour rendre visible l'offre d'accompagnement ;
- La sensibilisation des chargés de développement économique, méconnaissant l'ESS et les missions de l'APES 53.

Le détail de l'accompagnement

Durant 2 mois, 6 ateliers ont été coanimés avec des intervenants partenaires, suivis d'une demi-journée de bilan :

1. « Entreprendre dans l'ESS : identifier le besoin social et la mission sociale », animé par l'APES 53 ;
2. « Réaliser son étude de marché », animé par la BGE Anjou Maine ;
3. « Gestion et comptabilité de son projet », animé par la CAE Coodem ;
4. « Choisir la forme juridique », animé, dans la version expérimentale, par l'APES 53 ;
5. « Pitcher un projet : synthétiser et présenter son travail », animé par l'APES 53 ;
6. « Connaître les financements possibles pour son projet », animé par France Active Pays de la Loire.

Chaque journée d'atelier était organisée en deux temps : un apport théorique en matinée et une mise en pratique l'après-midi.

Le conseil de l'opérateur

« L'accompagnement demande de se mettre à la place des porteurs de projet et de s'adapter en fonction de leurs besoins et de leur personnalité. Chacun d'entre eux vient avec ses propres bagages. Nous avons pu expérimenter les bienfaits de l'accompagnement de proximité : il est important de prendre son temps et d'être à l'écoute des personnes accompagnées, notamment lors de cette phase préliminaire du développement de leur projet. Enfin, il faut s'assurer que le programme proposé réponde à un véritable besoin et s'entourer des structures partenaires compétentes ayant des outils pertinents. »

Gianina Perca, coordinatrice de l'APES 53

UN PROGRAMME D'INTERCONNAISSANCE ET DE FORMATION POUR ÉLUS, TECHNICIENS ET PORTEURS DE PROJET (VENDÉE)

#FORMATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS #ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Afin d'améliorer la reconnaissance et l'orientation des porteurs de projet de l'ESS, le Pôle ESS Vendée a développé un format double, entre demi-journées de sensibilisation aux élus et techniciens de collectivité et réunions d'information collectives à destination des futurs créateurs d'activité.

La genèse

Un manque de reconnaissance et d'appui aux projets de l'ESS

En Vendée, deux habitants sur trois résident dans une zone rurale. Dans les territoires ciblés par l'expérimentation – les Pays de Pouzauges et de Mortagne – les élus locaux restaient assez peu sensibilisés à l'ESS. En parallèle, en dehors de l'appui des développeurs économiques et des acteurs de droit commun tels que la BGE et les plateformes Initiative, aucune offre d'accompagnement entièrement dédiée à l'ESS n'existait.

Sensibiliser les développeurs économiques locaux à l'ESS

Afin de développer ce mode d'entreprendre et face à la sollicitation croissante de porteurs de projet de l'ESS, le Pôle ESS Vendée avait déjà organisé des événements de sensibilisation à destination des élus et des développeurs économiques locaux, notamment sur le Nord-Ouest Vendée. Les témoignages d'accompagnateurs et de structures de l'ESS avaient alors permis de créer une dynamique intéressante et de construire des liens étroits avec les développeurs économiques, incitant le pôle à poursuivre ce type d'actions sur d'autres territoires.

Le choix s'est porté sur les Pays de Pouzauges et de Mortagne, le Pôle ESS Vendée ayant identifié sur ces territoires des projets d'utilité sociale à appuyer et des développeurs économiques souhaitant mieux comprendre et appuyer l'ESS.



OPÉRATEUR

Le Pôle ESS Vendée est une association de promotion et de développement de l'ESS en Vendée.



Missions

- Appuyer et accompagner les acteurs et projets de l'ESS ;
- Communiquer et sensibiliser à l'ESS
- Développer les synergies entre les acteurs de l'économie à travers des échanges entre acteurs de l'ESS et autres acteurs du territoire (acteurs publics, chambres consulaires, entreprises commerciales).

Contact : Ninon Claude • chargée de mission • pole-ess-vendee.com

L'expérimentation

L'objectif : créer une dynamique territoriale autour de l'ESS

Le Pôle ESS Vendée a ainsi construit un parcours composé de temps de sensibilisation et de transfert de connaissances aux élus et développeurs locaux des collectivités et de temps d'information collectifs destinés aux porteurs de projet de l'ESS.

Les objectifs étaient les suivants :

- Sensibiliser les élus et techniciens à l'ESS ;
- Mobiliser les structures de l'ESS dans des territoires où elles sont peu fédérées ;
- Légitimer l'expertise et le réseau du Pôle ESS Vendée pour les porteurs de projet afin qu'ils soient mieux identifiés, orientés et accompagnés ;
- Lancer une dynamique autour de l'ESS afin de développer les synergies entre les acteurs de ce territoire.

La mise en place : étapes et organisation

1. Une mobilisation partenariale large

En amont de l'expérimentation, le Pôle ESS Vendée a participé à des temps d'échange avec la CRESS Pays de la Loire, partenaire central de ses activités. Il a également participé à des réunions d'information organisées par d'autres réseaux comme les Écosolies, afin de construire une réponse adaptée aux besoins spécifiques des porteurs en milieu rural.

L'expérimentation a également été conçue avec des structures adhérentes au réseau et d'autres acteurs du territoire, tels que BGE, le Centre d'étude et d'action sociale Vendée, la Maison départementale des associations de Vendée, France Active, L'ouvre-boîte, etc.

2. Deux formats complémentaires

Le Pôle ESS Vendée a ainsi animé deux demi-journées à destination des élus et techniciens, l'une sur le Pays de Pouzauges et l'autre sur le Pays de Mortagne.

Afin de pallier au manque d'informations relatives à l'ESS pour les porteurs de projet, il a également organisé deux réunions d'information permettant d'apporter des réponses aux nombreux questionnements des personnes souhaitant se lancer dans une démarche entrepreneuriale.

Les résultats : une orientation facilitée et un programme de préincubation

Neuf porteurs de projet orientés dans leur démarche de création

Au total, neuf porteurs aux projets très divers ont été

orientés : tiers-lieu, écolieu, recyclerie, slow tourisme, épicerie associative, etc. Malgré le format digital, ces temps ont permis aux porteurs de prendre confiance et d'oser se lancer dans un parcours d'accompagnement. En outre, certains porteurs, s'intéressant à la même thématique, se sont mis en lien pour avancer en collectif.

Une collaboration entre les collectivités et le Pôle ESS Vendée resserrée

Les temps organisés avec les collectivités ont quant à eux permis de lancer une véritable dynamique sur la question de l'emploi avec la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) et ont favorisé la redirection des projets d'utilité sociale contactant la collectivité vers le Pôle ESS Vendée. Ces liens renforcés bénéficient également à l'ensemble des projets ESS du territoire.

Des journées annuelles et un programme de préincubation à venir

Certaines collectivités partenaires se sont montrées intéressées par l'organisation de nouveaux événements, tels que des journées thématiques annuelles sur l'ESS, autour de thèmes ciblés en fonction des politiques territoriales : alimentation, bien vieillir, etc.

Grâce à l'effet démonstrateur de l'expérimentation et aux liens entre le pôle, la CRESS Pays de la Loire et les autres réseaux locaux de la région, le Pôle ESS Vendée a également lancé le parcours de préincubation rESSort : douze créateurs sont ainsi appuyés durant deux mois pour passer de l'idée au projet.

Les bonnes pratiques : une démarche partenariale étendue

Facteurs clés de succès

- La pertinence du format collectif, permettant de transmettre expertise et réseau tout en créant des liens entre les différents porteurs de projet ;
- Une démarche partenariale avec les acteurs de l'appui à l'ESS du territoire ;
- Le contact direct établi avec les développeurs économiques des collectivités locales.

Points d'attention

- La réticence de certains acteurs face au format distanciel ;
- Le souhait des porteurs de projet de bénéficier de rendez-vous individuels pour approfondir les échanges autour de leur projet ;
- Les forts enjeux d'acculturation à l'ESS et de renforcement du sentiment d'appartenance à l'ESS sur le territoire.

Le détail de l'accompagnement

1. Les demi-journées de sensibilisation des collectivités (3h30)

À destination des élus et techniciens, ces temps de rencontre étaient composés de :

- témoignages d'acteurs de l'ESS ;
- mises en situation face à des porteurs de projet ;
- interventions d'acteurs clés, notamment la DREETS ;
- présentation de l'écosystème de l'accompagnement et du financement.

2. Les réunions d'information aux porteurs de projet (2h30)

Les réunions à destination des porteurs de projet se découpaient en quatre parties :

- Situer son projet dans l'ESS : piliers, chiffres clés, statuts ;
- L'innovation sociale : définition et autodiagnostic ;
- Pitcher son projet ;
- L'écosystème d'accompagnement et du financement.

Le conseil de l'opérateur

« Il est important de prendre le temps de construire la réponse à un appel à projets comme celui-ci et de s'assurer de la validation du contenu par les acteurs partenaires. Il faut garder en tête que la plus-value des journées organisées est la mise en réseau et la coopération qui en résulte. Je dirais aussi qu'il ne faut pas sous-estimer le temps de préparation d'une expérimentation comme celle-ci. »

Ninon Claude, chargée de mission Pôle ESS Vendée

INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER POUR DÉVELOPPER L'INNOVATION SOCIALE (PAYS DU VIGNOLE NANTAIS)

#FORMATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS #PARTAGE D'INGÉNIERIE

Suite à l'impulsion du Groupe d'action locale (GAL) du programme LEADER sur le Vignoble Nantais, la CRESS Pays de la Loire a développé des actions multipartenariales autour de l'information et de la formation à l'innovation sociale.



OPÉRATEURS

Créée en 1982, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire des Pays de la Loire assure la représentation, la promotion et le développement de l'ESS dans la région.



Missions

- Fédérer et représenter les entreprises de l'ESS ;
- Analyser l'ESS ;
- Promouvoir et former à l'ESS ;
- Développer sur les territoires ;
- Outiller les acteurs de l'ESS.

Contact : Marianne Caudal • chargée de mission • cress-pdl.org

Les Écossolies, Pôle de coopération et d'innovation sociale pour la promotion et le développement de l'ESS à Nantes Métropole et en Loire-Atlantique.



Missions

- Détecter des besoins sociaux et environnementaux du territoire ;
- Impulser collectivement des solutions innovantes ;
- Accompagner les entreprises de l'ESS ;
- Faire connaître et valoriser l'ESS.

Contact : Lauriane Barthelemy • chargée d'accompagnement • ecossolies.fr

La genèse

La démarche LEADER initiée autour de l'innovation sociale

Situé au sud-est de la Loire-Atlantique, le Pays du Vignoble Nantais compte environ 100 000 habitants pour 27 communes regroupées en 2 intercommu-

nalités : Clisson Sèvre et Maine Agglomération et la communauté de communes Sèvre et Loire.

Le collectif public-privé constitué autour du Syndicat mixte du Pays, animateur du programme européen LEADER, mène depuis mars 2019 un travail exploratoire sur l'innovation sociale afin de contribuer à

élaborer une politique publique d'accompagnement sur cette thématique et sur l'entrepreneuriat collectif à impact social. Dans ce cadre, un plan d'action a été élaboré puis lancé en novembre 2019 avec la première « Rencontre de l'innovation sociétale en Vignoble Nantais ».

Au premier semestre 2020, le travail s'est poursuivi avec un état des lieux quantitatif et qualitatif des initiatives privées porteuses d'innovation sociétale sur le territoire. Appuyé par l'expertise et les données de l'observatoire de la CRESS, ce diagnostic a permis d'identifier les porteurs de projet, leurs motivations initiales, les effets produits par leur innovation sur le territoire et leurs attentes.

Un besoin d'accompagnement en proximité

Ce diagnostic a souligné le déficit d'accompagnement propre à l'ESS, obligeant les créateurs à solliciter les Écossolies à Nantes pour compléter l'appui méthodologique des accompagnateurs généralistes (chambres consulaires, BGE, ADIE, Initiative, etc.). Les acteurs spécialistes de l'ESS (France Active, Écossolies, CRESS, Ouvre-Boîtes 44, URSCOP) ne réalisaient en effet pas de permanences ou d'ateliers sur le territoire.

Afin d'y pallier, la CRESS a proposé une expérimentation permettant de renforcer l'articulation entre l'offre d'accompagnement locale des acteurs généralistes sensibilisés à l'ESS et l'offre d'expertise portée par des acteurs nantais spécialistes.

L'expérimentation

Les objectifs : articuler les offres pour appuyer l'émergence de nouvelles activités

En lien avec les Écossolies, deux objectifs principaux ont été définis : appuyer l'émergence de projets de l'ESS et d'innovation sociale et permettre un partage d'expertises avec les accompagnateurs généralistes du territoire.

1. La mise en place : étapes et organisation - Trois temps complémentaires

La CRESS Pays de la Loire et les Écossolies ont construit trois temps complémentaires :

- Une journée d'appui aux porteurs de projet, afin de leur permettre de vérifier leur appartenance à l'ESS, d'identifier l'écosystème susceptible de les appuyer dans leur projet et d'être mis en réseau ;
- Un atelier de sensibilisation pour mobiliser les élus du territoire, par le témoignage de trois structures de l'ESS ;
- Une formation, à destination des professionnels du territoire susceptibles d'informer, orienter, voire accompagner un projet de l'ESS, pour mieux comprendre l'ESS et faciliter les parcours de création ;
- La CRESS et les Écossolies, en binôme avec la chargée du programme LEADER, ont permis d'apporter un appui complémentaire à l'ancrage dans le territoire du Vignoble grâce à leur expertise technique sur l'ESS.

2. La mobilisation de témoins

Dans l'ensemble des temps de travail, des structures témoins sont intervenues pour partager leur retour d'expérience. Lors du temps dédié aux professionnels de la création d'activité, trois témoins sont intervenus :

- Deux membres de l'association L'Atelier des Langes (location et lavages de couches lavables) ;
- Le président de l'association de préfiguration de la SCIC Mon Repair Shop (réparation et réemploi).

Les résultats : l'impulsion d'une dynamique d'accompagnement à l'ESS

Une mise en réseau à tous niveaux

14 porteurs de projet, dont 11 structures déjà créées, parmi lesquels une forte représentation de projets du réemploi (notamment des recycleries) ont bénéficié d'un appui.

La session à destination des collectivités a permis aux élus communaux de mieux connaître l'ESS et ses spécificités, ainsi que sa plus-value pour le territoire, et d'identifier des structures « ressources » sur l'ESS

(RTES, CRESS, Syndicat de Pays, etc.) ainsi que d'autres élus intéressés par l'ESS sur leur territoire.

À travers leur valorisation, les projets témoins ont été mis en relation avec des collectivités susceptibles d'appuyer leurs projets actuels et futurs. Enfin, la journée pour les accompagnateurs a permis d'initier un réseau de référents pouvant accompagner individuellement ou collectivement les porteurs de projet.

Une expérimentation renouvelée et enrichie

Le Syndicat de Pays a souhaité que les actions expérimentées puissent être proposées de nouveau fin 2021, en complément de la deuxième Rencontre de l'innovation sociétale en Vignoble Nantais.

À l'échelle régionale, des webinaires de sensibilisation sur des thématiques liées à ESS (commande publique responsable, etc.), sont prévus dans le cadre d'un partenariat entre le Centre national de la fonction publique territoriale, le RTES et la CRESS. L'ESS sera également un axe à part entière au sein de la Maison de l'économie, lieu porté par Clisson Sèvre et Maine Agglomération et dédié à la création d'entreprise, ouvrant début 2022.

Les bonnes pratiques : l'importance de l'animation territoriale et des témoignages

Facteurs clés de succès

- Une communication de proximité via la chargée du comité LEADER du Syndicat de Pays, ayant une connaissance des initiatives du territoire et un réseau très riche grâce à l'animation territoriale LEADER ;
- Des témoins en capacité d'illustrer concrètement les enjeux et attentes d'un projet de l'ESS ou d'innovation sociale sur un territoire ;
- Le travail de diagnostic ayant permis de construire des réponses au plus près des besoins.

Points d'attention

- De nombreux élus sont encore à sensibiliser à l'ESS ;
- Le format distanciel imposé par la crise sanitaire ne favorise pas les échanges ;

- Un besoin de formation des accompagnateurs, notamment sur les statuts juridiques adaptés aux projets de l'ESS.

Le détail de l'accompagnement

1. La journée d'appui aux porteurs de projet

Deux temps animés par les Écossolies et la chargée de programme LEADER :

- « Rejoignez l'écosystème », une matinée d'accueil collectif et d'information des porteurs de projet ;
- Un après-midi d'entretiens individuels.

Dont :

- Des outils pour prendre du recul (ex. : le cadre logique) ;
- Un focus gouvernance et accueil de nouveaux bénévoles ;
- L'identification de dispositifs de soutien (DLA, plan de relance, permanences experts-comptables).

2. La sensibilisation des élus

Volet animé par la CRESS avec la chargée de programme LEADER, avec trois acteurs de l'ESS témoins :

- La directrice de Patmouille, entreprise d'insertion associative, à Vallet (blanchisserie, écocyclerie, boutique de vêtements d'occasion) ;
- La directrice du groupement d'employeurs Valore, implanté à Gétigné ;
- Le cogérant de Microscop, micro-crèche en SCOP, située à Monnières.

3. La journée de formation des professionnels de la création d'activité

Destinée aux agents territoriaux (économie, développement local, déchets, climat, vie associative...) du pays, des communautés de communes ou des communes, aux conseillers des chambres consulaires et aux chargés d'accompagnement de BGE, de l'ADIE, d'Initiative Loire-Atlantique Sud, cette journée de formation abordait les sujets suivants :

- ESS : cadre légal, chiffres clés et cadre juridique ;
- Témoignage de structures sur leur parcours de création ;
- L'écosystème d'accompagnement et de financement : le parcours sur le Vignoble Nantais ;
- Ressources utiles pour orienter les projets ESS en création.

Le conseil de l'opérateur

« Je pense que le premier prérequis est de bien connaître le territoire sur lequel on veut mettre en place l'action, afin que les dispositifs soient adaptés aux besoins et aux dynamiques déjà en cours sur le territoire. Sur le plan de la communication, il faut s'appuyer sur les relais locaux et prendre le temps d'expliquer l'intérêt des actions et ceux vers quoi elles peuvent amener. Il faut aussi penser l'après pour éviter « l'effet soufflet » des actions qui peut créer des frustrations. »

Marianne Caudal, chargée de mission CRESS Pays de la Loire

DES ATELIERS FORMATIFS ET TECHNIQUES POUR UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT MULTIACTEUR (MONTAGNE D'ARDÈCHE)

#PARTAGE D'INGÉNIERIE #ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

Afin d'appuyer les innovations sociales sur le territoire rural de la Montagne d'Ardèche, l'Association Montagne Emploi Sud (AMESUD) a cherché à essaimer son ingénierie auprès d'accompagnateurs potentiels.

La genèse

Un territoire enclavé, en déficit d'appui à l'entrepreneuriat dans l'ESS

Comme dans beaucoup de territoires ruraux, les enjeux d'attractivité territoriale et d'accueil de néo-ruraux sont au cœur des préoccupations de la communauté de communes Montagne d'Ardèche.

Agissant sur l'Ardèche Méridionale, l'Association Montagne Emploi Sud (AMESUD) avait relevé un besoin d'appui aux porteurs de projet, rendu difficile du fait de l'enclavement du territoire. Un échange avec le chargé de mission Politique d'accueil de la collectivité a permis de confirmer ce besoin et le souhait de la collectivité de travailler avec AMESUD sur l'accompagnement des projets d'innovation sociale.

L'expérimentation

L'objectif : codévelopper, entre professionnels, l'appui à la création d'activité

En étudiant le territoire, ses acteurs, ses problématiques et les besoins des porteurs de projet, l'association a décidé d'expérimenter un programme d'accompagnement multiacteur afin de :

- essaimer ses méthodes et techniques auprès d'autres acteurs locaux ;
- impulser des dynamiques partenariales à long terme autour de l'ESS dans une logique de développement local et pour renforcer l'attractivité territoriale.

Convaincue que le codéveloppement entre professionnels à l'échelle d'un département rural est intéressant, l'association défend une logique de maillage territorial et d'essaimage plutôt que d'extension



OPÉRATEUR

AMESUD

AMESUD a pour objet l'aide à l'installation et au maintien d'actifs. Pour ce faire elle développe des actions structurantes et transversales concernant tous les champs du développement local, notamment sur les questions d'emploi, de formation et de création d'activités et d'ESS.

Missions

- Promouvoir l'ESS en Ardèche (sensibilisation, parcours découverte) ;
- Accompagner l'entrepreneuriat social ;
- Former les porteurs de projets.

Contact : Mariette Aubert • directrice • amesud.fr

géographique de ses actions, afin de conserver ses valeurs de proximité avec le public et d'ancrage local.

La mise en place : étapes et organisation

1. Une intervention à 360 degrés

Le partenariat développé durant l'expérimentation s'est constitué autour de trois formats :

- Des rencontres inspirantes, discussions et débats sur les enjeux du territoire, destinés aux porteurs d'idée, aux élus locaux et aux habitants, afin de découvrir l'ESS ;

- Des ateliers « bonus expertise », afin d'apporter un soutien technique à des porteurs de projet ;
- Des ateliers formatifs, afin d'échanger autour des bonnes pratiques d'accompagnement des projets ESS avec l'acteur de proximité Nouvelle Donne.

Pour les porteurs de projet de l'ESS souhaitant aller plus loin, le pôle ressource d'AMESUD a proposé un appui plus individualisé, au fil de l'eau.

2. Une alliance avec un acteur de proximité

Pour accompagner durablement les porteurs de projet du territoire, AMESUD a développé un partenariat avec Nouvelle Donne, organisme de formation implanté à Davézieux. Deux ateliers formatifs ont permis de débiter par un échange de pratiques sur les techniques d'accompagnement, puis AMESUD a présenté en détail sa méthode et transmis des outils pédagogiques de sensibilisation à l'ESS.

AMESUD a également collaboré sur cette expérimentation avec les structures locales existantes comme l'espace de coworking La Source, la communauté de communes et l'Association de développement de la Montagne ardéchoise.

Les résultats : une dynamique de l'ESS renforcée durablement

Une diversité d'acteurs sensibilisés et des partenariats durables initiés

Au total, 44 personnes ont participé aux rencontres inspirantes et 9 ont bénéficié des ateliers « bonus expertise » pour aller plus loin dans leur projet, permettant une meilleure identification d'AMESUD par les porteurs de projet.

Cette expérimentation a également permis à AMESUD de travailler sur la mutualisation des moyens humains entre les structures locales et sur des systèmes de parrainages pour offrir un appui durable aux projets. Cela a notamment été rendu possible grâce à la volonté des habitants de lancer cette dynamique et grâce au relais des structures locales partenaires (La Source et Ma Coop).

Une rencontre inspirante

Une grande variété d'acteurs – coworkers ruraux, porteurs de projet, élus locaux, le Maire de la commune et des bénévoles associatifs – se sont rassemblés dans l'espace de coworking La Source à Sainte-Eulalie pour échanger sur la revitalisation des centres-bourgs.

AMESUD a mobilisé une diversité de méthodes pédagogiques pour traiter du sujet :

- Un photolangage pour parler de ce que représente le montage d'un projet en zone rurale ;
- Un témoignage agrémenté de vidéos de présentation du collectif du Moulinage de Chirols ;
- Une présentation du projet BaZalt - Orlando, en présence des bénévoles (projet itinérant d'ateliers artistiques et culturels dans les zones rurales ardéchoises) ;
- Des échanges au sujet des besoins ressentis sur le territoire de la Montagne d'Ardèche.

L'association BaZalt et des élus locaux ont également pu être mis en lien pour échanger sur la mise en place et le financement d'ateliers dans leurs communes, notamment à destination d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Un appui à l'installation sur le territoire

L'expérimentation a également pu rayonner et impacter les territoires alentours : un public extérieur et nouveau (comme des étudiants et des futurs porteurs de projet) a en effet pu bénéficier des actions proposées en visioconférence en raison de la crise sanitaire. Cela a notamment permis de toucher des porteurs de projet urbains souhaitant s'installer sur ce territoire rural et de répondre à leur souhait d'être mis en relation avec des projets de l'ESS existants.

Les bonnes pratiques : coopérer avec les dynamiques citoyennes et les structures de proximité

Facteurs clés de succès

- Le format visioconférence, ayant permis de toucher un nouveau public (étudiants, futurs porteurs de projet, etc.) ;
- La mixité des participants, véritable richesse pour les échanges et les réflexions ;

- Le relais local dans la communication et la prescription des structures existantes ;
- La volonté des habitants de lancer une dynamique autour de ces sujets.

Points d'attention

En axe d'amélioration, la mise en place de partenariats opérationnels avec des collectivités, notamment pour la location de salles.

Le détail de l'accompagnement

1. Les rencontres inspirantes

Trois soirées-débats ouvertes à tous :

- « Projets coopératifs en milieu rural : rêve ou réalité ? », avec l'intervention de quatre coopérateurs et fondateurs de Ma Coop la vie au vert, coopérative de consommateurs ;
- « À la rencontre de nos ruralités : quel vecteur pour créer du lien social ? », avec l'intervention de Sideways, la websérie itinérante ;
- « Revitalisation de centres bourgs avec l'ESS : ils l'ont fait / ils vont le faire ! », avec l'intervention l'association BaZalt et du collectif du Moulinae de Chirols.

2. Les ateliers « bonus expertise »

½ journée, à destination des porteurs de projet :

- « Comment accueillir les nouveaux arrivants sur un territoire rural ? », avec l'intervention des Localos ;
- « Comment allier ancrage territorial et itinérance ? ».

3. La journée de formation des professionnels de la création d'activité

2 jours, à destination des acteurs de l'appui à la création d'activité :

- Spécificités de l'accompagnement des projets ESS ;
- Mise en situation et échange de pratique ;
- Présentation de la méthodologie EVEIL.

Le conseil de l'opérateur

« Il est intéressant d'organiser des échanges de pratiques avec d'autres territoires, comme j'ai pu le faire avec le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse. Nous allons rester en contact, notamment pour s'échanger des supports pédagogiques. Il est également préférable de prendre le temps pour recenser l'ensemble des besoins en amont, également pour se mettre en relation avec davantage d'acteurs locaux, dont les collectivités. »

Chloé Chevalier, conseillère en création d'activités AMESUD

LA FORMATION DES ACTEURS LOCAUX À L'ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS COLLECTIFS AGRIRURaux HYBRIDES ET INNOVANTS (OUEST AVEYRON COMMUNAUTÉ)

#FORMATION DES ÉLUS ET TECHNICIENS #ÉTUDE-ACTION

Face à l'apparition croissante d'initiatives collectives atypiques à dimension agricole, l'Université rurale Quercy Rouergue (URQR) a imaginé avec la communauté de communes un parcours de découverte et de réflexion sur les modalités d'accueil et d'accompagnement de ces projets.



OPÉRATEUR

L'URQR est une association qui œuvre pour un développement social local par une approche basée sur les valeurs de l'éducation populaire. Sa finalité est de permettre à chacun d'être citoyen acteur de son territoire.



Missions

- Accompagnement des structures de l'ESS : Point d'Appui à la Vie Associative bidépartemental, Aveyron Lot, Dispositif local d'accompagnement (DLA) et Centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB) ;
- Accompagnement des territoires : accompagner l'émergence et le développement de projets participatifs des collectivités territoriales, institutions (Caf, MSA, centres sociaux...) ou tout groupe d'habitants ou collectifs ;
- Formation permanente : accompagner des adultes souhaitant obtenir un diplôme d'accès aux études universitaires, cellule d'ingénierie de formation ;
- Recherche-action : travail sur des thématiques repérées dans le cadre de ses interventions ou sur des problématiques qu'elle souhaite explorer.

Contact : Anne Falguyettes • coordinatrice • urqr.org

La genèse

Une dynamique locale ESS et un Projet alimentaire territorial

Au carrefour de l'Aveyron, du Tarn et Garonne et du Lot, la communauté de communes Ouest Aveyron Communauté tend aujourd'hui à enrichir son modèle de développement autour de projets novateurs tels que le soutien aux projets de l'ESS. Elle porte également un Plan Climat Air Énergie ainsi qu'un

Projet alimentaire territorial, dont l'un des objectifs est de soutenir les porteurs de projet agricole et les débouchés locaux de commercialisation.

En 2019, elle a renforcé son partenariat avec l'URQR autour de la construction d'une culture commune de l'ESS. Les deux partenaires ont ainsi organisé les rencontres « ESS si on en parlait », dans le cadre du mois de l'ESS.

Des projets agricoles atypiques mécompris

Dans le cadre de son activité de CRIB, l'URQR est de plus en plus sollicitée par des porteurs de projet agricole hybride et atypique, souvent organisés en collectifs d'habitants. Ces projets se composent généralement de :

- une dimension non lucrative, d'animation territoriale (culturelle, sociale, etc.) et de sensibilisation aux enjeux de transition, portée par une gouvernance horizontale ou collégiale ;
- une dimension lucrative intégrant des activités commerciales (agriculture durable et accueil du public).

Ces projets rencontrent des problématiques spécifiques : ils défrichent des zones encore non règlementées, reposent sur des montages juridiques et comptables complexes, et souffrent d'un manque de reconnaissance auprès des élus locaux.

L'expérimentation

L'objectif : sensibiliser aux projets agricoles de l'ESS

Afin de leur apporter un accompagnement adapté, l'URQR a proposé un programme d'action permettant de :

- favoriser la reconnaissance et la visibilité de ces projets en les plaçant au cœur des échanges ;
- améliorer l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et les outils proposés à ces porteurs de projet ;
- améliorer la connaissance de l'ESS, de sa plus-value et de ses modèles atypiques.

La mise en place : étapes et organisation

1. La place centrale de l'interconnaissance

Afin d'acculturer les acteurs locaux à ces projets agriruraux hybrides et à l'ESS, l'URQR a proposé un atelier introductif sur le Domaine de Laurière à Villefranche-de-Rouergue, ainsi que trois visites apprenantes autour de projets collectifs agriruraux ayant atteint des temps de vie différents (dix ans, trois ans et quelques mois).

2. La préfiguration d'un groupe de travail multiacteur

Pour dresser le bilan et évoquer les suites, l'URQR a rassemblé les acteurs les plus intéressés – collectivités locales, collectifs agriruraux et structures de l'accompagnement – autour d'un atelier de clôture. Ce temps a permis d'échanger autour des apprentissages du parcours en matière de besoins subsistants et des pistes d'action collective à approfondir.

L'ensemble de l'expérimentation a par ailleurs reposé sur un partenariat entre l'URQR et la communauté de communes et sur la participation étroite de l'association RELIER, qui contribue à créer et animer des lieux d'échange et de mise en réseau des personnes qui, toutes professions confondues, font le choix de s'installer et de vivre en milieu rural.

Les résultats : l'inscription de l'ESS agrirurale dans la stratégie territoriale et une dynamique-réseau

Une trentaine d'élus et techniciens de collectivités sensibilisés

Ouvert aux élus et aux techniciens de la communauté de communes et des 23 communes la composant, aux habitants curieux, aux collectifs et aux structures de l'accompagnement, ce cycle a permis la rencontre de différents univers. L'atelier sur l'accueil de projets a ainsi réuni 26 participants dont 10 provenant de collectivités et 6 issus de structures de l'accompagnement. Les visites apprenantes ont quant à elles touché 20 élus et techniciens de collectivités.

Ces rencontres ont permis d'agir sur les représentations et de donner à ces initiatives toute leur place dans un projet de territoire tourné vers l'ESS et en pleine démarche de Projet alimentaire territorial. La collectivité a de son côté pu approfondir sa réflexion sur l'amélioration des modalités d'accueil et d'accompagnement. En outre, une prise de conscience des apports de ces projets sur l'attractivité du territoire et l'installation de nouveaux habitants a amené l'envie de travailler de nouveaux enjeux, notamment dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

La mise en réseau des collectifs et leur ancrage dans l'ESS

Des liens se sont également créés entre des collectifs qui se connaissaient jusqu'alors uniquement de manière informelle. L'envie de créer des réflexions ou des projets communs a émergé de cette expérimentation : pour y faire suite, un collectif a proposé d'accueillir un séminaire avec les autres collectifs participants à l'expérimentation.

Grâce aux actions menées, les personnes impliquées dans ces projets ont appréhendé leur capacité à valoriser, à transmettre, voire à essaimer leur expérience. Sans formaliser ces aspects, ils ont adopté une démarche affirmée d'accueil, de création de liens et de partage d'expérience.

Lancement d'un groupe de travail et perspectives

Suite à la clôture du projet, douze personnes se sont portées volontaires pour faire partie d'un groupe de travail. Parmi les réflexions à poursuivre, ont été évoqués la reproduction de l'expérience sur d'autres territoires, l'approfondissement du travail d'interconnaissance ou encore la création d'un réseau local officiel des collectifs ruraux.

Ouest Aveyron Communauté et l'URQR prévoient également de renforcer leur partenariat, autour des pistes suivantes :

- Réunion des acteurs de l'accompagnement et des personnes intéressées dans les collectifs pour envisager l'accompagnement de ces projets ;
- Temps de formation, d'échange et de coconstruction à destination des collectifs agriruraux hybrides ;
- Conception d'un document de communication sur les projets collectifs du territoire ;
- Réunion avec des élus de communes sur lesquelles se déploient des projets collectifs pour faciliter les partenariats.

Les bonnes pratiques : la coconstruction avec les collectifs-porteurs de projet

Facteurs clés de succès

- L'implication des accueillants et l'engagement des élus ;
- Le dialogue avec les porteurs de projet pour constater des sentiments partagés : incompréhension, peurs, insécurité, préjugé, etc.

Points d'attention

- La nécessité de s'adapter et de faire coïncider les plannings agricoles et les plannings d'élus et de techniciens en s'appuyant sur différents supports de communication ;
- Le besoin d'une équipe de coordination légitime pour animer, créer du lien et créer un climat d'écoute et de confiance.

Le détail de l'accompagnement

1. L'atelier « L'accueil de projets collectifs agriruraux »

- Contexte et introduction sur l'ESS ;
- Présentation de trois projets collectifs (La Talvère, Aux prés en bulles, Le Pré Grand) ;
- Intervention de RELIER ;
- Échange entre participants.

2. Les trois visites apprenantes

- Prés en bulles à Causse-et-Diège : association ayant pour mission de maintenir une vie paysanne à La Marinie à travers le développement et la promotion d'activités agricoles, artisanales, sociales, pédagogiques et culturelles ;
- Les Clés du sol à Najac : ferme maraîchère biologique de légumes, petits fruits et œufs ;
- Le Pré Grand à Morlhon-le-Haut : collectif de vie et de travail de cinq personnes qui développe des activités économiques dans les domaines de l'agriculture, de la construction, du social et du soin.

Le conseil de l'opérateur

« Il est important de prendre le temps, ne pas présupposer du résultat avant d'avoir vécu la démarche, et de s'appuyer sur une personne, une structure morale, un groupe qui puisse faire le lien surtout lorsqu'il s'agit de faire communiquer deux univers qui ont du mal à se comprendre. »

Coline Rios, chargée d'accompagnement URQR

UN PARCOURS APPRENANT VERS LA COOPÉRATION : BOISCHAUT SUD EN TRANSITION (BOISCHAUT SUD DE L'INDRE)

#COOPÉRATION TRANSVERSALE #ALLIANCE MULTIACTRICE

Sur un territoire confronté aux effets du changement climatique et à un déclin démographique, l'ADAR-CIVAM a coconstruit un parcours apprenant pour une coopération au service des transitions, intitulé « Boischaud Sud en transition », aux côtés de la MJCS et de l'association S-Composition.

La genèse

Un territoire confronté aux effets du changement climatique

Au sud du département de l'Indre, au sein du Pays de La Châtre en Berry et du Pays Val de Creuse Val d'Anglin, différentes structures locales se sont regroupées, depuis 2019, afin d'amorcer une démarche collective de transition. Cette démarche, enclenchée pour faire face aux effets à venir du changement climatique, a notamment fait suite au fort épisode de sécheresse de 2019 ayant provoqué l'embrassement de 200 hectares de forêts et une importante restriction de l'accès à l'eau pour les particuliers et les agriculteurs. En outre, le Boischaud Sud est un territoire relativement pauvre et est marqué par un déclin démographique important.

Un besoin d'interconnaissance et de concertation autour des enjeux de transition

Pour répondre à ces enjeux et concourir au développement de projets au service du territoire, les partenaires ont rapidement constaté la nécessité de dépasser le cloisonnement des missions des acteurs du territoire, le manque d'interdisciplinarité et les différences de culture de travail par l'interconnaissance, la concertation et la coopération. Les projets au service de la transition du territoire peuvent relever à la fois d'initiatives individuelles ou collectives de création d'activités à forte utilité sociale ou environnementale, que l'ADAR-CIVAM a l'habitude d'accompagner, mais également de dynamiques de collaboration plus larges rassemblant une diversité d'acteurs locaux.



OPÉRATEUR

Au sud des départements de l'Indre et du Cher, l'ADAR-CIVAM favorise le développement agricole et rural du Boischaud Sud en menant des actions au plus près du territoire.



Missions

- Connecter les acteurs et leurs initiatives ;
- Créer de nouvelles alliances avec une approche systémique ;
- Mener des démarches d'expérimentation sur la résilience alimentaire locale, la résilience culturelle et sociale et la résilience économique ;
- Piloter, coordonner, évaluer les expérimentations, animer le réseau local.

Contact : Olivier Benelle • chargé de mission

Ce faisant, les partenaires de « Boischaud Sud en transition » ont souhaité coconstruire et mettre en pratique un parcours apprenant visant à renforcer les capacités de coopération au service du développement local.

L'expérimentation

L'objectif : constituer un collectif multiacteur interdisciplinaire

L'objectif de Boischaud Sud en transition est de créer de nouvelles connexions entre acteurs afin d'accélérer le changement de modèle social, économique et culturel et contribuer à la transition vers des modes de vie, de travail, de production et de consommation plus vertueux et compatibles avec la biosphère.

Pour cela, l'ADAR-CIVAM et ses partenaires ont souhaité mener des actions de sensibilisation et de mobilisation autour de la démarche, de partage des constats et des besoins à travers un diagnostic partagé et de coélaboration d'une feuille de route pour une transition territoriale et d'un cadre évaluatif.

La mise en place : étapes et organisation

1. Un état des lieux participatif

Inaugurée par une rencontre, la démarche « Boischaud Sud en transition » s'articule autour de trois axes majeurs : la résilience alimentaire locale, la résilience sociale et culturelle et la résilience économique.

Afin de préciser les problématiques et les projets à amorcer, un état des lieux du territoire a été réalisé par La Traverse, qui s'est employée avec l'appui de volontaires à enquêter au plus près de la population. L'objectif : obtenir une vision sensible du territoire, soucieuse de l'existant, des préoccupations quotidiennes et des façons dont les habitants se projettent sur le territoire.

2. L'élaboration d'une stratégie de transition

Cet état des lieux a été analysé au regard des principaux enjeux locaux identifiés par les collectivités et les partenaires, ce qui a permis de poser les grands axes d'une stratégie de transition :

- Organiser l'accueil de nouveaux habitants ;
- Améliorer l'accès aux soins et agir sur le cadre de vie ;
- Encourager une économie résiliente ;
- Accélérer le renouveau du monde agricole,
- Construire l'autonomie énergétique du territoire ;

- Et rendre la transition impliquante et inclusive.

3. Une dynamique soutenue par des acteurs des transitions

La démarche, menée par l'ADAR-CIVAM en partenariat avec la MJCS et l'association S-Composition (compagnie et collectif artistique, scientifique et politique) repose également sur la mobilisation de différents accompagnateurs :

- Le réseau OXYGENE, Lab régional des initiatives ;
- La Fabrique des transitions, alliance nationale d'acteurs et de réseaux pour accompagner les territoires dans leurs transitions ;
- Les Localos, collectif des projets en campagne, du développement local, de l'autonomie et de l'impertinence.

Un état des lieux collectif

À l'occasion d'une rencontre destinée à enrichir l'état des lieux, des témoignages ont été recueillis, comme celui d'une enquêtrice membre d'un collectif citoyen : « *Il faut donner confiance aux gens, savoir déléguer aux habitants, leur donner la parole et la possibilité de s'exprimer* ».

D'autres propos, ici ceux d'une habitante de Crozon-sur-Vauvre, vont dans le même sens : « *On se sent démunis, isolés dans les communes. On manque d'information et de lien : on ne sait pas* ».

Mais la situation est contrastée, beaucoup d'élus soulignent quant à eux le « *manque de sensibilité aux enjeux écologiques, le manque de temps et de moyens* », ou encore « *le poids de l'administratif qui est chronophage* ».

Face à ces constats, tout incite à poursuivre dans le sens de la rencontre et de l'interconnaissance des acteurs de façon à partager les ressentis, les contraintes vécues, mais aussi les envies en travaillant collectivement sur des projets concrets.

Les résultats : une vision et des projets partagés pour un futur désirable

80 participants au lancement et 118 répondants à l'enquête

Au-delà des orientations qu'il a dessinées, cet état des lieux a permis de constater que les habitants ont des analyses similaires des dynamiques territoriales et des enjeux locaux. Les priorités formulées quant à l'avenir du territoire sont également unanimes : besoin de renforcement du lien social et de la convivialité, de l'accès aux soins, retour des services et commerces de proximité et relocalisation des emplois.

Ce diagnostic pourrait également venir alimenter les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) du territoire.

La mise en synergie des initiatives locales

L'enquête a également permis d'identifier un foisonnement d'initiatives embryonnaires et de projets en création ainsi qu'un tissu associatif très riche, sur lesquels s'appuyer pour concrétiser les orientations stratégiques définies, tout en incluant toutes les catégories de population dans la démarche.

La dynamique est aussi une opportunité de renforcer l'attractivité du monde associatif, de répondre aux difficultés de renouvellement des bénévoles et d'articuler des initiatives complémentaires partageant un même objectif et les mêmes valeurs. Par exemple, les différentes rencontres ont permis d'initier une démarche collaborative sur l'innovation dans le dialogue entre citoyens, menée par S-Composition, ou de renforcer les liens entre les collectifs et associations qui créent des lieux hybrides sur le site d'anciens cafés-restaurants dans des communes rurales.

Une attention forte pour l'innovation et la création de projets collaboratifs

Pour consolider l'écosystème créé au service d'une transition écologique juste et solidaire, Boischaud Sud en Transition envisage de :

- renforcer et mettre à disposition des outils et méthodes d'ingénierie permettant la mobilisation de l'intelligence collective des

porteurs de projet, habitants, collectifs, etc. qui proposent des alternatives pertinentes ;

- faire émerger de nouveaux projets, les mettre en réseau et faciliter leur changement d'échelle ;
- rassembler les énergies disponibles localement, offrir des opportunités d'interconnaissance, d'autoformation et d'expérimentation de projets pilotes (groupements d'achats locaux, lieux hybrides ou tiers-lieux, coopératives, etc.).

Les bonnes pratiques : une démarche itérative et participative

Facteurs clés de succès

- L'implication centrale des habitants dans l'état des lieux du territoire ;
- La transversalité de la démarche et la grande diversité des acteurs engagés ;
- La pluralité des formats et des actions, portés par des structures complémentaires et coordonnées.

Points d'attention

- La diversification nécessaire des acteurs mobilisés dans la démarche ;
- L'identification d'une modalité de coordination optimale pour mener le projet dans la durée ;
- Le manque d'espace et d'opportunité d'échange avec les élus du territoire.

Le détail de l'accompagnement

1. Rencontre de lancement de la démarche

- Présentation de la démarche et du calendrier ;
- Présentation détaillée des axes (transition alimentaire locale, transition sociale et culturelle, transition économique) ;
- Échanges avec la salle et témoignages.

2. État des lieux du territoire par La Traverse

- Réunion d'information et de formation des enquêteurs (tout habitant pouvait se proposer) ;
- Enquête (entretiens et diffusion de questionnaires) ;
- Ateliers d'analyse et d'enrichissement des données recueillies ;
- Rédaction d'un rapport et réalisation de podcasts.

3. Composition de l'état des lieux :

- Analyse de données froides (diagnostics de collectivités et étude Stratégie 36, réalisée en 2020 par le département de l'Indre, le CEREMA et la direction départementale des territoires) ;
- Enquête :
 - 5 entretiens avec les institutions : CRESS, FOL 36, MRJC Indre, Indre Nature, Agence d'attractivité de l'Indre,
 - 8 entretiens avec des collectivités locales,
 - 43 entretiens auprès d'habitants,
 - 75 réponses à un questionnaire.

4. Initiation de plusieurs projets

- Étude de faisabilité d'une ressourcerie, menée par des étudiants de la licence Gestion des organisations de l'ESS de l'IUT de Châteauroux : visite de 7 ressourceries et analyse des besoins ;
- Démarche d'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux : diagnostic de l'offre alimentaire en produits agricoles par un étudiant dans le cadre d'un projet alimentaire territoire (PAT) ;
- Accompagnement des créateurs au service de la transition : cycle d'ateliers, menés par l'ADAR-CIVAM, sur les enjeux et acteurs de la transition écologique du territoire ;
- Renouveler la relation et la communication entre les agriculteurs et la société par une approche basée sur le sensible et les formes artistiques : réunion entre un groupe d'agriculteurs membres du groupement d'intérêt économique et environnemental à Chassignolles et S-Composition.

Le conseil de l'opérateur

« Il est essentiel de prendre le temps de se connaître pour identifier les identités et les valeurs de chacun et s'accorder sur un horizon commun. Se comprendre et bien se connaître est l'étape la plus importante si l'on souhaite impulser une démarche similaire sur son territoire. À titre d'exemple, entre janvier et juin 2021, les membres de Boischaud Sud en Transition se sont rencontrés une douzaine de fois en visioconférence pour des sessions d'interconnaissance et nous aurions aimé le faire davantage. »

Olivier Benelle, chargé de mission ADAR-CIVAM

UN PARCOURS SOCLE D'APPUI AUX PORTEURS DE PROJET À DÉPLOYER SUR LES TERRITOIRES RURAUX (NOUVELLE-AQUITAINE)

#APPUI AUX PREMIERS PAS #TRANSFERT D'INGÉNIERIE

Afin d'assurer une meilleure couverture du soutien aux porteurs de projet de l'ESS dans les territoires ruraux, l'ATIS a modélisé un parcours « Premiers pas », afin d'en faire un outil socle d'ingénierie, adaptable et appropriable par une grande diversité d'acteurs.

La genèse

Un manque à combler entre les phases d'accueil et d'incubation

Troisième région la plus rurale de France (la moitié de ses habitants résident dans une commune rurale), la Nouvelle-Aquitaine compte encore de nombreux territoires ayant une connaissance limitée de l'ESS. S'il existe plusieurs acteurs ayant un rôle d'accueil et d'orientation de porteurs de projet, tous ne sont pas suffisamment outillés pour approfondir l'appui aux projets.

Par ailleurs, une analyse sur l'entrepreneuriat dans l'ESS en Dordogne, réalisée par ATIS, est venue souligner l'importance d'appuyer les porteurs de projet au stade de l'idée et de renforcer le maillage territorial de l'accompagnement, notamment en s'appuyant sur les lieux ressources existants.

Un parcours « Premier pas » renforçant l'accompagnement de proximité

Afin de diffuser l'information sur l'ESS et ses atouts pour le développement local et d'apporter un premier niveau de réponse aux habitants qui souhaitent porter ce type de projet, ATIS a expérimenté un programme de « Premiers pas » avec la CAE Coop Alpha, qui coporte Émergence Périgord avec eux. Après cette expérimentation et depuis 2018, ATIS déploie ce programme dans sept départements de la région.

Dans l'optique de renforcer le développement d'activités d'utilité sociale et de rompre l'isolement des porteurs d'idée en zone rurale, ATIS a donc modélisé un parcours d'accompagnement transférable à des acteurs-ressources de proximité.



OPÉRATEUR

ATIS accompagne l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et structures de l'ESS en Nouvelle-Aquitaine.



Missions

- Inventer des solutions entrepreneuriales en réponse aux défis socio-économiques des territoires ;
- Incuber des projets d'innovation sociale ;
- Accélérer des projets en développement.

Contact : Élise Depecker • directrice
Guillaume Pulyk • chargé de mission •
atis-asso.org

L'expérimentation

Les objectifs : enrichir, capitaliser, diffuser

Pour cette expérimentation, ATIS a conçu une démarche basée sur l'échange de pratiques et la capitalisation de sa propre expertise, en :

- se nourrissant des expériences de différentes structures portant un parcours d'idéation en France afin d'enrichir un outil d'ingénierie socle ;

- identifiant les acteurs locaux souhaitant déployer le programme à l'échelle de leur territoire ;
- diffusant cette ingénierie à travers un outil constitué de supports méthodologiques et un transfert de savoir-faire sur les bonnes pratiques et la posture d'accompagnateur.

Il s'agissait par la même occasion de favoriser les échanges de pratiques entre accompagnateurs ayant déjà animé un programme d'accompagnement « Premiers pas ».

La mise en place : étapes et organisation

1. Un échange de pratiques entre accompagnateurs de l'ESS

Trois sessions de travail ont été organisées entre Émergence Périgord, ATIS Lot-et-Garonne et POP, trois programmes équivalents de « Premiers pas », en Nouvelle-Aquitaine. Ces sessions, constituées de rencontres et ateliers d'interconnaissance, de mise en commun, d'analyse d'initiatives similaires implantées sur d'autres territoires et de réflexion sur les modalités de transfert, ont permis d'établir un socle commun de pratiques.

Des structures extérieures à la région – Ronalpia, Courant Fort, makesense, l'AFIPaR, les Écossolies, la CRESS Bretagne, etc. – ont également nourri le parcours-type de leurs témoignages.

À partir de ces travaux, ATIS a élaboré un « Kit premiers pas » constitué de contenus et de supports d'animation, du déroulé détaillé des séances, d'un guide de l'accompagnateur, d'outils – dont un carnet de bord à destination des porteurs d'idées –, d'un questionnaire de préaccompagnement et d'un questionnaire d'évaluation postaccompagnement.

2. Un relais large auprès des structures intéressées par l'appui aux projets ESS

Une fois le socle commun défini et modélisé, ATIS a organisé avec l'appui de l'Avise un webinar intitulé « Comment accompagner les idées d'utilité sociale sur les territoires ruraux ? », afin de diffuser ses enseignements et d'identifier des structures potentiellement intéressées par le développement d'un tel parcours.

L'accompagnement de Poubelle la vie, projet culturel d'économie circulaire

Accompagnées par le parcours Premiers pas « POP Départ 79 », Ingrid Martin et Uriell Brunetiere ont développé l'association Poubelle la vie, association d'art poubellaire qui s'empare des déchets de la commune de Melle, les transforme et leur donne une deuxième vie créatrice d'esthétique.

La structure vise à initier à cet art qui permet de travailler sa créativité tout en ayant un impact sur les déchets et l'enfouissement. À terme, sa vocation est de devenir un pôle culturel qui soit un lieu d'exposition, de création et d'échange. Ingrid et Uriell développent leurs partenariats locaux et recherchent un local qui puisse accueillir une matériauthèque, une vitrine sur l'art poubellaire et divers ateliers.

« Le programme POP Départ porte très bien son nom, c'est un véritable tremplin vers la création de projet. Il nous a permis de formaliser nos idées, de croire en notre potentiel et même de rêver plus grand. Ce programme est très dynamisant, les formateurs se sont montrés disponibles, réactifs et bienveillants. Le format POP Départ nous a offert un accompagnement précieux. »

Ingrid Martin et Uriell Brunetiere, coprésidentes de l'association

Les résultats : l'appui aux premiers pas se développe dans plusieurs territoires ruraux

Un écosystème d'accompagnement à l'ESS renforcé

À travers l'échange de pratiques entre pairs, l'expérimentation a permis à différentes structures de l'accompagnement à l'ESS d'enrichir leur propre programme.

Le webinar de fin d'expérimentation a confirmé l'appétence de nombreuses structures pour le développement d'une fonction d'appui aux premiers pas, avec plus d'une centaine de structures inscrites en Nouvelle-Aquitaine et en dehors de la région.

Les acteurs intéressés pour porter ce parcours sont, notamment :

- des tiers-lieux, en tant que première porte d'entrée des habitants porteurs de projet et d'idées ;
- des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise généralistes (très sollicités mais encore peu outillés sur la question de l'utilité sociale) ;
- les acteurs ruraux, comme l'Association de formation et d'information des paysans et des ruraux (AFiPar) sur les Deux-Sèvres (qui propose déjà des parcours généralistes au stade de l'idée).

Un fort intérêt des collectivités locales

Les EPCI se sont également montrés très intéressés pour accueillir un parcours sur leur territoire. Monter ces parcours en partenariat avec les collectivités permettrait, en plus de faciliter l'orientation des porteurs d'idées, de financer un programme qui l'est peu à l'heure actuelle, à travers un soutien de la collectivité ou le recours à du financement externe.

La préfiguration d'un réseau d'accompagnateurs des premiers pas

Cet intérêt de l'ensemble des acteurs conduit ATIS à poursuivre son action par un travail sur les modalités de transfert du parcours aux structures intéressées (format, prérequis, financement, etc.).

ATIS envisage ensuite de mettre en place une démarche collective durable favorisant l'appui aux premiers pas des porteurs d'idée d'utilité sociale à travers la création d'une communauté apprenante d'animateurs du parcours, enrichissant par leur retour d'expérience le socle pédagogique du programme de « Premiers pas ».

Les bonnes pratiques : la coopération et l'attention à la qualité pédagogique des livrables

Facteurs clés de succès

- La participation active des accompagnateurs du parcours d'idéation qui se sont emparés du sujet et ont apporté des retours d'expérience et des perspectives diverses ;
- Une animation des sessions de travail favorisant une discussion ouverte et riche ;
- L'outil socle, conçu pour être complémentaire à l'écosystème existant sur le territoire ;
- Les témoignages des accompagnateurs extérieurs d'autres territoires, ayant enrichi le parcours-type.

Points d'attention

- Le difficile consensus des trois structures sur l'envie de transférer le parcours, dû à la crainte de mettre en difficulté les autres programmes, de dépasser la mission d'animation du territoire ou le souhait de maintenir une posture d'amélioration continue ;
- La sous-estimation du temps nécessaire pour mettre en place l'ensemble des objectifs poursuivis.

Le détail de l'accompagnement

À travers les retours croisés d'accompagnateurs, ATIS a modélisé un parcours-type « Premiers pas » sur un format de 6 demi-journées réparties sur une période de 3 semaines à 3 mois, permettant d'impulser de 5 à 10 idées.

Ce parcours a pour objectif de répondre aux besoins des porteurs de projet en zone rurale, à savoir, à l'entrée du parcours :

- Valider la pertinence de leur idée ;
- Rencontrer d'autres porteurs de projet d'utilité sociale (via des ateliers de travail de pair à pair en plus d'un apport théorique et de sa mise en pratique) ;
- Structurer leur projet.

À l'issue du parcours, la montée en compétence des porteurs de projet leur permet :

- de formuler un plan d'action ;
- d'avoir identifié, si nécessaire, leurs besoins d'accompagnement supplémentaires ;
- d'avoir compris les enjeux de montage d'un projet de l'ESS.

Le conseil de l'opérateur

« Avant d'initier une démarche de transfert, il est essentiel d'abandonner la perspective de sa structure pour se demander : quels sont les enjeux du transfert pour le territoire ? Puis, en réfléchissant par étape aux avantages et aux inconvénients, il est possible d'arriver à un consensus sur l'accompagnement à mettre en place, le contrôle à garder sur les parcours transférés, la disponibilité à accorder à la structure qui animera le parcours par la suite et tous les autres engagements pris dans le cadre du transfert. Si l'on souhaite renforcer ses impacts, il est également important de rester dans une posture d'expérimentation et de garder de la souplesse. »

Guillaume Pulyk, chargé de mission ATIS

LES POINTS CLÉS À RETENIR

Quels sont les principaux défis rencontrés pour développer l'innovation sociale dans les territoires ruraux ?

Si chacune des expérimentations a apporté des réponses locales aux besoins identifiés par les acteurs du territoire (déficit d'ingénierie, méconnaissance de l'ESS, nécessité de renforcer la coopération, etc.), les constats suivants ont été partagés par l'ensemble des opérateurs en matière de difficultés et de défis communs :

- Sur les spécificités rurales :
 - La nécessité d'imaginer des solutions pour répondre aux nouveaux besoins sociaux et environnementaux des territoires ruraux,
 - L'éloignement des centres de décision et des financeurs,
 - L'isolement et le sentiment de solitude des porteurs de projet,
 - Le poids du manque de portage politique de l'ESS ;
- Sur l'image et la connaissance de l'ESS :
 - L'insuffisante (auto)identification des projets de l'ESS déjà existants sur les territoires,
 - Le manque de reconnaissance de l'ESS comme levier de développement local par les collectivités et les acteurs du développement économique,
 - Le besoin de sensibiliser à l'ESS dans les territoires ruraux et de déconstruire les idées reçues, notamment via la valorisation de réussites exemplaires ;
- Sur l'ingénierie dédiée aux porteurs de projet :
 - Le manque d'outils spécifiques sur les modèles économiques de l'ESS en milieu rural : notamment sur la saisonnalité de certaines activités, sur la rentabilité spécifique aux réalités socio-économiques des entreprises rurales, etc.
 - L'éloignement des espaces ressources et des lieux de rencontre,
 - Le manque de moyens humains et financiers des acteurs de l'accompagnement pour déployer leur ingénierie et proposer un appui de proximité sur l'ensemble des territoires ;
- Sur l'enjeu du foncier et du patrimoine vacant :
 - Le développement des portages collectifs,
 - La nécessaire mobilisation et implication des collectivités locales sur la question du foncier vacant,
 - Le besoin de mise en relation avec des acteurs spécialistes, du fait de la technicité juridique et financière du sujet.

Quels formats est-il possible de mettre en œuvre pour y répondre ?

La grande diversité des expériences présentées témoigne des vastes possibilités en matière de leviers pour répondre à ces défis et contribuer à l'essor des dynamiques d'innovation sociale :

- La sensibilisation et la formation des élus et des techniciens locaux à l'ESS, l'innovation sociale et la coopération territoriale ;

- L'étude et la mise en œuvre d'actions d'appui aux porteurs de projet de l'ESS : sessions collectives d'information, programmes de premiers pas, développement d'un incubateur, d'une CAE, d'un espace-test, etc.
- Le partage et le transfert d'ingénierie d'accompagnateurs de l'ESS auprès de structures-relais de proximité, à l'instar des tiers-lieux ;
- Le développement d'actions permettant de mobiliser les acteurs locaux sur l'identification de besoins et d'idées d'activités à développer pour le territoire : résidences, événements d'idéation, festivals, etc.
- La mise en place d'un dispositif d'accompagnement de l'innovation sociale collective comme la Fabrique à initiatives ;
- La création d'espaces et de structures de coopération telles que les pôles territoriaux de coopération économique et les tiers-lieux, pour permettre la mutualisation de moyens, de ressources et d'idées ;
- La coconstruction d'une feuille de route sur le territoire.

Quelle a été l'utilité du cycle d'expérimentation TRESSONS ?

Le format et le cadre souples inhérents au programme d'expérimentation mis en place au sein du programme TRESSONS et sa dimension nationale ont permis aux opérateurs de :

- Imaginer de nouvelles solutions, apporter des réponses de proximité et expérimenter de nouveaux formats ;
- Légitimer et développer de nouveaux partenariats ;
- Intégrer des réseaux de pairs, à l'image du collectif Créa'rural ou de la Communauté émergence & accélération ;
- Valoriser les actions expérimentées au niveau national et diffuser leurs enseignements ;
- Apprendre à se connaître et se nourrir de l'expérience d'autres structures expérimentant des démarches aux objectifs similaires sur d'autres territoires et sous d'autres formats ;
- Partager les questionnements et problématiques rencontrés par ces structures.



« Inscrire notre expérimentation dans une dynamique nationale nous a donné une assise intéressante pour porter notre projet, en plus de nous permettre de nous enrichir de ce qui se passe hors de notre territoire. Nous avons rejoint le collectif Créa'rural, ce qui nous permet de recevoir beaucoup d'informations dont nous n'avions pas connaissance avant. Nous sommes devenus de véritables passeurs de cette information, en la relayant auprès des associations, des structures, des porteurs de projet et des collectivités de notre territoire. Nous relayons également les publications et les ressources de l'Avise sur l'ESS, qui est une très bonne porte d'entrée, notamment pour les agents et les élus des collectivités locales. »

Anne Falguyrettes, coordinatrice de l'Université rurale Quercy Rouergue (URQR)

POUR ALLER PLUS LOIN

Sélection de ressources utiles autour du développement de l'innovation sociale sur les territoires ruraux. La plupart des ressources sont téléchargeables sur www.avise.org/ressources

ESS & RURALITÉS

Découvrez les autres publications TRESSONS :

- **L'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux**
Avisé, RTES, Observatoire national de l'ESS du CNCRESS, juin 2019
www.avise.org/ressources/less-dans-les-territoires-ruraux-etude-tressons
- **Synthèse de l'étude « L'économie sociale et solidaire dans les territoires ruraux »**
Avisé, RTES, Observatoire national de l'ESS du CNCRESS, septembre 2019
www.avise.org/ressources/less-dans-les-territoires-ruraux-synthese-de-letude-tressons
- **Territoires d'innovation sociale: 4 monographies de territoire**
Avisé, RTES, septembre 2019
www.avise.org/ressources/territoires-dinnovation-sociale-monographie-du-pays-terres-de-lorraine
www.avise.org/ressources/monographie-de-la-communaute-de-communes-val-dille-aubigne-etude-tressons
www.avise.org/ressources/monographie-du-pays-perigord-vert-etude-tressons
www.avise.org/ressources/territoires-dinnovation-sociale-monographie-du-parc-naturel-regional-du-vercors
- **Panorama de projets d'ESS dans les territoires ruraux**
Avisé, RTES, mai 2020
www.avise.org/ressources/panorama-de-projets-dess-dans-les-territoires-ruraux
- **Développement ESS et ruralités: 4 fiches levier et 5 fiches coopération**
Avisé, RTES, 2020
www.avise.org/ressources/quatre-leviers-daction-pour-renforcer-less-dans-les-territoires-ruraux
www.avise.org/ressources/cinq-formes-de-cooperation-adaptees-aux-besoins-des-territoires-ruraux
- **Mode d'emploi ESS et ruralité : Repérer et accompagner les innovations sociales rurales pour réinventer l'économie de proximité**
Avisé, RTES, septembre 2020
www.avise.org/ressources/mode-demploi-ess-et-ruralites
- **Les replays des webinaires ESS & ruralités,**
Avisé, RTES, septembre 2020
www.avise.org/ressources/les-replays-des-webinaires-de-lavise

ESS & TERRITOIRES

- **Le site du RTES : lettres d'informations, fiches « Déniché pour vous », etc.**
www.rtes.fr
- **La fiche « ESS et ruralité(s) » du kit Municipal'ESS,**
RTES, mai 2020
www.rtes.fr/retrouvez-les-fiches-du-kit-municipaless
- **La rubrique Territoires de l'Avise**
www.avise.org
- **Le catalogue des publications de l'Avise**
www.avise.org/ressources
- **Les fiches Retour d'expérience & Développement territorial « S'appuyer sur l'ESS pour revitaliser son territoire »**
Avise, 2021-2022
www.avise.org/ressources/sappuyer-sur-less-pour-revitaliser-son-territoire-retours-dexperience
- **L'étude « Dynamiques collectives de transition dans les territoires »**
Le Labo de l'ESS, 2021
www.avise.org/ressources/dynamiques-collectives-de-transitions-dans-les-territoires

INNOVATION SOCIALE & TERRITOIRES

- **Carnet de projets « Fabrique à initiatives : Faciliter la création d'activités économiques d'utilité sociale dans les territoires fragiles »**
Avise, 2021
www.avise.org/ressources/faciliter-la-creation-dactivites-economiques-dutilite-sociale-dans-les-territoires
- **Mode d'emploi « L'innovation sociale : Reconnaître un projet d'innovation sociale entrepreneuriale, pour mieux l'orienter, l'accompagner et le financer »**
Avise, 2015
www.avise.org/ressources/mode-demploi-linnovation-sociale

Ruralités

Comment accompagner le développement de l'innovation sociale sur les territoires ?

Les initiatives collectives solidaires et les innovations sociales entrepreneuriales font de l'ESS un levier important de dynamisme et de résilience des territoires ruraux, mais restent inégalement soutenues et prises en compte par les acteurs et programmes de développement rural.

Ce guide méthodologique a pour but de présenter les enjeux du soutien à l'innovation sociale dans ces territoires et les démarches qui peuvent être mises en œuvre pour l'accompagner, à travers la présentation d'une vingtaine d'acteurs et de programmes existants sur le territoire français, de leurs pratiques et de leurs enseignements : tiers-lieux, sociétés coopératives d'intérêt collectif, associations d'éducation populaire, pôles territoriaux de coopération économique, incubateurs, Fabrique à initiatives, etc.



L'Avise, agence pour développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en France. Depuis 20 ans, l'Avise accompagne le développement de l'ESS et de l'innovation sociale en France et en Europe en mettant ses savoir-faire d'agence nationale d'ingénierie au service des entreprises de l'ESS et des acteurs qui les soutiennent.

Association d'intérêt général, elle outille et oriente les porteurs de projet, anime des communautés d'accompagnateurs, développe des programmes collectifs et finance des projets de l'ESS avec du Fonds social européen.

www.avise.org



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national 'Emploi et Inclusion' - 2014-2020